SERVICES

SRI-LANKA : l'attentat de Colombo

Les terroristes auraient disposé de complicités dans les services de sécu[...]

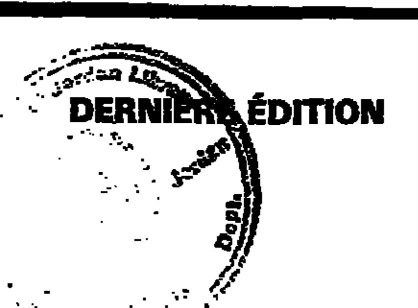
En Turquie

Nouveau massacre de villageois par les séparatistes kurdes

Discussions entre la Chine et la Thaïlande

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13238 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 21 AOUT 1987

Faux espoirs pour le Cambodge

L'intense activité diplomatique dont le problème cambodgien a fait l'objet, surtout ces dernières semaines, avait suscité quelque espoir de voir enfin apparaître une ébauche de règlement. Aux prises avec une crise économique sans précédent, qui en fait le parent pauvre de la région, le Vietnam socialiste avait en effet donné son aval à une « réunion informelle » entre les factions khmères.

On ne peut plus se faire trop d'illusions, car, ces derniers jours, les positions semblent s'être durcies dans les deux camps qui se font face. L'ASEAN — Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande — a bien donné, le 16 août, son aval à une « rencontre-cocktail » entre Cambodgiens. Mais elle l'a assorti de deux conditions préalables : que le Vietnam y participe « immédiatement après » l'ouverture des débats et que l'on y négocie sur la base du plan de paix en « huit points » avancé l'an dernier par le prince Sihanouk et ses partenaires de la résistance.

La réaction vietnamienne ne s'est pas fait attendre. Le Nhân Dân, organe du PC vietnamien, a rejeté, mercredi 19 août, les conditions de l'ASEAN et rappelé que la « réunion non officielle » entre factions cambodgiennes, qu'il a acceptée, ne peut avoir pour objet que la « réconciliation nationale » sur la base de l'élimination des Khmers rouges.

Ainsi, chaque camp semble se retrancher sur des positions antérieures. Certes, il faut tenir compte du contexte. Le ministre thaïlandais des affaires étrangères se trouve actuellement en visite officielle à Pékin, où on lui a dit à quel point on « appréciait » l'attitude ferme de la Thaïlande. D'un autre côté, le prince Sihanouk a décidé de mettre entre parenthèses, entre le 29 août et le 2 septembre, son « congé » d'un an à la tête de l'Etat cambodgien — la résistance occupe le fauteuil du Cambodge à l'ONU — pour effectuer une visite officielle de trois jours en Chine à la tête d'une délégation comprenant M. Khiêu Samphan, l'un des principaux Khmers rouges.

Il reste que les indices d'une amorce de négociation demeurent bien maigres, même quand les Viêtnamiens continuent d'affirmer que, quoi qu'il advienne, ils retireront leurs troupes du Cambodge en 1990, soit douze ans après leur intervention. Apparemment, les Chinois n'ont pas changé d'un iota leur position sur la question.

Le sujet a sans doute été abordé par les Soviétiques et les Chinois au cours de leurs « négociations frontalières » en cours à Pékin. Mais, si tel est le cas, rien n'a filtré, et les Soviétiques ont toujours affirmé que, tout en étant favorables à un règlement politique du conflit cambodgien, ils laissaient leurs alliés indochinois libres de leurs manœuvres.

De toute façon, la méfiance affichée, entre-temps, par les principaux protagonistes régionaux du conflit n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, de bon augure. Une fois sa visite officielle achevée, le prince Sihanouk retrouvera sa « liberté », qui lui permettra, s'il le veut ou le peut, de reprendre, à titre officieux, un dossier pour l'instant gelé.

Khartoum et la rébellion dans le Sud

Plusieurs centaines de civils massacrés par l'armée soudanaise

Plusieurs centaines de civils — six cents selon les rebelles, deux cent cinquante selon une agence de secours internationale — ont été massacrés par l'armée soudanaise à Wau, dans le sud du pays... D'autre part, M. Bernd Kaut, président de la Mission catholique internationale, de retour de Khartoum, a révélé à l'AFP que des milices arabes musulmanes armées par le gouvernement pour lutter contre les rebelles du Sud se livraient à un trafic d'esclaves.

L'annonce du massacre des civils de Wau a été faite mercredi 19 août par la radio de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS, dirigée par le colonel Garang). Selon cette radio, la tuerie s'est déroulée les 11 et 12 août, lorsque le commandant militaire de la province, le général Abou Ghouroun Abdallah, a occupé plusieurs quartiers résidentiels et fait tuer trois cent cinquante personnes. Dans les jours qui ont suivi, deux cent cinquante personnes ont été choisies au hasard et abattues *« comme des moutons »* a ajouté la radio.

A Khartoum, un porte-parole d'une agence de secours internationale a confirmé le massacre, mais a ajouté que d'après ses propres estimations le nombre des victimes se situerait autour de deux cent cinquante.

J. G.

(Lire la suite page 5.)

L'humeur de M. Giraud

UN DÉSERTEUR !!

OH ! IL N'IRA PAS LOIN !

Lire page 20 nos informations et l'article de JEAN-YVES LHOMEAU

En 1988, après l'introduction d'une TVA

Les entreprises économiseront 6 milliards de francs sur le téléphone

Le 1er novembre, une TVA de 18,6 % sera introduite sur le téléphone. Pour les particuliers, cette réforme ne changera rien : le prix de l'unité de base, toutes taxes comprises, restera de 73 centimes. Mais les entreprises, qui peuvent déduire cette TVA, y gagneront 5,9 milliards de francs en 1988, somme qui constitue l'essentiel des baisses de charges fiscales promises par le gouvernement sur le budget de l'an prochain.

L'introduction d'une TVA sur le téléphone a été voulue par M. Longuet, ministre délégué aux P et T, dans un double but. Il espère d'abord clarifier ses relations budgétaires avec l'Etat. Chaque année, la Rue de Rivoli prélève, en effet, dans la caisse du téléphone, des sommes imposantes (16,8 milliards de francs en 1987) pour financer la filière électronique, l'espace ou simplement pour « boucler » le budget général. Cette pratique anti-économique, qui date de 1983, fait dépendre le prix de l'unité téléphonique des besoins du ministre des finances et non de ceux des P et T.

Le second objectif était de réduire ces prélèvements « indus » de l'Etat. Sur ce point, c'est l'échec. La Rue de Rivoli n'a rien perdu dans cette réforme.

(Lire page 18 l'article d'ÉRIC LE BOUCHER.)

Après son « Heure de vérité »

La leçon de Désir

Comment ne pas céder au charme de... Désir ? L'apparition, mercredi 19 juillet à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, du président de SOS-Racisme aura fait passer, dans la touffeur de ce tardif été, comme un coup de fraîcheur.

Voilà un jeune homme de vingt-sept ans, titulaire momentané de ce trône médiatique — tellement envié par les « grands » ! — qu'est l'émission de François-Henri de Virieu et donnant aux « pros » qu'on y voit habituellement une belle leçon ! Leçon de communication, de clarté, de simplicité et de conviction.

Après tant de ces heures, qui seraient plus justement baptisées parties de cache-cache avec la vérité ou vol au-dessus d'un nid de mensonges ; après tant de personnages défilant devant la France assemblée pour proférer semi-vérités, fausses confidences et s'indigner dans l'artifice, Harlem Désir est apparu, dans la manière, comme l'exact contraire des maîtres du ballet politicien. Aux questions pernicieuses (voire hargneuses) il répond dans la limpidité. Aux pièges mal tendus par un Henri Amouroux vraiment mal luné, il oppose une « candeur » qu'on peut juger « étudiée », comme le dit *le Figaro*, mais qui « passe » très bien. N'a-t-il pas démontré qu'on peut être à la fois militant et tolérant, ferme et ouvert, franc sans brutalité ?

Au pire, si vraiment il y avait habileté dans tout cela, si Harlem Désir n'était que le produit d'une technique achevée de communication, et son discours le résultat d'une subtile cuisine à visée souterrainement politique, et lui-même un surdoué de la grande école des médias, cela même vaudrait un coup de chapeau. Mais est-ce vraiment le secret de sa performance ?

Non, s'il a donné le sentiment de parler juste, c'est peut-être tout simplement qu'il pense juste. Et qu'il n'a pas — contrairement à tant de retors — à jouer un personnage, à affecter des opinions à géométrie variable, à tenir compte d'un électorat ou d'une clientèle, à surfer entre des tendances ou des alliances.

Rassurer et convaincre, tel fut son propos.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 7.)

Les restaurations de la chapelle Sixtine

La nouvelle palette de Michel-Ange

Grâce à la restauration — en cours — des fresques de la chapelle Sixtine *(voir « le Monde » du 30 avril)*, le public découvre les couleurs de la palette réellement utilisée par Michel-Ange : une gamme claire, rose, vert d'eau, mauve. Une découverte niée par certains et qui a déclenché une violente polémique en Italie.

par André Chastel

La restauration des grands cycles de fresques du Vatican a commencé il y a plus de vingt ans. Aux *Stanze* de Raphaël, il fallut consolider plusieurs surfaces « soufflées » qui sonnaient creux, avant de procéder à l'allégement des repeints ; on utilisa un solvant tout simple qui n'a — que l'on sache — provoqué aucune alarme. Puis on est passé à la chapelle pontificale, la grande « halle » de Sixte IV, décorée peu après 1480 par l'équipe toscane de Laurent de Médicis. Il y avait comme un film grisâtre sur les silhouettes de Botticelli et de Signorelli. On le lava avec la même technique douce.

Ces opérations furent comme d'habitude accompagnées de petites découvertes : les inscriptions à la dague en l'honneur de Charles Quint dans la « chambre de la signature » — cicatrice du sac de 1527, que déjà on aperçoit moins bien aujourd'hui, tant la poussière et le va-et-vient des visiteurs voilent vite l'épiderme des fresques. A la Sixtine : les filets d'or, qu'il a fallu ranimer, et les inscriptions latines courant au-dessus des scènes évangéliques et bibliques — clef décisive pour l'iconographie du cycle. Approbation générale.

Restait l'œuvre redoutable du géant, du héros (tous les termes sont bons), qui par deux fois s'était emparé de la chapelle pontificale et l'avait adaptée à sa mesure, pour illustrer la naissance du monde (1508-1512) et la fin des temps (1534-1541). Redoutable, parce que tout ce qui concerne Michel-Ange éveille, légitimement, après tout, les passions. C'est un phénomène magnétique.

Le directeur des musées du Vatican, le professeur Pietrangeli, réunit une équipe nouvelle, calme et décidé, qui reconstitua l'échafaudage aérien ou « pont », conçu par Michel-Ange pour œuvrer sans appui au sol. Procédant de bas en haut, on traita d'abord, de 1980 à 1984, les lunettes au-dessus des fenêtres. Ce fut une révélation, et pour tout le monde. D'abord l'épaisseur de la crasse qui exigeait un solvant un peu plus actif. Et puis, l'apparition d'une gamme claire : rose, vert d'eau, mauve... qui expliquait d'un coup les surprenants jeux de couleurs de la génération maniériste.

Enfin le sens bougeant, comme toujours avec l'aspect, les sombres silhouettes pathétiques décrites jusqu'à hier par les commentateurs cédaient la place à une figuration vivace, savante et malicieuse des générations bibliques, brossée avec un merveilleux entrain. On découvrait un peintre oublié.

En 1984, commençant par l'est, le travail a abordé les grandes scènes d'angle : *Judith* et *David*, l'énorme *Zacharie* au-dessus de la porte et les premières travées avec les fameux *ignudi*. C'est alors que se manifesta une critique, suivie d'une polémique assez violente qui a gagné les médias et a failli compromettre toute l'entreprise, dont l'achèvement était normalement prévu pour 1988 à la voûte, et 1992 pour le mur du *Jugement*. C'est là qu'il faut s'interroger.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

LIVRES

Derniers feux romantiques

Le troisième volume des œuvres de Gobineau dans la « Pléiade » ; la réédition de *Madame Putiphar*, de Petrus Borel, chef-d'œuvre de littérature « frénétique » ; la traduction de deux récits d'Eduard von Keyserling, *Eté brûlant* et *Versant sud* ; une énorme biographie de Francis Ambrière, *le Siècle des Valmore* : le romantisme au bout de sa trajectoire.

Réinventer l'Orient

Un texte du philosophe André Comte-Sponville. *« L'Orient ne m'a jamais attiré »*, écrit-il, *« et j'ai horreur de l'exotisme... Je suis d'Occident irrémédiablement »*. Mais la pensée occidentale a besoin de retremper ses forces dans la sagesse des doctrines asiatiques. En écho, Roger-Pol Droit analyse le livre de Heinrich Zimmer *Maya, ou le rêve cosmique dans la mythologie hindoue*, et André Velter, à travers une autobiographie, *Oupra*, et une anthologie, *Maharashtra*, évoque la misère et la colère des parias de l'hindouisme.

Pages 9 à 13

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Avions renifleurs et rayons N

Comment des techniciens qualifiés peuvent-ils se laisser abuser par des inventeurs en « peau de lapin » ?

par Jean-Noël Jeanneney

LES caricaturistes s'en sont donné à cœur joie. Tant paraît nimbée de farfelu cette affaire dite des « avions renifleurs » qui défraya la chronique à la fin de 1983 et tout au long de 1984. La dénomination dont on l'affubla, et qui revient, semble-t-il, au *Canard enchaîné*, contribua à lui donner ses couleurs vives – du gag au drame, du plus loufoque au plus grave.

A la fin de mai 1976, l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières, plus connue sous le nom d'ERAP (établissement public détenant les parts de l'Etat dans le groupe Elf), passe contrat avec les promoteurs d'un procédé mirifique qui doit permettre de détecter sous terre à grande profondeur des gisements minéraux, depuis le sol ou depuis les airs, en faisant l'économie des forages. Le président de l'ERAP, Pierre Guillaumat, ancien ministre des armées du général de Gaulle et maître-d'œuvre de la politique nucléaire et pétrolière française depuis plusieurs décennies, y engage son autorité. Le chef de l'Etat, Valéry Giscard d'Estaing, informé, donne son aval. Pendant plus de deux ans, d'octobre 1976 au début de 1979, des expériences se déroulent, à grands frais et sous le sceau du secret, en collaboration entre le groupe Elf et les « inventeurs » du procédé, un Belge, le comte de Villegas, et un Italien, Aldo Bonassoli. En dépit de résultats pour le moins incertains, l'engagement financier d'Elf s'alourdit au fil des mois et la société finit par faire l'acquisition du procédé, en partenariat avec M. Philippe de Weck, le président de l'Union des banques suisses.

La méfiance ne l'emporte qu'au printemps de 1979. Peu après une démonstration peu concluante du procédé en Champagne, en présence du président de la République, l'évidence d'une supercherie éclate aux yeux des ingénieurs français. Le contrat de juin 1978 est rompu et Elf met fin à l'aventure. Bien que le groupe ait obtenu la restitution des derniers versements, il y a perdu sans aucune contrepartie positive une somme à situer dans une fourchette de 740 à 790 millions de francs (soit plus de 1,3 milliard 1987), dont une bonne partie a disparu on ne sait trop où... sans justificatif (1).

Cette déconfiture est analysée avec une précision clinique dans le rapport dont est chargé en décembre 1979 François Giquel, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Achevé un an plus tard, ce document, très sévère pour les responsables, demeure confidentiel et n'est transmis par le président de la Cour des comptes, M. Bernard Beck, qu'au seul premier ministre, Raymond Barre, le 21 janvier 1981. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, en octobre de la même année, à la veille de sa retraite, M. Beck détruit les exemplaires restés en sa possession. Le dossier continue pourtant de cheminer souterrainement, à l'initiative de la Direction générale des impôts.

Le 21 décembre 1983, le *Canard enchaîné*, qui a déjà mentionné l'affaire au mois de juin, y revient avec plus de détails. Elle devient alors publique, donc politique, parmi une débauche d'interpellations croisées entre gauche et droite : le suspense étant entretenu par la disparition provisoire du rapport Giquel, jusqu'à ce qu'un exemplaire en soit finalement remis par Raymond Barre à Pierre Mauroy, son successeur à Matignon. Les incidents annexes se multiplient, comme il advient toujours en de telles circonstances. Puis, peu à peu, la poussière retombe, François Mitterrand lui-même calmant le jeu lorsque, le 29 août 1984, il demande à l'Assemblée nationale de ne pas exiger la comparution de son prédécesseur devant la commission d'enquête qu'elle a instituée.

Dans une lettre au président de la République, publiée le 28 décembre 1983, Albin Chalandon, qui a succédé à Pierre Guillaumat à la tête d'Elf-ERAP en plein milieu des essais, en juin 1977, et qui a eu ensuite la charge désagréable de refermer le dossier, résume les thèses de l'ancienne majorité de droite : certes, il y a eu un échec patent, mais l'histoire de l'industrie est jonchée de déceptions. Placé devant de telles espérances, le groupe eût été coupable de ne pas essayer ; ensuite, garder le silence, c'était préserver le renom de la maison, dans l'intérêt du pays. En face, la gauche continue de soutenir que l'intérêt national a bon dos et que le secret d'Etat a servi en réalité à faire échapper les responsables à leurs responsabilités : leurs erreurs ayant coûté très cher (ce qui ne peut pas être nié) à la société nationale et, en dernier ressort, à la collectivité. Sur quoi, faute de carburant, le moteur s'essouffla, puis se tut (2).

DÉLAISSONS le volet politique : le jeu des polémiques ayant été en somme assez convenu. Avec le recul, la curiosité se porte ailleurs, plutôt vers la période qui précède le tumulte public. L'étonnement n'est pas que ce risque industriel ait été pris, mais qu'il l'ait été avec tant de légèreté et que l'illusion ait pu tant se prolonger. Dans la quête des précédents, ce qu'il faut privilégier, ce sont les mécanismes qui ont conduit des gens de bonne foi, des techniciens qualifiés et des administrateurs chevronnés, à se laisser abuser si longtemps et à si grands frais par des inventeurs en peau de lapin, escrocs probablement, illusionnistes en tout cas, et qui parurent, quand ils émergèrent sur la scène, d'assez piteuse envergure. Alors surgit un autre cas de cécité collective dans le champ du scientifique : l'affaire des « rayons N » (3).

En l'honneur de Nancy

Le 23 mars 1903, le physicien René Prosper Blondlot (1849-1930), professeur à la faculté des sciences de Nancy, annonce qu'il a découvert, huit ans après la mise en évidence des rayons X par Röntgen, un nouveau type d'émissions à partir des sources mêmes des rayons X, émissions qui se manifestent par l'augmentation de l'éclat d'une étincelle électrique jaillissant entre deux électrodes. Le savant les intitule « rayons N » en l'honneur de sa bonne ville de Nancy.

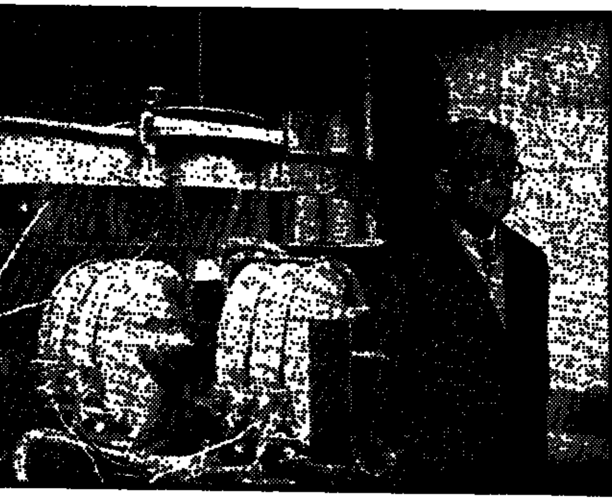
Les beaux rayons tout neufs connaissent en France une fortune rapide. On en découvre partout. Un collègue de Blondlot, Augustin Charpentier, professeur à la faculté de médecine de la même université, révèle qu'ils sont aussi émis par le système nerveux de l'homme. D'autres ajoutent bientôt à la liste des sources N les charges magnétiques, divers gaz et produits chimiques, les plantes dans l'obscurité... Un chercheur de la Sorbonne, Arsène d'Arsonval, y adjoint l'aire de Broca, région du cerveau qui est le siège de la parole, et avance que les rayons N pourraient expliquer un phénomène parapsychologique comme l'hyperacuité visuelle des hystériques. Le même Charpentier déjà nommé finit par affirmer, à partir d'expériences sur des grenouilles momifiées, que le corps humain continue, après la mort, à émettre des rayons de Blondlot. On dénombre dans les publications scientifiques, entre 1903 et 1906, trois cents articles sur le sujet, signés par cent auteurs différents. L'Académie des sciences, impressionnée, décerne à Blondlot, en 1904, son prix Leconte, d'un montant de 50 000 F (au dernier moment, une heureuse prudence en fit élargir les motifs des seuls rayons N à *« l'ensemble de son œuvre »*)...

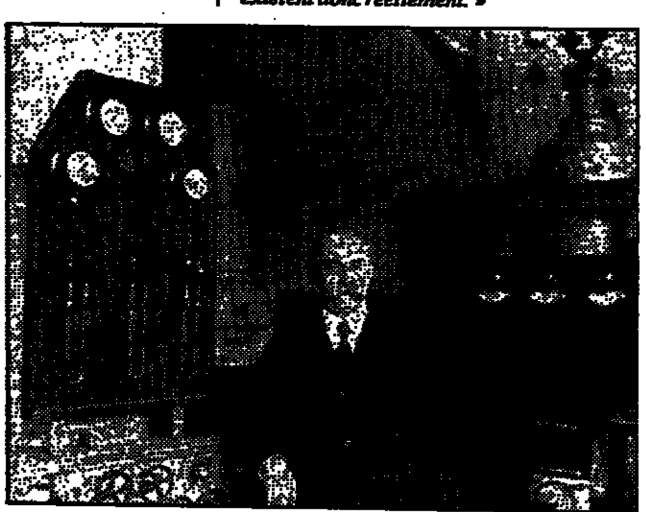
Or le lecteur l'a déjà compris : *les rayons N n'ont jamais existé.* Et Jean Rostand l'a fort bien dit : *« Ce qui est extraordinaire dans cette affaire, c'est le nombre et la qualité des « égarés ». Il ne s'agit pas de demi-savants, de charlatans, d'extravagants, d'amis du merveilleux ; non, ce sont de vrais hommes de science, désintéressés, probes, habitués aux méthodes et aux mesures de laboratoire, des hommes à la tête froide et solide, et qui soit avant, soit après l'aventure, ont fait leurs preuves de chercheurs : professeurs de faculté, médecins des hôpitaux, agrégés, Jean Becquerel, Gilbert Ballet, André Broca, Zimmern, Bordier, etc.* (4). »

POUR comprendre, il faut faire sa place à une donnée écrasante : l'obsession de l'intérêt national. Elle brouille la vue des acteurs et englue leur sens critique. Les adversaires de Blondlot ne surgissent-ils pas d'abord en Allemagne ? L'origine nancéienne de l'invention, qui la fait apparaître aux marges des provinces perdues de 1871, accentue la coloration patriotique. L'université de Nancy s'est enrichie d'une partie de la substance de celle de Strasbourg enchaînée. Henri Poincaré, le grand mathématicien lorrain, se fait le rapporteur chaleureux du prix décerné par l'Académie. La fierté provinciale, en somme, concentre avec une force accrue les élans du nationalisme d'ensemble.


JEAN-LOUP CHARMET

Ci-dessus, le physicien René-Prosper Blondlot, « découvreur » des rayons N, et, ci-dessous, les professeurs Becquerel et d'Arsonval




PHOTOS ROGER-VIOLLET

Or telle est aussi l'ambiance qui enveloppe à Elf-ERAP les débuts de l'affaire des « avions renifleurs » : esprit de compétition internationale (on se persuade qu'Exxon pourrait être intéressé), crainte de l'espionnage, patriotisme inquiet, avec un jeu de gros intérêts financiers. Albin Chalandon a évoqué auprès de François Giquel *« l'espèce de terreur morale »* qui en est résultée un moment. *« Abandonner, c'était presque trahir. »* Tous les protagonistes, explique François Giquel, ont souligné devant lui *« le climat dont ils se sentaient entourés, le sentiment de toucher à quelque chose qui pouvait changer le sort de la France, voire du monde, et la responsabilité qu'ils en éprouvaient »*. Passent ainsi en coulisses dès les premiers contacts toutes sortes de barbouzes étranges, tandis que Me Jean Violet, l'avocat d'affaires qui fut le premier intermédiaire, semble avoir eu des liens étroits avec le SDECE. *« Notre erreur,* dit plus tard à un journaliste l'un des dirigeants d'Elf, *a été de croire que les gens qui travaillent pour les services spéciaux étaient forcément des patriotes (5). »* Et patriotisme veut dire secret imposé : ce qui rend plus difficiles encore les vérifications, ce qui explique probablement qu'Elf ait attendu si longtemps pour faire procéder par des détectives privés aux vérifications qui leur démontrèrent l'absence de toute référence scientifique des « inventeurs » avec qui il s'était engagé.

Dans une pareille atmosphère, prennent toute leur portée les phénomènes d'autosuggestion. La bonne foi de Blondlot n'a jamais été mise en cause, pas plus que celle de Pierre Guillaumat, qui, pour avoir continué de suivre les recherches après son départ de la présidence, en a assumé dignement, après coup, la responsabilité entière. Que l'escroquerie soit avérée dans le cas des « avions renifleurs » est une différence secondaire. Ce qui intrigue, c'est la façon dont un petit groupe d'experts rompus aux règles de la méthode expérimentale perd soudain le sens des précautions ordinaires, de la méfiance féconde, du doute créateur.

Dès 1907, le psychologue Henri Piéron offre une analyse de l'illusion des « rayons N ». Dans un premier temps, l'exaltation de la découverte, dans un second, la crainte de s'être trompé et d'être ridicule viennent brouiller l'objectivité du regard. Blondlot fonde sa démonstration sur la luminosité accrue d'une flamme ou la phosphorescence plus grande d'une plaque telles qu'on les décèlerait à l'œil nu. *« Il est possible,* observe Piéron, *de faire voir à certains sujets des accroissements d'éclat imaginaires avec des affirmations suffisamment autoritaires.* (6). » Quant aux photographies prises à l'appui, nul doute qu'il pouvait y avoir allongement « inconscient » du temps de pause au service de la démonstration. C'est le même aveuglement qui fit accepter à Elf-Aquitaine que Pierre Alba, son représentant, ait procédé à ses vérifications de façon aussi fruste lors des essais du début de mai 1976 : à bord de l'avion, selon le rapport Giquel, il était muni d'un simple jeu de cartes de l'IGN *« sur lequel il s'efforçait de pointer les « gisements » (anciens et nouveaux) décelés par le couinement plus ou moins sonore de l'appareil... »* Et le même phénomène psychologique détourna les responsables de la société de se laisser ébranler quand ils constatèrent *« des défilements d'images à l'inverse de ce qui était attendu, (...) par exemple à Lacq, en mai 1977, des images apparaissant sud-nord dans un vol nord-sud »*.

Dans l'un et l'autre cas, la vérité ne peut éclater qu'à deux conditions : qu'intervienne un expert qui est psychologiquement libre de toute implication dans l'aventure et qu'il procède subrepticement, sans en prévenir les maîtres du jeu. En 1904, c'est le physicien américain Robert Wood qui, visitant le laboratoire nancéien de Blondlot, retira discrètement du spectroscope le prisme d'aluminium utilisé et constata que le professeur continuait imperturbablement de faire les mêmes observations (7). Semblablement, l'expert désigné par André Giraud, ministre de l'industrie, quand celui-ci fut mis (tardivement) au courant, Jules Horowitz, directeur de l'Institut de recherche fondamentale du Commissariat à l'énergie atomique, démontra définitivement la supercherie des « inventeurs renifleurs » en mai 1979 en demandant que l'on refît l'expérience de vision à travers un mur, souvent pratiquée par Bonassoli pour convaincre. On installait une règle graduée derrière la cloison. A l'insu de Bonassoli, l'expert rompit et tordit la règle. *« L'image d'une règle parfaitement droite, horizontale, parut alors sur l'écran... »* (rapport Giquel). Le roi était nu... tard !

ET encore ne l'était-il pas pour tout le monde. La démonstration de Wood ? Un zélateur de Blondlot se serait écrié : *« Mais ça ne m'étonne pas du tout ! J'ai déjà constaté cela à Nancy : les rayons déviés par une lentille d'aluminium restaient déviés quand on retirait la lentille* (8)... » La démonstration de Jules Horowitz ? Certains responsables d'Elf-ERAP (mais non ses présidents, désormais convaincus du complet trucage...) dirent à François Giquel qu'à leur avis les « inventeurs » avaient *« capté quelque chose qu'ils n'étaient pas capables de maîtriser »*, puis *« ayant sous-estimé les difficultés, auraient été amenés à gonfler les résultats pour continuer à faire illusion (...) avant de provoquer plus ou moins délibérément la rupture »* – et ce fut à peu près la défense de Bonassoli lui-même quand il reçut les journalistes. Force surprenante des certitudes irrationnelles...

Un autre trait commun est l'effet de la situation sociale des acteurs. Tout se passe comme si un petit groupe de gens honorablement connus se renforçaient les uns les autres, le réseau de leurs relations privilégiées contribuant à masquer la fragilité des thèses et donnant l'illusion d'une diversité de preuves.

Un collègue de Blondlot, Pellat, écrit dans la *Revue scientifique* en 1904 : *« Je crois à l'existence des « rayons N » parce que M. Blondlot est un savant très sérieux. J'ai la plus grande confiance dans son habileté scientifique et dans son habileté expérimentale. Non seulement il est incapable d'annoncer et de décrire un phénomène fictif, mais encore il ne peut pas se laisser illusionner ou suggestionner : les « rayons N » existent donc réellement. »*

Pour les « avions renifleurs », l'argument d'autorité n'est pas moins présent. Elf ne s'est pas laissé impressionner seulement par les services secrets, mais aussi par la personnalité, encore prestigieuse à droite, du président Antoine Pinay, qui s'est donné comme caution pour le groupe porteur du procédé miracle, et par celle de Philippe de Weck, président de l'Union des banques suisses, agissant en qualité de fondé de pouvoir pour la société Fisalma, celle des « inventeurs »...

Quels que soient les dégâts politiques, financiers et humains de l'une et l'autre affaire, le dommage en fut en somme assez limité à l'échelle de la France. Même, on est tenté un instant par l'éclat de rire qui entoure les bonnes grosses farces. Et pourtant, du côté des rapports entre la science, la politique et la société, à l'ère des risques majeurs liés au développement des techniques, ne se prend-on pas de quelque inquiétude devant ces hébétudes de l'esprit critique paralysé ?

(1) 150 millions furent finalement restitués au groupe Elf-ERAP en mars 1984.

(2) Outre la presse de 1983-1984, qui est riche, les deux sources principales d'information demeurent le rapport de François Giquel (publié à La Documentation française et par *Libération* le 4 janvier 1984) et le rapport de la commission d'enquête parlementaire, présidée par Jean-Pierre Michel, député socialiste de la Haute-Saône, et dont le rapporteur était Parfait Jans, député communiste.

(3) *Cf.* Mary Jo Nye, « N-rays : an Episode in the History and Psychology of Science », *Historical Studies in the Physical Sciences*, nº 11-1, 1980, pp. 125-156 ; Pierre Thuillier, *le Petit Savant illustré*, Paris, Le Seuil, 1980, chapitre VIII, « La triste histoire des « rayons N », (pp. 58-67). (Repris d'un article de *la Recherche*, nº 95, décembre 1978), et William Broad et Nicholas Wade, *la Souris truquée, enquête sur la fraude scientifique*, trad. de l'anglais, Paris, Le Seuil, 1987, pp. 125-127.

(4) Jean Rostand, *Science fausse et fausses sciences*, Paris, Gallimard, 1958, p. 38 (cité par Broad et Wade, p. 126).

(5) *Cf.* l'enquête de Daniel Schneidermann, *le Monde*, 30 mars 1984, et le rapport de la commission d'enquête parlementaire.

(6) Henri Piéron, « Grandeur et décadence des « rayons N », *Année psychologique*, 1907, pp. 143-169.

(7) Le récit de Wood est donné par Mary Jo Nye, art. cité, p. 142.

(8) Cité par Jean Rosmorduc, « Une erreur scientifique au début du siècle, les « rayons N », *Revue d'histoire des sciences*, Paris, PUF, janvier-mars 1972, tome XXV, nº 1, pp. 13-25.

Demain : Rodin et Buren

temps



Etranger

La tension dans le Golfe

Un convoi américano-koweïtien navigue sous haute surveillance iranienne

La région du Golfe est de plus en plus fréquentée. Navires de guerre américains, français et iraniens s'y côtoient maintenant quotidiennement pour différentes missions, tandis que, selon un journal américain, Washington a décidé de renforcer sa flotte dans la région en y adjoignant cinq chasseurs de mines, portant ainsi le nombre de ses unités engagées dans le Golfe à près de trente.

Le convoi de trois navires koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis, qui a passé le détroit d'Ormuz dans la nuit de mardi à mercredi, poursuivait sa route, le jeudi 20 août, vers le Koweït sous escorte américaine, mais aussi sous la surveillance d'une frégate iranienne, qui, pendant la journée de mercredi au moins, a « *accompagné* » les trois pétroliers et les navires de l'US Navy.

Le Pentagone a reconnu que le convoi avait rencontré plusieurs navires iraniens effectuant des « *patrouilles de routine* ». A bord de l'un des bateaux iraniens en mer d'Oman, le *Kharg*, engagé, selon Téhéran, dans des opérations de déminage, des journalistes étrangers ont pu observer les évolutions d'hélicoptères et de navires de guerre américains, ainsi que français, croisant à proximité de la flottille iranienne accompagnant le *Kharg*.

« *Ils nous connaissent et nous les connaissons, mais ça s'arrête là* », a confié un officier de marine iranien après avoir indiqué que chacun s'était identifié, conformément aux procédures maritimes habituelles. Le destroyer américain *Flattey*, l'un des bâtiments engagés dans le convoyage de pétroliers koweïtiens, ainsi que la corvette française *Georges-Leygues* ont été signalés à proximité des unités iraniennes par l'équipage du *Kharg*.

Le commandant du bateau, M. Faramaz Khosmaneh, a indiqué aux journalistes étrangers présents à son bord que quatre mines avaient été découvertes et neutralisées depuis le début des manœuvres iraniennes, samedi dernier, précisant qu'il s'agissait de mines à système mécanique explosant au contact d'une coque.

Le dernier incident en date connu dans la région du Golfe et de la mer d'Oman remonte à mardi, lorsqu'un navire marchand battant pavillon libérien a été attaqué par des vedettes rapides. Les Américains ont nommément désigné les Iraniens comme étant responsables de cette attaque. Ce que Téhéran a démenti indirectement, affirmant que c'était en fait l'œuvre de « *ceux qui veulent provoquer des tensions* » dans la région.

Affrontements dans le Nord

Pendant ce temps, dans le nord du Golfe, Irakiens et Iraniens continuent à s'affronter. Téhéran a annoncé la destruction, mercredi, de cinq navires irakiens, dont quatre dans le chenal séparant le Koweït de la péninsule de Fao prise par les forces iraniennes en février 1986. Bagdad a aussitôt démenti. De plus, les Iraniens ont fait état de bombardements, par leur aviation et leur artillerie, d'objectifs militaires et économiques en Irak.

A New-York, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU poursuivent leurs consultations sur les suites éventuelles à donner au fait que leur appel à un cessez-le-feu immédiat, dans la résolution 598 adoptée il y a exactement un mois, n'a toujours pas été entendu. Lundi prochain, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, doit, en outre, s'entretenir à New-York avec le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohammed Javad Larijani.

Par ailleurs, le groupe japonais Mitsui a exprimé son intention de se retirer d'une société qui avait été constituée, conjointement avec l'Iran, en vue de la construction d'un complexe pétrochimique dans le sud de ce pays, suscitant l'inquiétude de responsables japonais quant à l'avenir des relations bilatérales, l'Iran étant le principal fournisseur de pétrole du Japon. – *(AFP, Reuter.)*

Après la libération de M. Charles Glass

Washington annonce le retour à Damas de son ambassadeur

Le gouvernement américain a décidé le retour de son ambassadeur, M. William Eagleton, en Syrie aux alentours du 1er septembre, ont annoncé, le mercredi soir 19 août, deux responsables américains, qui ont demandé à ne pas être cités nommément. Ils ont cependant ajouté que cette décision avait été prise avant que le journaliste américain Charles Glass ne recouvre la liberté mardi après soixante-deux jours de captivité au Liban et ne doit pas être considérée comme une récompense accordée à Damas pour ses efforts pour faire libérer les otages américains. « *Nous ne voulons pas qu'Eagleton constitue une récompense pour Glass* », a déclaré l'un des responsables. Washington avait fait part, la veille, de sa « *reconnaissance* » à la Syrie pour ses efforts en faveur de M. Glass.

M. Eagleton avait été rappelé en octobre 1986 pour protester contre le rôle attribué à la Syrie dans une tentative d'attentat contre un avion israélien à Londres. Les Etats-Unis avaient également imposé des sanctions à la Syrie, qui figure toujours sur la liste des Etats accusés par Washington de soutenir le terrorisme.

Un retour de M. Eagleton à Damas avait été évoqué après la fermeture en juin dernier du bureau du groupe extrémiste palestinien d'Abou Nidal à Damas. Le président Ronald Reagan avait envoyé un message au président syrien Hafez El Assad proposant d'explorer les possibilités de dialogue entre les deux pays, avant qu'un émissaire de M. Reagan, M. Vernon Walters, ne se rende en juillet dans la capitale syrienne.

« Dialogue indirect » entre Washington et Téhéran

A Damas la radio officielle a estimé que les remerciements adressés par les Etats-Unis à la Syrie après la libération de l'otage américain Charles Glass sont une « *reconnaissance de son rôle dans cette libération* ». Elle a ajouté que la Syrie avait aidé à cette libération parce qu'elle est « *hostile au terrorisme et n'accepte pas le rapt des innocents, des journalistes et des diplomates (...) et non pour des considérations relatives à l'otage (...) ou pour plaire à l'administration américaine qui n'a pas cessé d'accuser la Syrie de soutenir le terrorisme* ».

Un « dialogue indirect » semble d'autre part s'être engagé entre Washington et Téhéran à la suite de la libération de Charles Class. Dans une interview accordée mercredi à une station de télévision américaine, le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, a proposé d'échanger les otages américains détenus par des groupes pro-iraniens au Liban contre des chiites détenus en Israël et au Koweït. Il a indiqué que Téhéran était prêt à intercéder auprès des ravisseurs des otages étrangers si les Etats-Unis pressaient Israël de libérer ses prisonniers chiites.

Prié de dire s'il proposait là un échange, le président du Majlis a répondu : « *Oui, je le fais.* » S'engageant à faire de son mieux pour obtenir la libération des otages américains, il a ajouté que cet échange devrait également porter sur les militants extrémistes chiites détenus au Koweït. « *Je ne dis pas que j'ai un pouvoir absolu pour le faire. Je promets seulement de faire de mon mieux. Je pense que je peux être d'une certaine aide* », a-t-il dit.

Autre geste américain susceptible de plaire aux Iraniens, le département d'Etat a laissé entendre mercredi qu'il n'avait pas l'intention de soutenir les Moudjahidins du peuple en lutte contre le régime de l'imam Khomeiny, répondant ainsi négativement à un appel dans ce sens de cinquante-deux membres du Congrès. Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, préparait une réponse à la lettre des cinquante-deux parlementaires, lui demandant d'adopter envers l'Iran une nouvelle politique davantage tournée vers ceux qui « *luttent au péril de leur vie* » contre le régime iranien, et en particulier les Moudjahidins du peuple.

Le porte-parole n'a pas précisé quelle serait la teneur de la réponse, mais elle a fait valoir que si les « *Etats-Unis déplorent les excès du régime Khomeiny (...), ils n'approuvent pas pour autant l'usage de la terreur et de la violence par des groupes d'opposition* ». Un responsable, qui a demandé à conserver l'anonymat, a dit de ne pas s'attendre à un changement de l'attidude très réservé de Wasghinton à l'égard des Moudjahidins.

Un porte-parole du département d'Etat a, d'autre part, rappelé que Washington soupçonnait les Moudjahidins d'être responsables de l'assassinat de plusieurs Américains pendant que le chah était encore au pouvoir. Il a souligné que cette organisation avait lancé une importante campagne de relations publiques pour améliorer son image et s'efforçait de minimiser son attitude anti-américaine. Mais, a-t-il ajouté, « *l'histoire des Moudjahidins et leur usage actuel de la violence en Iran continuent à peser lourdement dans notre analyse* ». – *(AFP, Reuter.)*

Asie



CORÉE DU SUD : l'agitation sociale

De nouveaux conflits naissent, d'autres sont réglés...

Les troubles sociaux en Corée du Sud se sont étendus, le jeudi 20 août, au secteur de l'électronique, tandis que l'on faisait état du règlement de conflits dans les mines, les chantiers navals et le textile. Deux usines du groupe électronique Lucky Goldstar ont été touchées ainsi que plusieurs autres à Kumi, dans le Sud-Est, où les ouvriers demandent des hausses de salaires et des syndicats indépendants. Les deux usines Goldstar ont été fermées.

La veille, environ mille policiers anti-émeutes s'étaient heurtés à un millier d'étudiants devant la gare de la ville de Taejon, dans le centre du pays, après une réunion destinée à créer une nouvelle fédération nationale étudiante. La police a fait usage de grenades lacrymogènes pour barrer la route à un cortège d'étudiants défilant du campus de l'université d'Etat de Chungnam à la gare de Taejon. Le défilé faisait suite à un rassemblement de 5000 étudiants venus de 95 universités du pays en vue de créer une nouvelle fédération étudiante chargée de coordonner l'agitation antigouvernementale. Les étudiants se sont dispersés après les premiers heurts avec la police.

L'hôtellerie touchée à son tour

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Juché sur une table, au beau milieu du hall au luxe quelque peu tapageur de l'un des palaces de Séoul, un chef cuisinier, coiffé de sa toque, haranguait trois cents de ses camarades de travail, assis par terre, scandant ses propos, le poing levé, du mot du jour en Corée du Sud, « *démocratisation* ». Portant eux-mêmes leurs bagages, les clients quittaient l'hôtel. Ce spectacle inattendu était celui offert, mardi 18 août dans l'après-midi, par l'hôtel Lotte : après douze heures d'agitation, la direction avait décidé de fermer. « *Nous ne pouvons plus assurer le service* », nous déclarait, avec un sourire contrit, l'un des directeurs, ajoutant comme pour s'excuser : « *Que voulez-vous, c'est la démocratie.* »

Dans la nuit, un accord est intervenu entre les grévistes et la direction et, ce mercredi matin, le hall du palace avait repris son aspect normal : les chasseurs revendicatifs d'hier s'inclinaient à nouveau à l'entrée des clients qui revenaient, s'empressant cette fois de porter leurs bagages. La grève du personnel du Lotte, la première qui, après les autres secteurs de l'économie, touche la prospère industrie du tourisme, pourrait cependant faire tache d'huile.

Toutes les catégories du personnel, pour la plupart en uniforme, avaient participé au *sit-in*. Le mouvement de revendication avait commencé lundi lorsqu'un groupe d'employés transforma inopinément le *coffee shop* en salle de meeting, expulsant les clients qui s'y trouvaient avec de peu aimables « *Japanese go home* ». Les revendications, dûment affichées, allaient d'augmentations de 30 % des salaires et de 600 % du bonus annuel à un jour de congé pour les femmes au moment de leurs règles.

Les grévistes avaient préparé une table, recouverte d'un tapis vert : d'un côté se tenaient les leaders du mouvement ; de l'autre, une chaise restait vide. Elle attendait le propriétaire de l'hôtel. Mais celui qu'on appelle le « *roi du chewing-gum* » se faisait attendre. M. Shigemitsu, un Coréen vivant au Japon, de son vrai nom, M. Shin Gyoh-Ho, n'est pas un homme à se faire convoquer par son personnel. Il était pratiquement sans le sou lorsque, dans le Japon dévasté et occupé par les Américains du lendemain de la guerre, il fut frappé par ces boules de gomme que les GI's crachaient par terre. Il emprunta, commença à fabriquer du chewing-gum et fit fortune. Comme il avait lu Goethe, il dénomma son chewing-gum Lotte (diminutif de Charlotte, l'amour de Werther). Par la suite, il se lança avec le même succès dans les biscuits et le chocolat.

Dans les années 60, Park Chung Hee fit appel à son patriotisme et le convainquit d'investir en Corée. Et M. Shigemitsu fit construire l'hôtel Lotte aux 942 chambres et au hall de marbre et de céramiques importés. Luxe clinquant et succès commercial. Encouragé, il construisit à côté un grand mgasin portant le même nom. Son plus ambitieux projet est actuellement en cours de réalisation : la construction de l'autre côté de la rivière Han d'une sorte de « *Lotte dream land* », pendant coréen du Dysneyland.

M. Shigemitsu pouvait difficilement invoquer les incertitudes du marché, comme le font aujourd'hui la plupart des patrons coréens confrontés à des revendications salariales, pour refuser de faire un geste envers ses employés. Pour ne pas entamer la réputation de son hôtel, il l'a fait, mais, mercredi en début d'après-midi, un mouvement de revendication commençait dans son grand magasin...

PHILIPPE PONS.

INDE : le terrorisme sikh

Noces sanglantes au Pendjab

NEW-DELHI
de notre correspondant

Mustaphapur : c'est le nom d'un petit village du district de Jalandhar situé dans l'Etat du Pendjab. Il est 22 heures 50, mardi 18 août, et chacun reste calfeutré chez soi. Les statistiques expliquent pourquoi : 1 002 personnes ont été tuées et 707 blessés au Pendjab entre janvier 1986 et juillet 1987. Au cours de la même période, 3 587 « *terroristes* » ont été arrêtés et 226 tués par les forces de police. Comme tous les Pendjabis, les habitants de Mustaphapur ont peur.

Le 15 août, quarantième anniversaire de l'indépendance de l'Inde, des extrémistes sikhs ont hissé le drapeau du Khalistan (Etat sikh indépendant) à Mustaphapur, un village pas tout à fait comme les autres : c'est ici que le ministre indien de l'intérieur, M. Buta Singh, lui-même sikh, est né. Ce soir, c'est la fête dans la maison de M. Mota Singh, oncle du ministre, M. Mota Singh vient de marier son fils Amrik, et toute la famille est revenue au village dans l'après-midi avec la jeune mariée.

Alors que le village dort, chez les Singh, les invités chantent et dansent le « bhangra », danse traditionnelle du Pendjab. Soudain, neuf terroristes armés de mitraillettes Sten font irruption. Trois autres sont restés près du camion à bord duquel le commando est arrivé. Quand ils partiront, dix minutes plus tard, six membres de la famille du ministre de l'intérieur ont été abattus et cinq autres grièvement blessés (*le Monde* du 20 août).

Amrik est emmené dans un petit débit de boissons voisin. Les terroristes lui disent qu'il va recevoir une « leçon » pour avoir loué cette échoppe, qui appartient à la famille du ministre, à un vendeur d'alcool. Les extrêmistes sikhs, qui ont déclaré la guerre aux vendeurs de tabac et d'alcool, ouvrent le feu et le jeune homme s'écroule. Au cour de la même nuit, sept autres personnes sont assassinées au Pendjab.

Dans le village, personne n'a rien entendu. En partant, les tueurs ont crié : « *Vive le Khalistan !* ». Et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, ils ont dit aux survivants : « *Nous sommes responsables de cette action... Allez le dire à Buta Singh.* »

LAURENT ZECCHINI.

SRI-LANKA : l'enquête sur l'attentat de Colombo

Le personnel du Parlement est interrogé par la police

La session du Parlement de Colombo s'est ouverte, le jeudi 20 août, avec vingt-quatre heures de retard en raison de l'attentat perpétré l'avant-veille dans ses locaux. Le président Jayewardene a déclaré que son gouvernement avait « *bien l'intention* » d'appliquer le plan de paix signé avec l'Inde le 29 juillet « *en dépit de la conspiration des forces du mal* ». Le Parlement doit, en principe, se prononcer sur ce plan en septembre.

Entre-temps, la police continue d'interroger les quatre cents employés du Parlement, dont le concierge a été arrêté. Le chef de l'Etat a rejeté la responsabilité de l'attentat, auquel il a échappé mais qui a fait un mort (un député) et quinze blessés, sur des terroristes cinghalais hostiles à l'accord de paix. Mercredi, des affiches félicitant les auteurs de l'attentat sont apparues dans la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

● **OTAN : Le général von Sandrart commandant en chef du secteur centre-Europe.** – Le général ouest-allemand Hans-Henning von Sandrart, cinquante-quatre ans, a été nommé commandant en chef des troupes alliées pour le secteur centre-Europe, a annoncé, le mercredi 19 août, un communiqué du commandant en chef des forces alliées en Europe, le général américain John Galvin. Le front centre-Europe, qui comprend la RFA et le Benelux, est le théâtre le plus important, politiquement et militairement, pour la défense alliée. Plus de la moitié du potentiel de défense classique alliée en Europe est concentrée sur ce front, face au dispositif militaire de l'URSS et du pacte de Varsovie. Actuellement commandant de l'armée de terre ouest-allemande, le général von Sandrart succédera officiellement, le 28 septembre, au général Leopold Chalupa, également de la Bundeswehr, qui prend sa retraite. – (AFP.)

● **Libération de quatre-vingt-six Occidentaux qui avaient bu de l'alcool lors d'une surprise-partie à Djeddah.** – Les quatre-vingt-sept Occidentaux arrêtés lors d'une surprise-partie à Djeddah, où l'on servait de l'alcool, ont été libérés – sauf le propriétaire des lieux, un Américain, – à la condition de quitter rapidement l'Arabie saoudite, ont annoncé des souces diplomatiques occidentales mercredi. Les quarante-neuf femmes, essentiellement des hôtesses de l'air et des infirmières canadiennes et britanniques, ont été libérées mardi. Les trente-huit hommes, dont six Américains, ont retrouvé la liberté progressivement mercredi, après que des citoyens saoudiens se furent porté garants pour eux.

● **M. Grunwald, de « Time », ambassadeur en Autriche ?** – Le président Ronald Reagan va probablement nommer M. Henry Grunwald (soixante-quatre ans), ancien directeur de la rédaction du groupe de presse Time Inc., ambassadeur en Autriche, ont annoncé, mercredi 19 août, des responsables de l'administration. M. Grunwald, juif autrichien qui avait fui les nazis en 1940, prendrait ce poste à un moment délicat. Les relations américano-autrichiennes sont en effet tendues depuis que les Etats-Unis ont interdit cette année l'entrée sur leur territoire au président Kurt Waldheim *(Reuter.)*

Europe

URSS

« Transparence » et apparitions

Certains aspects de la politique de « transparence » inspirée par M. Gorbatchev laissent parfois rêveur.

Il s'agit cette fois de religion. La semaine dernière, *les Nouvelles de Moscou* prenaient la défense des chrétiens de la ville de Kirov, qui demandaient la réouverture d'une seconde paroisse dans leur localité (*le Monde* daté 16-17 août). Un lecteur, qui se reconnaîtra sans doute, nous faisait observer aussitôt que la lecture de cet hebdomadaire était surtout destinée aux étrangers et que la publication de ce genre d'article dans ses colonnes n'avait peut-être qu'une signification limitée.

Voici aujourd'hui bien autre chose. La très prestigieuse *Literatournaïa Gazeta*, hebdomadaire, elle aussi, mais dont l'audience nationale est considérable, s'insurge à son tour contre les mesures dissuasives prises par les autorités locales à l'encontre des foules attirées par des apparitions de la Sainte Vierge dans la petite ville ukrainienne de Grouchevo.

L'un des aspects piquants de cette affaire est qu'elle avait été évoquée quelques jours plus tôt par le *Bulletin de la communauté chrétienne*, publication très peu officielle dont l'animateur n'est autre qu'Alexandre Ogorodnikov, dissident célèbre, fondateur d'un séminaire chrétien de philosophie religieuse, auquel ses activités ont valu en 1979 une condamnation pour *« parasitisme »* et une détention ininterrompue jusqu'au printemps dernier, où il a bénéficié, parmi d'autres, d'une mesure de libération.

Quarante-cinq mille pèlerins

Que se passe-t-il à Grouchevo ? Au mois d'avril dernier, une jeune fille, Maria Kizyn, affirme y avoir eu une vision de la Vierge, dont le visage se dessinait sur le tympan d'une chapelle fermée depuis plusieurs années. Le reporter de la *Literatournaïa Gazeta* a voulu juger par lui-même. Il dit effectivement avoir discerné *« un visage de femme »* sur la chapelle, mais *« en faisant preuve d'imagination »*. Jeu de lumière et *« illusion d'optique »*, estime-t-il — comme la presse locale, qui n'a pu faire entièrement le silence sur ce phénomène et ses conséquences.

Car, à en croire la *Literatournaïa Gazeta*, ce sont jusqu'à quarante-cinq mille pèlerins qu'attire certains jours ce nouveau haut lieu de la chrétienté. D'où la préoccupation des autorités de Grouchevo, pour lesquelles ce flot n'est pas, si l'on ose dire, très orthodoxe en régime socialiste et théoriquement athée. D'où, aussi, la mise en place de postes de contrôle routier aux abords de la ville, d'un policier de faction devant la chapelle et de photographes qui, « en cachette », emmagasinent les portraits des pèlerins pour les transmettre aux présidents des kolkhozes de la région aux fins de « rééducation » des intéressés.

C'est là que, relève la *Literatournaïa Gazeta*, il y a *« violation de la loi »*, et même de la Constitution, qui garantit comme chacun sait, en son article 52, *« la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit de professer n'importe quelle religion ou de n'en professer aucune »*. En toute hypothèse, note avec psychologie l'hebdomadaire, ce genre de surveillance policière n'est pas de nature à renforcer *« la confiance entre croyants et athées »*. Pour ne rien dire des risques courus à plus long terme. L'Eglise orthodoxe russe fêtera en effet l'an prochain son millénaire. Un responsable du PC à Grouchevo juge qu'alors *« rien n'arrêtera les pèlerins »*.

Plaise au ciel — et à la Sainte Vierge — que la presse soviétique soit longtemps animée du même souci — nouveau — de défendre les droits des croyants ! Mais l'attrait du fantastique, du surnaturel, peut encore réserver quelques surprises dans un monde où l'on n'a pas acquis la même prudence qu'ailleurs... à l'égard des miracles de Lourdes ou de Fatima par exemple.

A. J.

POLOGNE

Deux journalistes inculpés d'espionnage

Varsovie. — Deux journalistes polonais, qui avaient été arrêtés en avril dernier pour espionnage, ont été formellement inculpés par la justice de leur pays, a annoncé mardi 18 août le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban.

MM. Mariusz Dastych, quarante-six ans, et Tadeusz Podwysocki, cinquante-six ans, travaillaient, jusqu'à leur arrestation, au quotidien gouvernemental *Rzeczpospolita*. Ils sont accusés d'avoir mené *« des activités d'espionnage au profit d'un Etat occidental »*, que M. Urban n'a pas voulu nommer. MM. Dastych et Podwysocki, a-t-il précisé, transmettaient diverses informations politiques, sociales et économiques sur la Pologne et les autres pays socialistes. Deux Danois, arrêtés le 19 avril dernier dans le nord-ouest de la Pologne, seront d'autre part prochainement jugés, également pour espionnage, par un tribunal militaire, a indiqué le porte-parole du gouvernement. L'espionnage est passible en Pologne de la peine de mort.

Au cours de la même conférence de presse, M. Urban a estimé que le syndicat dissous Solidarité avait prouvé qu'il était *« une agence au service d'un Etat étranger »* en acceptant un don d'un million de dollars octroyé en juillet dernier par le Congrès américain. Lech Walesa a démenti cette interprétation en indiquant que ce don avait été refusé par Solidarité. Il a cependant exprimé l'intention de proposer que cette somme soit utilisée à des fins *« exclusivement médicales »*. — *(AFP)*

GRANDE-BRETAGNE

Un tireur fou tue quatorze personnes près de Londres

LONDRES
de notre correspondant

Un homme de vingt-sept ans, pris d'un soudain accès de folie meurtrière, a tué quatorze personnes, dont sa mère, et fait autant de blessés, le mercredi 19 août, à Hungerford (ouest de Londres). Huit heures durant, il a plongé dans la terreur la bourgade située en bordure d'autoroute, avant de se loger une balle en pleine tête, dans la petite école communale où il s'était retranché.

Il est un peu plus de midi quand Michael Ryan fait irruption dans la rue principale d'Hungerford : une kalachnikov dans une main, un revolver dans l'autre, il ouvre immédiatement le feu.

« On aurait dit Rambo », raconteront plusieurs des témoins. Le tireur pris de folie a revêtu une veste de treillis. Il porte une cartouchière en bandoulière et un bandeau autour du front. Pendant plus d'une heure, il va vider un chargeur après l'autre, ses armes à hauteur de la hanche, tout en marchant *« comme à la promenade »*. Il tire *« sur tout ce qui bouge »* : les passants, les voitures, une ambulance arrivant toutes sirènes hurlantes, un policier qui tente de le raisonner et des enfants terrorisés courant se mettre à couvert.

Bon nombre de victimes sont restées tout l'après-midi là où elles étaient tombées, affaissées au volant de leur voiture, ou couchées en travers de la chaussée. Un taxi dont le chauffeur a été tué net est allé finir sa course contre un autre véhicule abandonné par ses occupants.

Avant de gagner le centre-ville, Michael Ryan avait abattu froidement une jeune mère de famille qui pique-niquait dans un bois en compagnie de ses deux enfants. Il s'était ensuite rendu chez sa mère pour la tuer d'une seule balle, avant d'incendier le pavillon.

Pris en chasse, l'homme s'est barricadé dans une école secondaire, aussitôt encerclée par des centaines de policiers. En fin d'après-midi, le silence sur Hungerford n'était troublé que par le passage des hélicoptères et les aboiements des chiens. Des bobbies circulaient encore dans les rues, porte-voix à la main, pour intimer l'ordre aux habitants de s'enfermer à double tour, et de s'éloigner des fenêtres.

Des officiers ont parlementé avec Michael Ryan. Mais peu avant 19 heures, il s'est tiré une balle dans la tête. Les policiers, quant à eux, ne se sont jamais servis de leurs armes. Ils ont mis une heure avant de s'aventurer jusqu'à son corps, qu'ils ont tiré à l'aide d'une corde, de peur que le dément ne se soit piégé avec une grenade brandie quelques heures plus tôt.

Michael Ryan était un homme apparemment sans histoire, et sans passé judiciaire. Il avait la passion des armes. Depuis son bref passage chez les parachutistes, il avait entrepris de les collectionner, jusqu'à se trouver à la tête d'un véritable petit arsenal.

Jeudi, le ministère de l'intérieur a promis un réexamen de la législation sur le port d'armes en Grande-Bretagne, déjà considérée comme l'une des plus restrictives d'Europe. — *(Intérim.)*

Un appel de catholiques ukrainiens

Cité du Vatican (*AFP*). — Deux évêques catholiques ukrainiens, 23 prêtres, 12 religieux et religieuses et 174 laïcs sont sortis de la clandestinité pour demander la légalisation de leur Eglise, officiellement inexistante depuis son intégration forcée à l'Eglise orthodoxe en 1946, a-t-on appris mercredi 19 août à Rome de source religieuse ukrainienne.

Le 2 août dernier, les deux évêques, Pavlo Vasylyk et Ivan Semedi, ont remis au Kremlin le texte d'un appel adressé au pape et par son intermédiaire au gouvernement soviétique.

Parvenu à Rome, ce message a été traduit de l'ukrainien en italien et remis lundi dernier au pape à Castelgandolfo, a indiqué à l'AFP le cardinal Myroslav Ivan Lubachivsky, archevêque majeur de Lvov et chef de l'Eglise catholique ukrainienne, qui vit à Rome.

Faisant une allusion explicite à la « perestroïka » (politique de restructuration) lancée par M. Gorbatchev, les signataires affirment que ce sont les *« circonstances favorables actuelles »* qui les ont incités à sortir de la clandestinité à l'occasion du millénaire du baptême de l'Ukraine, en 1988.

« Nous demandons à Votre Sainteté, écrivent-ils au pape, *d'appuyer par tous les moyens possibles la légitime légalisation de l'Eglise catholique ukrainienne en URSS et en même temps nous adressons par votre intermédiaire au gouvernement de l'URSS cette déclaration sur la sortie de la clandestinité d'une partie de l'Eglise catholique ukrainienne. »*

L'Eglise « uniate » — dont l'existence et le soutien que lui accorde le Vatican sont l'un des principaux problèmes entravant les relations entre le Saint-Siège et Moscou — compte, selon les estimations des experts occidentaux, quelque quatre millions de fidèles, une dizaine d'évêques et quelques centaines de prêtres clandestins.

BULGARIE

Vaste restructuration des organes du gouvernement

L'Assemblée nationale bulgare a décidé, le mardi 18 août, une restructuration du gouvernement qui entraîne un important remaniement ministériel. Les changements doivent préparer une réforme de la Constitution bulgare annoncée par le chef du parti et de l'Etat, M. Todor Jivkov, devant le plénum du comité central du PC bulgare les 27 et 28 juillet dernier.

VIENNE
de notre correspondante

Les mesures adoptées, qui entreront en vigueur le 1er janvier 1988, prévoient notamment la suppression des quatre conseils — économique, social, agricole et culturel — auprès du conseil des ministres, de la commission du plan, des ministères des finances, du commerce, de l'éducation et de plusieurs comités d'Etat chargés de questions différentes.

Le conseil économique, qui était chargé de coordonner les activités de tous les ministères et organismes économiques, sera remplacé par deux ministères, celui de l'économie et du plan et celui du commerce extérieur. Le premier a été confié à M. Stoian Ovcharov, un ingénieur de quarante-cinq ans, qui n'a pas rempli, jusqu'à présent, de fonctions importantes et qui n'est ni membre du bureau politique ni membre du secrétariat du comité central ; le second sera dirigé par M. Andreï Loukanov, membre suppléant du bureau politique.

M. Ognian Doynov, membre du bureau politique et ancien ministre de la construction mécanique, un des principaux auteurs de la réforme économique bulgare et qui dirigeait jusqu'ici le conseil économique, a été libéré de ses fonctions de vice-président du conseil des ministres sans se voir attribuer de nouvelles fonctions. Il est cependant fort probable, selon les observateurs, que M. Doynov sera chargé d'un nouveau poste important dans le cadre de la restructuration du système politique et économique du pays.

Les compétences du conseil social ont été transférées au ministère de la santé et des affaires sociales, qui restera entre les mains de l'ancien ministre de la santé, M. Radoi Popivanov. Des ministères de l'agriculture, de la culture et de l'éducation remplacent, sans changer de titulaires, les conseils précédemment chargés de ces départements.

A la suite de ce remaniement, M. Georgi Atanasov, président du conseil des ministres, n'aura plus qu'un seul vice-premier ministre à ses côtés, M. Grigor Stoichkov, les huit autres postes de vice-premier ministre ayant été supprimés.

L'exemple hongrois

L'Assemblée nationale a chargé une commission de vingt et un membres, présidée par M. Todor Jivkov, de préparer la réforme de la Constitution bulgare. M. Jivkov, qui avait sévèrement critiqué, devant le plénum du mois de juillet, *« le pouvoir démesuré et incontrôlable »* de certains cadres et organes du Parti, avait annoncé à cette occasion la suppression du Conseil d'Etat et du conseil des ministres, qui doivent fusionner dans un *« organe fondamentalement nouveau »*, lequel aura à la fois des *« fonctions exécutives et distributives »*.

Sur le plan administratif, l'Assemblée nationale a décidé de rétablir le système des régions, qui avait existé avant 1959, en attribuant des compétences plus larges aux communes, selon le principe de l'autogestion.

La réforme politique qu'envisage M. Jivkov s'inspire, dans une large mesure semble-t-il, des mesures prises en Hongrie visant à un renforcement du rôle du Parlement et du gouvernement sur la base d'une certaine démocratisation du système politique sans mettre en cause le rôle dirigeant du Parti. Ce dernier doit, à l'avenir, se limiter à définir les stratégies politiques et économiques en laissant aux organes compétents de l'Etat le soin de trouver des solutions aux problèmes posés. Le texte adopté en juillet par le comité central prévoit également un changement du système électoral par l'admission de candidatures multiples et la participation de la population par voie de référendum aux décisions du pouvoir.

Sur le plan économique, une Association nationale des producteurs — dans laquelle seront représentées les nouvelles associations interbranches d'entreprises est en train de se constituer et les grands complexes industriels — doit *« défendre les intérêts des producteurs à l'égard des organes de l'Etat et du parti »*.

La réforme économique bulgare a été relancée au début de cette année par une série de mesures concernant notamment l'autofinancement et l'autogestion des entreprises, la création de banques commerciales, l'autorisation donnée aux particuliers d'exercer des activités commerciales privées *« dans leur temps libre »* et l'entrée en vigueur d'un nouveau code du travail. L'objectif est de rétablir progressivement des prix réels, d'abandonner les subventions excessives, d'inciter à la concurrence, de fixer des salaires en fonction de la qualité du travail et de fermer, le cas échéant, des entreprises non rentables.

M. Jivkov avait qualifié, dans son discours devant le plénum de juillet dernier, la réforme prévue de *« tournant historique »*. Le document du comité central y voit *« une nouvelle révolution industrielle »* et met en garde contre les conséquences qu'entraînerait un éventuel échec de ce vaste programme de restructuration de la société bulgare.

WALTRAUD BARYLI.

GRÈCE

Le gouvernement recule sur le contrôle des biens de l'Eglise

Le gouvernement grec a reculé devant une épreuve de force avec le clergé orthodoxe sur le contrôle de la gestion des biens de l'Eglise. Il a retiré, le mardi 18 août, les décrets d'application de la loi votée en avril dernier par le Parlement.

Cette loi prévoyait notamment la constitution, pour gérer les biens de l'Eglise, d'un nouvel organe spécial dont le président serait nommé par le conseil des ministres et dont le conseil d'administration serait composé à égalité de représentants de l'administration et de l'Eglise. Elle prévoyait également l'élection de laïcs au conseil ecclésiastique et métropolitain.

La hiérarchie de l'Eglise, qui avait menacé de demander son rattachement au patriarcat de Constantinople au cas où cette loi entrerait en vigueur, avait déposé un recours devant le Conseil d'Etat. Celui-ci devait se réunir mardi pour examiner la question. Le gouvernement a préféré prendre les devants en retirant les décrets d'application.

Cette décision a été interprétée par les milieux autorisés de l'Eglise de Grèce comme une *« première victoire »* face au ministre de l'éducation et des cultes, M. Andonis Tritsis, « bête noire » de la plupart des prélats de l'Eglise de Grèce.

BELGIQUE

M. Happart « condamné » à exercer ses fonctions de bourgmestre à Fourons

Liège *(AFP)*. — Un juge de Liège a condamné José Happart, ex-bourgmestre de la petite commune belge à majorité francophone de Fourons, à exercer les fonctions de premier magistrat de la commune, et cela malgré les interdictions des autorités provinciales flamandes et du ministère de l'intérieur.

Une plainte avait été déposée par un entrepreneur de Fourons à qui M. Happart, rétrogradé au titre de *« premier échevin »*, avait ainsi justifié son incapacité de lui fournir les documents administratifs nécessaires à la poursuite de son travail.

Dans son journal, publié mercredi 19 août par le quotidien *La Libre Belgique*, le vice-président du tribunal de première instance de Liège critique sévèrement le gouvernement. Il lui reproche des *« errements juridiques »* aboutissant au fait que la commune n'a plus de bourgmestre et que M. Happart ne peut délivrer les certificats administratifs que lui demandent ses administrés.

Plusieurs responsables politiques flamands accusent M. Happart de refuser d'utiliser le néerlandais dans l'exercice de ses fonctions, au mépris de la loi, et même pour certains, de ne pas connaître la langue de la province.

Celui-ci réfute formellement ces arguments et fait valoir qu'il a demandé très officiellement, mais sans recevoir de réponse claire, quelle instance pouvait vérifier sa connaissance de cette langue (*le Monde* du 15 août.)

L'affaire de Fourons empoisonne depuis vinge-cinq ans la vie politique belge et symbolise la persistance des difficultés entre les deux grandes communautés linguistiques du royaume.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

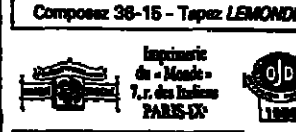
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Afrique

Khartoum et la rébellion dans le Sud

Plusieurs centaines de civils massacrés par l'armée soudanaise

(Suite de la première page.)

Comme d'habitude, le gouvernement n'a fait aucun commentaire. Le 28 mars dernier, lorsque près d'un millier de villageois dinkas (ethnie noire majoritaire dans le Sud) avaient été massacrés à Daien, dans la province du Darfour, par les milices des tribus arabes rizagat, les autorités avaient minimisé la portée de la tuerie, en affirmant qu'il s'agissait d'une simple affaire d'affrontements inter-tribaux autour d'un point d'eau. En réalité, il s'agissait d'un « *massacre sans précédent dans l'histoire du Soudan* », qui n'avait pu se dérouler que grâce à l'« *incroyable passivité* des forces locales de la police qui avaient soudain disparu de la scène, laissant le champ libre aux milices tribales rizagat, armées et encadrées par la troupe pour combattre dans cette région les partisans du colonel Garang.

Plusieurs groupements de l'opposition s'étaient alors élevés contre la « *politique de systématisation* » des milices tribales de plus en plus utilisées dans la lutte contre la rébellion en raison de la passivité de l'armée régulière qui, faute de moyens et de motivations, n'est pas du tout chaude pour affronter les maquisards du Sud.

Autre conséquence inquiétante de la poursuite de la guerre civile dans le Sud, le trafic des esclaves qui a toujours existé au Soudan, s'est intensifié depuis un an et est toléré par le gouvernement. Selon le témoignage de M. Bernd Kaut, il n'y a pas de doutes. « *Le gouvernement tolère ce trafic parce que ses auteurs luttent contre les rebelles de l'APLS.* » M. Kaut a indiqué avoir discuté de ce trafic non seulement avec plusieurs enfants victimes de ce nouvel esclavagisme, mais aussi avec de nombreux religieux catholiques, dont l'archevêque de Khartoum, Mgr Gabriel Zubeir Wako, et deux professeurs de l'université de Khartoum, MM. Ushari Ahamed Mahmoud et Soleiman Ali Baldo, auteurs d'un rapport sur cette question.

D'après le prélat, « *la police refuse la plupart du temps d'intervenir, par peur de représailles, et le gouvernement tolère ces activités, bien qu'il soit au courant, du moment que les auteurs du trafic luttent contre les rebelles de l'APLS du Sud* ». Il a ajouté que l'archevêque de Khartoum avait récemment transmis au premier ministre soudanais, M. Sadek El Mahdi, un mémorandum dans lequel il proteste contre les persécutions dont est victime l'Eglise catholique au Soudan, et dans lequel il évoque également le trafic d'esclaves.

600 livres pour un garçon

M. Kaut estime que ce trafic fait « *des centaines, voire des milliers de victimes* », originaires du Sud et pour la plupart « *des enfants, âgés de huit à quinze ans, dont les parents ont été tués au cours de combats ou de razzias opérées précisément par les milices de la tribu des Rizagat* ». Le prélat ajoute que ces « *enfants sont vendus dans le Nord pour la somme de 600 livres soudanaises* (1 dollar = 2,50 livres soudanaises) *pour un garçon et 400 livres pour une fille* ». Il cite en exemple des dizaines d'enfants qui ont été emmenés dans le Nord, après une attaque contre la ville de Daien par les Rizagat, les 26 et 27 mars.

« *J'ai discuté avec un enfant de douze ans qui a été enlevé à Daien*, affirme-t-il. *Il m'a raconté qu'ils avaient été emmenés attachés en file derrière un cheval vers le Nord. Dans une oasis, ils ont été rejoints par un autre groupe d'enfants, puis emmenés dans le Nord où ils ont travaillé dans les champs.* » « *J'ai aussi rencontré plusieurs enfants qui vivent aujourd'hui dans le camp des réfugiés autour de Khartoum, et qui ont réussi à échapper à leur condition d'esclave*, a-t-il indiqué. *Ils provenaient d'Ashoro, Mabyo, Nyang ou Abyei, où ils ont été enlevés puis emmenés vers le Nord. Les fillettes sont souvent maltraitées et deviennent employées de maison. Une femme dinka de trente ans m'a aussi raconté que son mari avait été enlevé le 28 mars dernier, dans la région de Darfour, et échangée contre dix chameaux.* »

La poursuite de la guerre civile dans le Sud est en train de miner, lentement mais sûrement, les fondements du régime de M. Sadek El Mahdi. Depuis son arrivée au pouvoir en avril 1986, ce dernier, tout en affirmant qu'il voulait la paix dans le Sud, n'a pratiquement rien entrepris pour engager un dialogue sérieux avec le colonel Garang, creusant ainsi de plus en plus le fossé de méfiance qui s'est installé entre le Nord et le Sud. L'impasse dans les négociations, un moment amorcées puis abandonnées, ne fait que renforcer la position de ceux qui, à Khartoum, préconisent une solution militaire que tout le monde reconnaît impossible.

J. G.

——— Limite de région ——— Limite de province
1 - NORD ; 2 - EST ; 3 - DARFOUR ; 4 - KORDOFAN ; 5 - KHARTOUM ; 6 - CENTRE ; 7 - BAHR EL GHAZAL ; 8 - HAUT-NIL ; 9 - ÉQUATORIA

Le grisé vertical indique les trois provinces du Sud : Bahr-el-Ghazal, Haut-Nil et Equatoria.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

En raison de la grève, l'Anglo-American ferme une mine d'or

Le conflit minier se poursuit en Afrique du Sud avec des rebondissements divers selon les localités. L'Anglo-American Corporation (AAC) a annoncé, jeudi 20 août, qu'elle avait décidé de fermer le puits nº 6 de sa mine d'or de Vaal Reefs (200 kilomètres à l'ouest de Johannesburg), après que les mineurs, dont le nombre est compris entre deux mille et trois mille, eurent décidé mercredi soir de continuer la grève.

C'est la première fois depuis le début de la grève des mineurs noirs, le 9 août, qu'une compagnie minière procède à la fermeture d'une installation. L'AAC avait lancé un ultimatum aux mineurs, menaçant de les licencier et de fermer la mine s'ils ne reprenaient pas le travail au plus tard mercredi à 21 heures locales (19 h GMT).

La compagnie estimait que la poursuite de la grève ne permettait plus le maintien de ce puits, dont l'exploitation était déficitaire. « *Les ouvriers du puits nº 6 de Vaal Reefs, qui ont choisi de ne pas retourner au travail, ont démissionné et rentrent maintenant chez eux* », a déclaré un porte-parole de l'AAC.

En revanche, quelque sept cents Noirs en grève dans une mine de charbon que l'Anglo-American avait menacé de fermer ont cédé à l'ultimatum de la compagnie, sur le « conseil » du Syndicat national des mineurs (NUM), et ont repris le travail mercredi. — *(AFP.)*

TCHAD

Tripoli dénonce l'« attitude agressive » de la France

La Libye a dénoncé, le mercredi 19 août, la visite effectuée par le président François Mitterrand à la base aérienne d'Istres et a lancé un nouvel appel à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en vue d'obtenir le départ de l'armée française du Tchad.

Citant un porte-parole du bureau des liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères), la télévision libyenne, captée par la BBC à Londres, a affirmé que le fait que M. Mitterrand ait passé en revue des forces françaises « *qui participent à l'occupation du Tchad illustre l'attitude agressive adoptée par la France depuis des années* ».

D'autre part, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, est arrivé mercredi à Tripoli, et il a immédiatement rencontré le colonel Kadhafi, a annoncé l'agence libyenne JANA, reçue à Nicosie.

L'entretien a porté, selon JANA, sur « *l'agression impérialiste contre la bande d'Aozou et la situation dangereuse dans le Golfe* ». M. Klibi avait effectué vendredi dernier une visite-éclair à Paris, à la demande du président Mitterrand, à la suite de la prise de la localité d'Aozou par les forces tchadiennes.

Tout en multipliant les démarches diplomatiques pour faire entendre son point de vue en ce qui concerne la bande d'Aozou, le colonel Kadhafi semble se préparer à une nouvelle offensive militaire. Une colonne blindée serait en marche vers la localité d'Aozou, déjà attaquée sans succès la semaine dernière. L'envoyé spécial de l'AFP à N'Djamena indique que, pour sa dernière offensive, l'armée libyenne a eu recours à un subterfuge utilisé par les Américains lors du débarquement de 1944 en Normandie. Elle a lâchée des mannequins à partir d'Antonov, de fabrication soviétique, ce qui a fait croire un moment à une opération menée par des parachutistes.

Entre-temps, deux premiers groupes de cent quatre vingt-six prisonniers libyens au total, sur les deux cent un capturés les 8 et 14 août à Aozou, sont arrivés à N'Djamena. Parmi les Libyens capturés le 8 août, figuraient plusieurs officiers de l'état-major de la région d'Aozou, selon le haut commandement de l'armée tchadienne.

Diplomatie

Les négociations sur le désarmement

Le président Reagan envisagerait un sommet extraordinaire des Occidentaux

Tokyo, *(AFP)*. — Le président Ronald Reagan a proposé un sommet extraordinaire des Occidentaux, cet automne, pour discuter du projet d'accord sur le démantèlement des forces nucléaires à portée intermédiaire (INF) qu'il espère conclure avec l'URSS, a-t-on appris, jeudi 20 août, de sources gouvernementales japonaises.

Les Etats-Unis sont en train de sonder leurs alliés de l'OTAN et le Japon sur une rencontre au sommet en marge de l'assemblée générale de l'ONU, fin septembre ou début octobre à New-York, a-t-on précisé de mêmes sources.

Le sommet, qui dépasserait le cadre des sept plus grands pays industrialisés, dépendrait de l'issue de la rencontre prévue à Washington à la mi-septembre entre le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et son homologue soviétique M. Edouard Chevardnadze.

M. Nakasone lui-même, le secrétaire général du gouvernement M. Masaharu Gotoda, et le ministère des affaires étrangères ont démenti, jeudi, avoir reçu une invitation à une telle rencontre. Mais les dénégations officielles, dit-on de source gouvernementale à Tokyo, s'expliquent par le fait que les discussions sont en cours entre les différents pays concernés.

● **Une délégation du Congrès américain attendue à Moscou.** — Une délégation du Congrès américain se rendra prochainement en URSS pour discuter du contrôle des armements. Les membres de la délégation auront huit jours d'entretiens à la fin de ce mois avec des membres du Soviet suprême, de l'Académie des sciences soviétique et du Comité des scientifiques soviétiques contre la menace nucléaire. — *(AFP.)*

M. Henri Servant est nommé ambassadeur au Pakistan

M. Henri Servant a été nommé ambassadeur au Pakistan, en remplacement de M. Roger Duzer, par décret en date du 14 août.

[M. Henri Servant, né en 1924, a été consul adjoint à Marrakech (1960-1964). Il a rejoint l'administration centrale, aux affaires culturelles et techniques (1964-1966) puis à la coopération technique (1966-1968). Il a été deuxième conseiller à la mission permanente auprès de l'ONU (1968-1975), sous-directeur d'Afrique du Nord et du Levant (1975-1981), puis ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Damas et ambassadeur itinérant au Proche et au Moyen-Orient.]

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

L'asphyxie a été la « cause première » de la mort de Rudolf Hess

Le gouvernement militaire britannique de Berlin a publié, le mercredi 19 août, un nouveau communiqué relatif à la mort de Rudolf Hess, après qu'une autopsie eut été pratiquée en présence de représentants médicaux de quatre puissances alliées. Le texte affirme : « *Il a été établi que la cause première de la mort était l'asphyxie. La lettre qui a été trouvée sur le corps — et dont le contenu a été communiqué à la famille — montre clairement que Hess avait prévu de se suicider. Des recherches se poursuivent pour déterminer les circonstances précises de la mort.* » Un précédent communiqué avait affirmé que Hess avait été retrouvé avec un fil électrique autour du cou.

Le fils de Rudolf Hess a émis des doutes à Munich sur le suicide de son père et s'est étonné de l'annonce de l'existence de cette lettre « *près de deux jours après son décès* ».

L'Union soviétique, manifestement irritée par la publicité faite autour de la mort de l'ancien adjoint de Hitler, a refusé de signer, avec les trois puissances occidentales responsables de Berlin, plusieurs des divers communiqués publiés depuis quarante-huit heures.

L'agence Tass a accusé les médias ouest-allemands d'avoir « *fait mousser de manière inopportune* » les informations sur le suicide de Hess. Dans une dépêche datée de Bonn, l'agence se demande si la ville de Wunsiedel où doit être enterré Hess samedi ne deviendra par « *la Mecque des néo-nazis ouest-allemands* ». — *(AFP.)*

Haïti

Le Père Aristide peut rester dans sa paroisse

Port-au-Prince. — Un homme armé d'un revolver, qui a déclaré à la presse être un soldat des casernes Dessalines de la capitale, a été découvert, le mercredi 19 août, dans la cathédrale de Port-au-Prince, où a lieu depuis vendredi une grève de la faim de sept jeunes partisans de l'« Eglise progressiste » — qui refusent le départ, ordonné par les autorités religieuses, du Père Aristide. L'homme appréhendé dans la cathédrale par le comité de surveillance des grévistes a été sauvé de justesse du lynchage par une foule furieuse. Il n'a pas révélé les motifs de sa présence à l'intérieur de la cathédrale.

Les supérieurs salésiens du Père Aristide auraient, peu de temps auparavant, décidé de surseoir au transfert du prêtre dans une paroisse éloignée de Port-au-Prince. Jean-Bernard Aristide, qui est considéré comme l'une des figures les plus politiquement engagée de l'Eglise catholique haïtienne, restera donc pour l'instant dans sa paroisse de Saint-Jean-de-Bosco, située dans l'un des bidonvilles du centre de la capitale.

Un groupe de vingt-huit enfants, accompagnés de trois missionnaires américains, ont, d'autre part, demandé refuge aux autorités de la République dominicaine après avoir franchi la frontière qui sépare les deux pays de cette même île. Il s'agit du premier groupe de personnes demandant l'asile hors d'Haïti depuis le départ, le 7 février 1986, de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier. Le président de la Ligue haïtienne des droits humains, Me Gérard Gourgue, qui a un temps appartenu au Conseil national de gouvernement, a, pour sa part, qualifié de « *tragique* » la détérioration de droits de l'homme en Haïti. — *(AFP.)*

Chili

Appel à la grève générale

Santiago. — « *Le Comité national des travailleurs appelle à la grève générale pour le 7 octobre.* » S'adressant à plusieurs dizaines de milliers de personnes réunies sur une avenue de Santiago, le mercredi 19 août au soir, le président du CNT, la centrale syndicale hostile au régime, déchaîne les applaudissements. « *Nous demandons aux partis d'opposition de mettre un terme à leurs discussions byzantines et de se joindre à nous le 7 octobre* », conclut M. Manuel Bustos, le successeur à la présidence de M. Rodolfo Seguel, dirigeant des travailleurs du cuivre, qui s'est expatrié il y a deux mois pour s'établir en Australie.

Le meeting syndical — autorisé — a été considéré comme un succès par ses organisateurs. Ce fut en tout cas la manifestation la plus massive de l'opposition depuis la grève générale de juillet 1986, la plus unitaire aussi, les banderoles du MIR (gauche révolutionnaire) côtoyant celles de la démocratie chrétienne.

Le CNT, qui fut à l'origine de nombreuses journées de « protestation nationale » entre 1983 et 1986, est aujourd'hui la seule organisation où cohabitent, parfois avec difficulté, partis de gauche et partis du centre. Ses dirigeants souhaitent redonner du nerf aux forces d'opposition, passablement déprimées depuis un an. — *(Corresp.)*

Nouvelle-Zélande

Priorité à l'éducation

Wellington *(AFP)*. — Le premier ministre, M. David Lange, a annoncé, le mercredi 19 août à Wellington, d'importants changements dans la composition de son gouvernement, concernant en particulier l'attribution du portefeuille des affaires étrangères, qu'il détenait lui-même jusqu'alors. L'ex-ministre de l'éducation, M. Russel Marshall, se chargera désormais des affaires étrangères. Mais M. Lange gardera la haute main sur la politique extérieure, en cumulant les fonctions de premier ministre et de ministre des relations extérieures.

M. Lange s'attribue également l'éducation, considérée par son gouvernement comme un domaine prioritaire. M. Marshall devient aussi ministre du désarmement et du contrôle des armements, un ministère créé par M. Lange afin de marquer quelles sont les priorités de son gouvernement pour les années à venir. L'influent ministre des finances, M. Roger Douglas, et le ministre du commerce et de la vente, M. Mike Moore, conservent leurs portefeuilles.

Namibie

Arrestations de dirigeants de la SWAPO

Windhoek. — Cinq responsables de la branche intérieure de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) ont été arrêtés le mardi 18 août. Il s'agit du vice-président de l'organisation, M. Hendrik Witbooi, et d'un de ses adjoints, M. Daniel Tjongarero, de son porte-parole pour les affaires étrangères, M. Niko Bessinger, et des syndicalistes John Pandeni et Barabas Tjizu. A cette liste s'ajoute un militant blanc de la SWAPO, Anton Lubowski.

Un porte-parole de la police de Windhoek a déclaré que ces arrestations avaient été effectuées en vertu du décret sur le terrorisme qui autorise l'internement sans jugement.

Cette opération est survenue alors que le Haut-Commissaire des Nations unies pour la Namibie, M. Martti Ahtisaari, en visite en Afrique du Sud, s'apprêtait à rencontrer le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, au sujet de la question namibienne. — *(AFP.)*

Société

JUSTICE

Dans la Marne, dans l'Aisne et en Saône-et-Loire

Des travailleurs clandestins portugais chez Saint-Gobain

Au moins vingt-quatre Portugais, sans titre de travail, ont été découverts sur trois sites de la société Saint-Gobain Emballage : à Oiry (Marne) entre Epernay et Châlons-sur-Marne, à Vauxrot, dans l'Aisne et à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Il s'agit de chantiers de réfection de fours à verre, destinés essentiellement à la fabrication de bouteilles, dont l'habillage en brique réfractaire doit être refait tous les sept ans. Cette tâche complexe a été confiée en sous-traitance technique à la société Drevet et fils dont le siège est à Sorbiers (Loire). Cette entreprise de fumisterie industrielle a fait appel à la société portugaise Abrigada dont le siège est à Lisbonne pour obtenir de la main-d'œuvre qualifiée.

Encore un trafic de main-d'œuvre qui aurait pu passer inaperçu sans l'intervention de l'inspection du travail puis du parquet et de la gendarmerie. Mardi 18 août, sur la demande de M. Jean-Luc Mercier, substitut du procureur de la République de Châlons-sur-Marne, le commandant de la brigade de gendarmerie d'Epernay et six de ses hommes ont accompagné un inspecteur et un contrôleur de la direction départementale du travail et de l'emploi de la Marne sur le chantier du four de l'usine Saint-Gobain Emballage à Oiry. Ils ont pu interpeller seize Portugais non titulaires de titre de travail. Ceux-ci étaient placés sous les ordres de M. Pierre Drevet, directeur technique. Or, le titre de travail est obligatoire pour les Portugais, au moins jusqu'au 1er janvier 1992, date du « grand marché unique européen ».

Les seize ouvriers portugais affirment être tous entrés en France par avion ; or, ils disposaient de huit visas touristiques, d'un passeport sans visa et de seize cartes d'identité portugaises.

Gardé à vue pendant environ huit heures et interrogé par les gendarmes, M. Pierre Drevet aurait déclaré tout ignorer de la réglementation concernant l'emploi d'étrangers en France. Son père, M. Jacques Drevet, est gérant de la société Drevet et Fils, où travaillent également ses quatre frères, Pascal, Marc, Laurent et David, dont les trois premiers ont aussi un titre de directeur dans cette entreprise d'une quarantaine de salariés.

Selon les premières constatations des enquêteurs, M. Pierre Drevet pourrait avoir à répondre d'au moins trois délits :

● Violation du monopole de l'Office national d'immigration (ONI) en matière de recrutement, hors du territoire, de travailleurs étrangers. Ce qui implique le paiement d'une amende administrative à l'ONI de 28 760 francs par étranger. Ce à quoi s'ajoutent les sanctions pénales de 2 000 francs à 20 000 francs d'amende et de deux mois à un an de prison. En cas de pratique régulière, ces peines peuvent être portées de 10 000 francs à 100 000 francs et de deux à cinq ans.

● Emploi d'étrangers sans titre de travail, délit passible de 2 000 francs à 20 000 francs d'amende et de deux mois à un an d'emprisonnement ;

Aide au séjour irrégulier, punie de 2 000 francs à 200 000 francs d'amende et deux mois à deux ans de prison.

L'entreprise Drevet, il est vrai, se chargeait de tout ou presque. Son contrat avec Abrigada prévoit que sont à sa charge notamment les frais du voyage, de l'hébergement et des repas. A cela s'ajoute la facturation des ouvriers par Abrigada, soit 68 francs l'heure. Coût total pour Drevet : 110 francs l'heure.

Il apparaît surprenant qu'une opération si délictueuse de la part de l'entreprise française ne lui coûte pas moins que l'emploi d'ouvriers français. Surprenant également que, de ce fait, les ouvriers portugais ne soient pas surexploités, comme c'est souvent le cas : ils devraient toucher 4 200 francs par mois, soit l'équivalent d'un double salaire d'ouvrier qualifié au Portugal.

Le grand bénéficiaire est bien, dans cette affaire, l'entreprise portugaise Abrigada, qui empoche la différence entre les 68 francs l'heure qu'elle reçoit de Drevet, et les moins de 20 francs l'heure que lui coûtent les ouvriers qu'elle envoie. Les grands perdants ce sont, en France, les organismes percepteurs de charges sociales : URSSAF, ASSEDIC, caisses de congé, caisses de retraite... du bâtiment dont fait partie la fumisterie.

L'explication développée par M. Pierre Drevet devant les gendarmes : *« Il n'y a pas assez de travailleurs qualifiés en France... Et ceux que nous pourrions trouver en RFA sont trop chers. »*

Pour l'heure, la situation sur le terrain reste complexe. M. Pierre Drevet et ses seize ouvriers portugais ont été relâchés. Le préfet de la Marne, M. Paul Bernard, n'aurait pas signé d'arrêté d'expulsion à l'encontre des Portugais en situation irrégulière. Ne risque-t-on pas de les retrouver sur le chantier ? La société Drevet doit, en effet, payer 60 000 francs d'indemnité par jour de retard à Saint-Gobain Emballage, sur un contrat de 3 millions 500 000 francs.

Autre question que doit résoudre Saint-Gobain Emballage à Oiry : comment terminer la réfection de son four pour que ses cent quatre-vingt-douze salariés puissent reprendre le travail avant la fin de ce mois comme prévu ?

Saint-Gobain Emballage a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires consolidé de 4 451 millions de francs ; trois mille cinq cent cinq personnes sont salariées de la société mère, filiale à 79,5 % de Saint-Gobain, par l'intermédiaire du holding SPAFI. Saint-Gobain Emballage n'a-t-elle pas fait preuve d'un excès de confiance envers l'entreprise Drevet en ne vérifiant pas l'emploi régulier de cette main-d'œuvre étrangère sur plusieurs de ses sites ?

Cette affaire, après celle des Portugais de Saint-Raphaël (*le Monde* du 6 août) sera, bien entendu, évoquée aux réunions qui rassemblent les représentants de la mission interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre, la direction population et migration du ministère des affaires sociales, du ministère de l'intérieur, de la chancellerie et des trois préfectures de la région parisienne... Des réunions consacrées spécifiquement depuis le début de l'année à l'emploi des travailleurs portugais en France.

FRANÇOIS KOCH.

Policiers voleurs au bois de Boulogne

La forêt de Bondy était réputée pour les vide-goussets qui la fréquentaient. Mais les temps ont changé et, le 12 août 1987, ce sont deux gardiens de la paix du commissariat de cette ville qui ont décidé, après un repas au restaurant, de dévaliser les passants. Ils ont dû se contenter du bois de Boulogne, où l'un d'eux, Pascal Andrieu, vingt-cinq ans, en tenue civile, s'adressa vers 2 heures du matin à un travesti en lui lançant la formule classique : *« Police ! Tes papiers ! »*.

Devant la mauvaise volonté de son interlocuteur, le policier lui tordit le bras si fort qu'il le brisa. Mais les cris de sa victime ont alerté les habitués du bois et Andrieu a dû battre en retraite vers la voiture de son complice, Christian Neens, trente-neuf ans, en emportant le sac à main du travesti.

Jean L... est resté à l'hôpital jusqu'au 17 août et, dès sa sortie, il se confia à un commissariat parisien en donnant le numéro de la voiture que son ami avait eu la présence d'esprit de relever. Le mercredi 19 août, les deux gardiens de la paix ont été écroués par M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, sous l'inculpation de « vol aggravé », délit qui peut être puni d'une peine de sept ans de prison.

MAURICE PEYROT.

A Bastia

Inculpation d'un militant nationaliste corse

Un militant nationaliste de la Consulte de la jeunesse nationaliste corse (CGNC), M. François Giordani, vingt-deux ans, barman, a été inculpé, le mercredi 19 août, de reconstitution de ligue dissoute et d'association de malfaiteurs. Les policiers de Bastia ont découvert à son domicile des documents émanant de l'ex-FLNC, au cours d'une perquisition opérée dans le cours de l'enquête sur l'embuscade du 4 août dernier près de Bastia qui a coûté la vie au gendarme Guy Aznar. L'information judiciaire ouverte mercredi sur cette attentat pour *« assassinat et tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »* a été confiée à M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris.

« Citoyen du monde » poursuivi pour escroquerie

Gary Davis est relaxé par le tribunal d'Annecy

Le tribunal correctionnel d'Annecy, présidé par M. François Depiante, a relaxé, le mercredi 19 août, M. Garett Davis, soixante-six ans, qui était l'objet d'une condamnation par défaut à six mois de prison pour escroquerie. Le procureur avait requis la confirmation pure et simple du premier jugement. L'abbé Pierre faisait partie des témoins de moralité de Gary Davis, chef de file du mouvement mondialiste qui, une semaine auparavant, avait été condamné par le tribunal d'Albertville (Savoie) à un mois de prison ferme pour des faits similaires : la vente de passeports de « citoyen du monde » (*le Monde* daté 16-17 août).

LYON
de notre bureau régional

La chute de l'homme révolté... L'image, camusienne en diable, était tentante. Devait-on assister à la fin d'un mythe, au faux pas d'un homme symbole, à l'éclipse d'une utopie pour adolescents attardés ? Gary Davis, l'ancien pilote de bombardier, traumatisé par Hiroshima et par ses missions d'anéantissement sur Dresde ou Brême, qui, en 1948, déchira son passeport américain ssur les marches des Nations unies, siégeant au palais de Chaillot, en était-il arrivé à « fourguer » des passeports d'opérette à des émigrés clandestins ? L'ex-jeune homme en colère qui, soutenu par Camus, Gide, Sartre, Breton, Einstein et beaucoup d'autres, attirait les foules au Vel'd'Hiv, s'était-il fourvoyé dans l'escroquerie ? Le « docteur » Gary cachait-il un Mister Garett ? Les débats n'ont qu'imparfaitement répondu à ces questions.

Le ressortissant zaïrois qui avait déboursé 79 dollars pour acquérir un « vrai-faux » passeport (que quelques nations reconnaissent de droit ou de fait) n'était pas là pour témoigner. Il a été expulsé du territoire. Et le réquisitoire de M. Dominique Tailhandat, substitut du procureur, fut trop lapidaire, trop « réglementaire » pour éclairer le processus de l'escroquerie supposée.

Les témoins cités par la défense proposèrent, en revanche, un vrai concert, lyrique souvent, parfois pathétique. Des envolées de grands sentiments et de grands principes, d'idées généreuses, d'évidences devenues obsolètes dont seuls quelques vrais cyniques auraient pu sourire.

On entendit successivement Troy Davis, vingt-quatre ans, l'un des trois enfants de Gary, qui s'est distrait de ses études de physique à Harvard pour, vaillamment, soutenir son militant de père, un ancien journaliste de *Combat* encore ému par les batailles de sa jeunesse, un ingénieur dénonçant la montée de la xénophobie et de l'intolérance et soulignant la vraie modernité des idées de celui qui fut *« le modèle et l'exutoire positif »* d'une génération, un « réfugié suisse » qui vécut dix-huit ans en France avec pour seuls papiers son passeport de citoyen du monde obtenu gratuitement.

Le cœur de l'abbé Pierre

On écouta aussi – et le tribunal avec une particulière attention – l'abbé Pierre, qui avait sauté dans un train depuis sa demi-retraite d'un couvent bénédictin. Soixante-quinze ans de lutte mais, sous sa soutane-treillis, un cœur de vingt ans. Et des mots-chocs pour défendre son compagnon (l'abbé fut le premier président du comité exécutif du mouvement mondialiste). *« Cet homme n'est pas un voleur, ni un menteur. Il donnerait sa chemise (...). La France est le premier pays qui l'accuse. J'ai honte ! »*

On écouta enfin le prévenu, serein, déterminé, distillant parfois une ironie légère pour dénoncer *« l'anarchie mondiale »* qui fait de *« l'humanité l'otage des Etats »*.

Pour son défenseur, Me Grolée, la voie était tracée. Il sut maintenir le cap. Après trois quarts d'heure de délibéré, le tribunal absolvait l'accusé, qui a cependant regagné la maison d'arrêt de Chambéry en exécution du jugement d'Albertville.

ROBERT BELLERET.

● **Jean-Maurice Agnelet reste en prison.** – La cour d'appel de Lyon a rejeté, le mardi 18 août, une demande de mise en liberté présentée par l'ancien avocat Jean-Maurice Agnelet, cinquante ans, impliqué dans le scandale du casino niçois le Palais de la Méditerranée. Il avait été condamné à trente mois de prison par le tribunal correctionnel de Lyon, en novembre 1986, pour achat de votes en conseil d'administration, recel et abus de confiance.

SCIENCES

Grâce au « Nautile » et au robot Robin

Des bijoux et un coffre-fort sont remontés de l'épave du « Titanic »

Une mallette en cuir contenant des bijoux et des billets de banque a été remontée du *Titanic*, le mercredi 19 août, lors de la vingt et unième plongée du petit sous-marin français *Nautile*. Le petit coffre-fort, repéré depuis le 11 août, a lui aussi été récupéré. A ces objets exceptionnels s'ajoutent plus de 150 pièces de vaisselle, quelques bouteilles, des chaussures, sacoches et autres articles en cuir, des accessoires de navigation, du mobilier...

L'expédition, montée par la société Taurus International – dont le président est M. Robert Chappaz – est commanditée par un groupe d'une trentaine d'actionnaires américains et canadiens réunis au sein du holding de droit britannique Oceanics Research and Exploration (ORE), dont le directeur général est M. Robert Piaget. Son but n'est pas de vendre les objets récupérés dans l'épave du *Titanic* ; avant même le début des opérations, elle s'est engagée à ne pas le faire. Les frais très élevés de l'expédition seront couverts par une exposition itinérante, qui présentera dans de nombreux pays les reliques du plus célèbre naufrage du monde et surtout par un film de deux heures qui sera présenté par une télévision américaine le 28 octobre, entrecoupé de publicités vendues très cher la minute. Seules quelques photos seront données au cours d'une conférence de presse à New-York le 25 août.

L'expédition a commencé le 23 juillet lorsque le navire océanographique français *Nadir*, appartenant pour moitié à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et à la Compagnie générale maritime (CGM) portant le petit sous-marin *Nautile* (de l'IFREMER) et le robot-photographe Robin, est arrivé sur le site du naufrage en compagnie du navire de service *Abeille Supporter* (de la société française Abeille International). Le *Nautile* a plongé tous les jours, sauf lorsque le temps l'en a empêché. C'est lui qui a passé des câbles autour des objets ou qui a déposé ceux-ci dans les différents dispositifs de remontée dont est muni le *Nadir*.

Les navires quitteront le site le 21 août pour le port de Saint-Pierre (Saint-Pierre-et-Miquelon), où ils resteront du 23 au 25 août. Ils repartiront pour le site, où ils effectueront, du 27 août au 9 septembre la deuxième partie de la campagne de récupération. Le *Nadir* doit être le 16 septembre à Fort-de-France (Martinique), pour la campagne scientifique « Baresnaut » qui étudiera les structures des fonds marins de la zone caraïbe.

On peut se demander pourquoi le *Nadir* et le *Nautile*, qui sont des bâtiments de recherche scientifique, participent à la campagne de récupération d'objets du *Titanic*. L'IFREMER a une flotte de 12 navires scientifiques (*Nadir* compris) qui lui coûte 140 millions de francs par an, dont 110 millions pour la simple maintenance et le salaire des équipages. Tous les bateaux, en effet, coûtent presque aussi cher lorsqu'ils restent au port que lorsqu'ils naviguent.

Le *Nadir* et le *Nautile* étaient inoccupés pendant l'été. L'IFREMER les a donc loués à ORE, 13,5 millions de francs pour la première partie de la campagne et 2,4 millions de francs pour la seconde partie, moins le courtage prélevé par Taurus International.

En outre, la célébrité du *Titanic*, – qui, heurté par un iceberg, a coulé dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, lors de son voyage inaugural – est un excellent support publicitaire pour faire connaître les technologies sous-marines françaises...

YVONNE REBEYROL.

FAITS DIVERS

La rupture d'une passerelle près de Chamonix

Un mort et neuf blessés à la mer de Glace

La rupture d'une passerelle donnant accès à la Mer de Glace à Chamonix a entraîné la mort d'une ressortissante belge, Jacqueline Bokkel. Une trentaine de personnes ont été blessées dont neuf grièvement. Le parquet a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

CHAMONIX
de notre envoyée spéciale

Il était environ 16 heures, le mercredi 19 août, lorsque la passerelle de bois qui permet d'accéder à la grotte de la Mer de Glace, depuis la gare du Montenvers (1 913 mètres d'altitude) a cédé, entraînant dans sa chute une quarantaine de personnes. Les victimes furent précipitées contre le rocher, environ quatre mètres sous la passerelle et certaines glissèrent dans une « roture » – la faille entre la roche et la glace – faisant ainsi une chute d'une quinzaine de mètres.

L'alerte a été immédiatement donnée auprès du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix et les premiers secours sont arrivés sur place quelques minutes après le drame. Trois hélicoptères de la Sécurité civile, de la gendarmerie et du secours aérien français ont permis l'évacuation des blessés par treuillage.

Jacqueline Bokkel, une ressortissante belge, qui se trouvait avec son mari et ses deux enfants à l'endroit même de la rupture d'une des poutres principales de la passerelle, a été tuée dans sa chute. Son mari et un de ses fils, âgé de six ans, très grièvement blessés, ont immédiatment été transférés dans les hôpitaux d'Annecy et de Grenoble. Son autre fils, dix ans, évacué sur Chamonix, était, mercredi soir, *« en bonne santé »*, selon le docteur Alain Girer, médecin réanimateur du centre hospitalier.

Près de vingt-cinq personnes, dont six blessés graves, victimes de plusieurs fractures, étaient également accueillies au centre.

A 17 h 30, cent soixante-dix-neuf personnes en tout – essentiellement des femmes et des enfants – avaient été ramenés en hélicoptère à Chamonix et une cinquantaine d'autres purent rejoindre la station par le train. Les familles des blessés ont été logés dans une auberge de jeunesse pour la nuit.

En début de soirée, une commission composée d'un représentant de la Sécurité civile, du maire de Chamonix, M. Jean-Michel Charlet, du docteur Alain Girer et des capitaines du PGHM, de la brigade de gendarmerie et des pompiers se réunissait autour du préfet de Haute-Savoie, M. Jouandet, et annonçait l'ouverture d'une enquête par le parquet de Bonneville.

Les jours de pleine affluence, comme ce mercredi d'août, la grotte taillée dans la mer de Glace accueille près de quatre mille cinq cents personnes. Les visiteurs empruntent le train à crémaillère qui les amène à la gare du Montenvers. De là, par un chemin balisé, ils gagnent la passerelle qui leur permet d'accéder à la mer de Glace. l'« L'exploitation » de la fameuse grotte est concédée par la commune à une personne privée, M. Jean-Michel Claret, qui gère la billetterie.

La passerelle, qui avait été entièrement refaite il y a trois ans, devait être régulièrement déplacée en fonction de l'avance du glacier. Très « choqué » par l'accident, selon le capitaine des pompiers, M. Claret a été entendu dans la soirée par la gendarmerie. Jeudi, celle-ci devait se rendre sur place avec le procureur de la République pour déterminer les causes de la rupture de l'installation et les éventuelles responsabilités.

Devant le centre hospitalier où s'étaient réunis les parents des victimes, certains n'hésitaient pas, d'ores et déjà, à incriminer l'absence de contrôle dans ce site excessivement fréquenté.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Communication

La grille de rentrée sur TF 1

Le pari... de Pascale

Dans le paysage audiovisuel désespérément morne et plat qui se profile à la rentrée, les projets de TF 1 pour les fins de soirée font figure de sommets d'audace et de créativité ! Là où ses concurrents misent sur les valeurs sûres, ce qu'on appelle dans le jargon des professionnels les *« rendez-vous fédérateurs de public »* (films, séries, variétés), la Une a décidé de jouer la différence en confiant la tranche horaire de 22 heures à 1 heure à Pascale Breugnot.

« Nous recherchons une cohérence, une coloration, un style, a expliqué Etienne Mougeotte, directeur de l'antenne, en présentant sa grille le 19 août. *Il y a un nouveau public à conquérir – 30 % des Français ont un deuxième poste de télévision – mieux ciblé. Nous faisons un pari sur l'imagination et la différence.* Ce pari de Pascale est à l'image de celle qui, sur Antenne 2, avait inventé un nouveau style de télévision psycho-sociologique, avec « Moi je », « Psy-show » et autre « Sexy folies ». *« On joue à mort la diversité avec, comme fil conducteur, la séduction, l'insolence et la modernité. »* Elle n'a pas chômé depuis deux mois, et si on trouve quelques vieilles connaissances dans la future grille, celle-ci comporte une dizaine d'émissions entièrement nouvelles.

Les lundis, quatre émissions mensuelles se succéderont sous le titre « Le carrefour de la curiosité ». Deux valeurs sûres : « Santé à la une », avec Igor Barrère et Robert Namias, et « Alain Decaux face à l'histoire ». Puis, deux nouveautés : « Chocs », où Claude Maggiori s'intéressera aux inconnus qui, un jour, font la « une » des journaux, et « Seul contre tous », dans laquelle François de Closets présentera les conflits qui opposent l'individu à la société, à l'administration, à la bureaucratie.

Les mardis restent consacrés au cinéma, avec un nouveau magazine appelé « Ciné-stars » et animé par Michel Denisot. Les mercredis se présentent sous le signe du rêve, du charme, de l'évasion et de l'humour, avec quatre émissions nouvelles : « Destins », dans laquelle Frédéric Mitterrand contera l'histoire des grands de ce monde (Marilyn, Soraya, Onassis...) ; « Super-sexy », qui, présenté par Christine Eymeric, prendra la relève de « Sexy folies » ; « Le magazine de l'évasion », décrit comme un cocktail d'*« images qui rendent l'ailleurs accessible »* ; « Pirates », une émission délirante où tout – reportages, interviews, actualité – sera « détourné ».

Le samedi matin, de 11 h 30 à 12 heures, « TV-hebdo » permettra aux téléspectateurs de prendre la parole et de visiter les coulisses de la télé. Et le même soir, Michel Polac leur donnera à nouveau « Droit de réponse » (coupé par deux spots publicitaires), le dimanche soir étant consacré à des documentaires de création. Enfin, du lundi au vendredi, Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin animeront un « talk-show » d'une heure (23 h 30 à 0 h 30), « Permission de minuit ». Pascale Breugnot est consciente de l'enjeu : *« Nous avons une liberté totale*, reconnaît-elle, *mais une obligation de résultat : nous aurons quatre mois pour faire nos preuves et ... 15 % d'audience ! »*

ALAIN WOODROW.

● **Manifestations à Paris de deux radios non autorisées.** – Radio Soleil-Goutte d'or et Futur Génération ont organisé, le mercredi 19 août, une manifestation et un « happening culturel » pour revendiquer des fréquences sur la bande FM. La manifestation de la première a rassemblé une vingtaine de personnes devant le siège de la CNCL et une délégation a été reçue par un conseiller de la commission. Mohamed Bachiri, le président de la station, en est à son neuvième jour de grève de la faim.

Le président de SOS-R...

La leçon de ...

Société

Le président de SOS-Racisme à « l'Heure de vérité »

La meilleure façon de lutter contre le racisme est de s'attaquer aux « insuffisances de la société française »

Pour sa première participation à l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 19 août, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, est apparu à une majorité de téléspectateurs comme un porte-parole *« convaincant »* de l'antiracisme en France. Interrogés en début d'émission, 53 % des téléspectateurs avaient une *« bonne opinion »* de lui ; ils étaient 70 % à la fin.

Après avoir réaffirmé qu'il *« n'avait pas vocation à être président de la République »*, et qu'il *« ne se présentera donc pas à l'élection présidentielle »*, Harlem Désir a précisé que son mouvement sera présent dans la campagne électorale pour intervenir auprès de *« l'ensemble des candidats » — « même si je ne me fais pas beaucoup d'illusions sur l'extrême droite »* — afin qu' *« ils prennent en compte »* certains des *« enjeux importants »* de cette élection, comme *« la lutte contre le racisme »*.

Pour lui, les récentes agressions racistes, notamment à Nice et à Châteauroux, sont des *« phénomènes très inquiétants »*. Il a préconisé la création dans toutes les villes de France, à l'instar de Châteauroux, de *« comités de prévention du racisme »*.

Concernant le code de la nationalité, Harlem Désir a réaffirmé son hostilité à une réforme *« dont le but serait de faire plaisir à l'extrême droite et déboucherait sur une politique de l'exclusion »*.

L'essentiel de sa prestation télévisée fut un plaidoyer en faveur de l'intégration des immigrés, qui pourrait être concrétisée, selon lui, par le vote des immigrés aux élections municipales. *« Mais il ne faut rien imposer*, a-t-il souligné. *Dans ce domaine, le consensus est nécessaire. Donner ce droit de vote aux immigrés serait en faire de véritables citoyens de la ville et optimiser leur intégration. »*

S'attachant à illustrer sa démonstration par des exemples montrant que le racisme au quotidien pouvait être combattu par des solutions aux problèmes concrets, le leader de SOS-Racisme devait affirmer : *« Il ne faut pas crier Le Pen, Le Pen »*, mais *« s'attaquer aux insuffisances de la société française. »*

Si tout son discours était soustendu par une condamnation du racisme sous toutes ses formes, il s'est montré particulièrement ferme dans son aversion pour le terrorisme — *« qui n'est jamais justifié »* — et pour le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. *« Je pense que la France pourrait faire plus pour les Noirs et ceux qui luttent contre l'apartheid »*, a-t-il ajouté, préconisant *« un isolement politique et économique du régime de Prétoria »*.

Enfin, le président de SOS-Racisme a souligné que les Français et les immigrés *« devaient être égaux en droits, mais aussi en devoirs »*. Déclarant être contre l'immigration clandestine, il a cependant estimé que, si expulsions il devait y avoir, celles-ci devaient se faire *« dans toutes les règles du droit, ce qui n'est pas le cas en France actuellement »*.

Le Front national propose « un débat public radiophonique ou télévisé »

M. Harlem Désir ne se prénomerait-il plus Jean-Philippe ? Le Front national qui, la veille encore, stigmatisait le passage du président de SOS-Racisme à « L'heure de vérité » en l'appelant *« Jean-Philippe »*, son *« vrai prénom »* selon lui, a réagi promptement, le mercredi 19 août au soir, par la voix de trois de ses dirigeants qui ont tous rétablis M. Désir dans son patronyme. Le secrétaire général du parti d'extrême-droite, M. Jean-Pierre Stirbois, lui a même proposé *« un débat public radiophonique ou télévisé »*.

« Si les idées qu'il défend sont justes, dit le bras droit de M. Jean-Marie Le Pen dans un communiqué, *je suis convaincu qu'il ne se dérobera pas. Harlem Désir, l'homme aux deux visages, a montré volontairement le profil de l'humaniste angélique, défenseur des Droits de l'homme, mais en vérité d'abord des droits des immigrés »*, souligne-t-il.

« Le discours relativement modéré d'Harlem Désir n'apporte pas de réponse satisfaisante à d'importantes questions » sur l'immigration, a estimé M. Bruno Gollnisch, député FN du Rhône. M. Bruno Mégret, député FN de l'Isère, a qualifié la prestation du président de SOS-Racisme de *« festival de sophisme »*. *« Harlem Désir prétend œuvrer pour l'harmonie de la communauté nationale, mais il travaille à la dissolution de la nation. Il trompe les Français »*, a affirmé M. Mégret.

Selon le secrétaire général adjoint du Parti républicain (PR), M. Jean-Pierre Raffarin, *« Harlem Désir a réussi une performance tactique en dépolitisant et en radicalisant son discours »*. *« Le leader de SOS-Racisme a marqué des points qu'il perdrait aussitôt s'il s'engageait à nouveau aux côtés des leaders socialistes »*, a-t-il précisé.

« Avec sa simplicité et sa conviction, Harlem Désir a fait plus en une soirée pour démonter les discours de M. Le Pen que tous les partis politiques réunis », et il *« apparaît aujourd'hui comme « l'anti-Yaka » le plus crédible : ce n'est déjà plus Harlem Désir, c'est déjà Harlem Volonté »*, a estimé M. Lionel Stoléru (UDF, barriste), ancien secrétaire d'Etat.

La leçon de Désir

(Suite de la première page.)

Rassurer ceux qui, sensibles à une propagande haineuse, croyaient jusqu'alors qu'il personnifiait un mouvement de révolte, subversif et de désordre. Convaincre jusqu'aux Français qui s'estiment victimes de l'immigration que celle-ci peut être, comme elle l'a souvent été dans le passé, une chance pour la France.

Modération dans l'analyse (*« la France n'est pas raciste »*, tous les électeurs du Front national ne sont pas des *« fanatiques »*), pragmatisme dans les propositions (il faut commencer par *« réparer les ascenseurs »* des grands ensembles), prudence sur les questions purement politiques (*« la Nouvelle-Calédonie, je ne suis pas un spécialiste »*), légalisme (*« je suis contre l'immigration clandestine »*), optimisme (*« il y a aujourd'hui un modèle des Minguettes » après leur réhabilitation*), espoir (*« l'intégration, ça marche quand on s'en occupe »*), consensus (*« il y a des gens bien dans tous les partis politiques »*).

Ce cocktail inspiré par une philosophie des droits de l'homme très classiquement républicaine, qui ne l'approuverait ? Le fait que, selon la SOFRES, Harlem Désir soit passé, au cours de l'émission, de 53 % d'opinions favorables à 70 % — un record — montre bien que le leader de SOS-Racisme est apparu comme un symbole de rassemblement et non comme un élément de crispation de la société française. M. Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a bien noté que le fondateur de SOS-Racisme avait *« montré à ses adversaires qu'il n'était pas un épouvantail »*.

Il est à craindre que dans les mois à venir l'effet bénéfique de ce moment médiatique estival ne se dilue dans les polémiques que ne manqueront pas de faire naître tous ceux dont le fonds de commerce éléctoral est lié à la peur et au refus de cette intégration que Harlem Désir défend et incarne si bien. Cette leçon de politique — au sens étymologique — aura-t-elle donné quelques idées, sur la forme et sur le fond, à ceux dont la politique est vraiment le métier ? Et qui s'obstinent trop souvent à calculer leur indice d'habileté quand il leur suffirait, parfois, de dire calmement ce qu'ils pensent. On peut rêver...

BRUNO FRAPPAT.

Dans la presse

Mieux qu'un « vrai » politicien

La presse nationale salue, dans ses éditions du 20 août, la performance médiatique du président de SOS-Racisme. Pour Bernard Pellegrin, du *Matin*, Harlem Désir *« a sûrement su faire avancer un tout petit peu la tolérance »*, en *« évitant les mots qui font peur »* et en *« cherchant le plus petit dénominateur commun sur un sujet qui est habituellement le plus grand diviseur »*.

J.-M. Helvig, dans *Libération*, constate qu' *« en se posant comme défenseur intransigeant des droits de l'homme »*, Harlem Désir *« se cale sur des positions plus solides »* que lorsque la mode était à *« l'apologie sympathique mais ambiguë du métissage culturel »*.

Le Quotidien de Paris reconnaît qu'il *« s'est montré presque plus habile encore que les « vrais » politiciens à déjouer les pièges qui lui étaient tendus »*, mais ajoute que même s'il a affirmé qu'il ne serait pas candidat à l'Elysée, *« il n'a pas pu convaincre sur son apolitisme pur et dur »*.

Renaud Matignon, dans *le Figaro*, lui a trouvé *« une candeur étudiée »* et pense que pour Harlem Désir le racisme est une *« cause détestable mais indispensable »*. D'où les *« effets bizarres »* de ses *« campagnes »*, qui *« avivent les peurs et les haines pour mieux les dénoncer ensuite »*.

Enfin *l'Humanité* estime qu'Harlem Désir *« a esquivé les raisons économiques et sociales du racisme »* et que ses propositions ne sont *« pas bien claires »*.

● **Quinze « Heure de vérité » avant le 30 mars.** — L'émission « L'heure de vérité » sera bimensuelle d'ici au scrutin du 30 mars prochain. En effet, *« en raison de l'importance de l'enjeu de l'élection présidentielle »*, Antenne 2 a décidé de faire *« un effort exceptionnel »* en programmant avant la fin du mois de mars quinze émissions, soit deux de plus que prévu à l'origine. Après Harlem Désir, se succèderont notamment à la rentrée Mme Michèle Barzach, ministre de la santé (2 septembre), M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication (23 septembre), et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS (6 octobre).

Deux disparitions

L'abbé Casy Rivière

Nous apprenons la mort de l'abbé Casy Rivière, le 2 août, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, dans la petite commune de l'Ariège, La Bastide-de-Besplas, où il officiait depuis plus de trente ans.

« Si un jour on doit mettre quelque chose sur ma tombe, je voudrais qu'on inscrive ceci : « Casy Rivière, *étranger sur terre »*, confiait-il en 1976 dans une interview à *Panorama*.

Né à Saint-Girons dans une famille de laïques militants, baptisé à la sauvette à quatre ans par deux tantes sourcilleuses, c'est un autodidacte que ce « privé de catéchisme » devint prêtre à trente-six ans, après être passé par l'école normale de Foix et avoir fait une carrière d'instituteur.

C'est un professeur de lettres qui provoqua en lui un véritable *« coup de grâce »* en lui parlant de Pascal. Il se passionna ensuite pour les écrivains catholiques, avec lesquels il entretint une longue correspondance : Mauriac, qui lui donna l'envie d'être prêtre, Montherlant, qui lui dédia *la Ville dont le prince est un enfant, Claudel, Maritain, Guitton, mais aussi Camus, Kessel ou Jacques Brel.*

Ecrivains ou étudiants, célébrités ou simples passants, nombreux étaient ceux qu'il accueillait dans son village de La Bastide, dont il avait fait restaurer la vieille église par des élèves des beaux-arts de Toulouse.

L'éditeur Jean-Jacques Nathan

M. Jean-Jacques Nathan, petit-fils du fondateur des éditions Fernand Nathan, qu'il dirigeait jusqu'à la fin de l'année dernière, est décédé dans la nuit du 18 au 19 août, à Paris, à l'âge de soixante-sept ans.

Né le 27 juin 1920, à Bâle (Suisse), Jean-Jacques Nathan était entré après la guerre dans la maison d'édition familiale fondée par son grand-père en 1881, l'année où Jules Ferry fit voter les lois établissant la gratuité de l'enseignement ainsi que la laïcité et le caractère obligatoire de l'enseignement primaire. Spécialisé à ses débuts dans les livres scolaires, Nathan doit ensuite la très forte progression de son activité au développement de son secteur des jeux éducatifs ou artistiques qui, avec son célèbre slogan, « S'instruire en s'amusant » touche le grand public dans les années 60.

En 1979, Jean-Jacques Nathan devenait président-directeur général de la maison Nathan. C'est à sa demande qu'il a abandonné à la fin de 1986 ses fonctions à la tête de la librairie, laissant la place à M. Bertrand Eveno, tout en restant conseiller du groupe.

Le groupe Larousse-Nathan, filiale de la CEP, est aujourd'hui le deuxième éditeur français.

L. M.

SPORTS

NATATION : les championnats d'Europe

Diva Murielle

La deuxième journée des championnats d'Europe de natation a été riche en émotions. Le public, fourni, a généreusement applaudi le relais quatre fois 200 mètres hommes de la République fédérale d'Allemagne, qui, grâce à un sprint magistral de Michaël Gross, a triomphé de ses cousins de l'Est et pulvérisé le record du monde, détenu par les Etats-Unis depuis 1984 en 7 mn 15 s 69, en 7 mn 13 s 10. Lors du 400 mètres quatre nages, c'est un Hongrois de vingt ans, Tamas Darnyi, qui a fait chuter le record du monde en 4 mn 15 s 42.

Un peu gênés le matin, lors des éliminatoires, les Français se sont rattrapés en soirée. En terminant sixième de la finale du 100 mètres papillon, le nageur franco-américain Jim Askervold, a amélioré un record de France qu'il avait établi il y a un mois, lors des championnats des Etats-Unis (54 s 78). Christophe Bordeau, huitième au 400 mètres quatre nages, a, lui aussi, battu son record (4 mn 25 s 44). Enfin, Stéphan Caron, pour son premier plongeon dans la piscine de Schiltigheim, a amélioré son temps au 200 mètres (1 mn 49 s 47), au cours d'un relais quatre fois 200 mètres bouclé en 7 mn 23 s 46 (nouveau record de France).

Mais le premier vrai triomphe tricolore a eu lieu dans une autre piscine de la ville, où Murielle Hermine a remporté l'épreuve de natation synchronisée en solo.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Une jambe qui émerge, des pieds qui s'engloutissent en tournant, parfois une tête qui apparaît hors de l'eau pour afficher un grand sourire : les participantes aux épreuves de natation synchronisée jouent à descendre et remonter à la surface. Tels des ludions, elles bondissent où on ne les attend pas, pour s'enfoncer tête la première, presque sans rider l'eau bleue de la piscine.

Dans l'air, la musique qu'elles ont choisie hurle pour rythmer le ballet. En l'air aussi, en haut de six chaises métalliques, tels des arbitres de tennis, Mesdames les juges observent et notent. Gare aux gestes sans grâce, aux corps trop souvent hors de l'eau, aux figures mal terminées. Marjolyne Both, la petite Hollandaise de seize ans, en a fait la triste expérience. Son manque de concentration a déplu à ces dames. D'un même mouvement, elles l'ont, par leurs faibles notes, renvoyée au bas du classement, avec 88 points. Juste 10 points de moins que Muriel Hermine.

Il est vrai que l'enfant d'Amsterdam a encore beaucoup de séances d'entraînement à subir avant d'atteindre la majesté de la Française, la sirène Hermine, aussi à l'aise dans l'eau que sur un plancher d'opéra. Son mince corps de 1,77 mètre disparaît dans l'eau, avant d'offrir une succession de grands écarts. Les jambes tournent, virent, se plient, sans que jamais la tête de la nageuse apparaisse. Angoissés, les spectateurs commencent à s'inquiéter pour sa respiration et, soudain, la voilà qui réapparaît, juste à la bonne note de la musique du film *Diva*, qui accompagne son exhibition.

Un ballet réglé à la perfection et une grande souplesse de mouvement ; voilà Hermine enfin couronnée. Une victoire qu'elle tente d'atteindre depuis longtemps, mais qui souvent lui échappe, comme aux Jeux olympiques de Los Angeles ou aux Championnats du monde de Madrid l'an dernier. *« Ma chorégraphie a complètement changé*, explique la blonde jeune fille ; *j'ai choisi d'effectuer des exercices difficiles physiquement mais qui me rendent plus mobile dans l'eau. »*

Cinquante secondes sous l'eau

Amedeo, le chorégraphe américain, a aussi aidé la nageuse. *« Il lui a apporté beaucoup au niveau de la force morale »*, assure Françoise Schuler, l'entraîneur de l'équipe de France, persuadée que le travail effectué depuis l'an dernier par ses nageuses, se traduirait par des progrès techniques. Les premiers résultats de Strasbourg confirment ses impressions.

Muriel Hermine, qui va bientôt avoir vingt-quatre ans, ne répond pas lorsqu'on lui demande si elle a encore l'intention de continuer longtemps à s'entraîner cinq heures par jour et à souffrir, tout en souriant, pour plaire aux juges : *« Non, je souris dans l'eau car je vis mon ballet et en plus, après douze ans de pratique de la natation, j'éprouve toujours autant de joie de me mouvoir dans l'élément liquide »*. La Tourangelle, devenue Parisienne, évoque son club du Racing *« Une pépinière de nageuses de haut niveau »*, où il fait bon vivre. Elle parle des jeunes qui se passionnent maintenant pour la natation synchronisée, du niveau des championnats de France qui s'améliore ; d'Anne Capron et Karine Schuler, avec qui elle évolue en duo et en ballet.

La blanche Hermine, tout à la joie de son nouveau titre de championne d'Europe, oublie les sacrifices consentis. Le sourire, lorsque la tête émerge de l'eau, cache les heures de travail nécessaires pour s'entraîner à ne pas respirer. *« Je suis une des seules nageuses à rester cinquante secondes sous l'eau »*, affirme la ballerine aquatique ; des secondes pendant lesquelles ses jambes dessinent de merveilleuses figures pour le plaisir de tous ceux qui n'arriveraient même pas à faire une galipette.

SERGE BOLLOCH.

FOOTBALL : le championnat de France

Monaco creuse l'écart

Vainqueur de Paris SG (1 à 0) au Parc des Princes, le mercredi 19 août, lors de la sixième journée du championnat, l'AS Monaco a consolidé sa première place au classement. Les Monégasques possèdent désormais deux points d'avance sur Bordeaux, qui n'a pu réussir que le match nul à Montpellier (0 à 0).

PREMIÈRE DIVISION

*Niort b. St-Etienne	2-1
Cannes b. *Toulouse	1-0
*Montpellier et Bordeaux	0-0
Monaco b. *Paris-SG	1-0
*Le Havre et Toulon	1-1
*Lens et Lille	1-1
*Marseille b. Brest	1-0
*Auxerre et Laval	1-1
*Metz et Matra Racing P	0-0
*Nice b. Nantes	3-1

Classement. — 1. Monaco, 10 pts ; 2. Bordeaux, 8 ; 3. Toulon, Paris-SG, Matra Racing P, Cannes, 7 ; 7. Lille, Montpellier, Marseille, Nice, Auxerre, St-Etienne, Toulouse, 6 ; 14 Laval, Le Havre, Metz, Niort, Nantes, 5 ; 19. Lens, 4 ; 20. Brest, 3.

DEUXIÈME DIVISION

Groupe A

*Montceau b. Bastia	2-1
*Alès et Sochaux	1-1
*Le Puy b. Martigues	2-1
*Lyon b. Nîmes	2-0
*Tours et Dijon	0-0
*Istres b. Cuiseaux	2-1
*Ajaccio b. Gueugnon	1-0
*Grenoble et Sète	1-1
*Orléans b. Châtellerault	1-0

Classement. — 1. Sochaux, Montceau, 10 pts ; 3. Lyon, 9.

Groupe B

*Mulhouse et Rouen	1-1
Lorient b. *Reims	3-1
*Quimper b. Dunkerque	1-0
*Angers b. St-Dizier	2-1
*Abbeville et Nancy	1-1
*Rennes b. La Roche	1-0
*Caen b. Guingamp	2-0
*Valenciennes b. Melun	2-0

Classement. — 1. Strasbourg, 11 pts ; 2. Rouen, Mulhouse, 9.

● **ATHLÉTISME : records de France.** — La Niçoise Florence Giolitti a battu son propre record de France du 1 500 mètres en 4 mn 5 s 78, mercredi 19 août, lors de la réunion internationale de Zürich. Au cours de ce même meeting, Annette Sergent a établi un nouveau record de France sur 3 000 mètres en 8 mn 46 s 12.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 20 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk, avec Robert Mitchum, Alice Doc Graw, Jan Michael Vincent (7e épisode). **22.05 Variétés : Spectacle Thiéfaine.** Hubert Félix Thiéfaine au Zénith en octobre 1985. **22.55 Journal. 23.15 Série : Les envahisseurs.** Contre-attaque.

A 2

20.30 Cinéma : Hôtel de la plage. □ Film français de Michel Lang (1978). Avec Daniel Ceccaldi, Myriam Boyer, Guy Marchand, Francis Lemaire. *Au mois d'août, une bande de vacanciers se retrouve à l'Hôtel de la plage : des idylles se nouent, chez les adolescents, mais aussi chez leurs parents... Michel Lang, lancé par « A nous les petites Anglaises », s'est adapté au style de son producteur, Marcel Dassault ; il a réalisé un film de vacances, pour le public familial ; ça pourrait être charmant, c'est insipide, pas toujours d'un goût exquis, et platement mis en scène.* **22.15 Documentaire : Les maîtres français de la métamorphose.** ▶ D'Alain Plagne. *Maquilleurs, prothésistes, chirurgiens esthétiques dévoilent les secrets de l'art.* **23.10 Documentaire : Le corps vivant.** La vie avant la naissance (1re partie). **23.40 Journal.**

FR 3

20.30 Téléfilm : La course à la vérité. De Michaël Ritchie. Avec Darren McGauvin, Sean Garrison. **22.05 Journal. 22.30 Magazine : Décibels.** Rock français : Fixed up, City Kids, Les Innocents, Passion Fodder, Carte de séjour, Splash, Babylon Fighters. **23.15 Natation synchronisée. 23.30 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La Bible ne fait pas le moine □ Film américain de Marty Feldman (1980). Avec Marty Feldman. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : C'est facile et ça peut rapporter 20 ans** □ Film français de Jean Luret (1983). Avec Michel Galabru. *Un moine parcourt le monde hostile pour sauver son monastère de la faillite : il va partir en guerre contre le mal. Par l'un des interprètes favoris de Mel Brooks, mais sans Mel Brooks. Cette satire (pas trop méchante) de la religion n'est, malheureusement, pas vraiment drôle.* **23.35 Cinéma : Contes immoraux.** ■ Film français de Walérian Borowczyk (1974). Avec Lise Danvers, Fabrice Lucchini. **1.10 Cinéma : Beau temps, mais orageux en fin de journée.** ■ Film français de Gérard Frot-Coutaz (1986). Avec Micheline Presle, Claude Piepln. **2.35 Série : Captain Nice.**

LA 5

20.25 Série : Maigret. 21.50 Série : Le renard. Nouvelle série allemande de cent épisodes. 1. L'héritage de Marholm. **22.50 Série : Mission impossible. 23.45 Les cinq dernières minutes. 1.05 Téléfilm : Qu'est-il arrivé au bébé de Rosemary ? 2.40 Les globe-trotters.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. Mon nom est Paul. **21.20 Série : Falcon Crest.** Le départ de Cole. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Branquignol.** ■ Film français de Robert Dhéry (1949). Avec Robert Dhéry. *Une troupe monte un spectacle pour les fiançailles d'un châtelain : mais les numéros tournent à la catastrophe. Le film est inclassable ; l'humour de Dhéry est unique, fondé à la fois sur une gentille satire du Français moyen et un goût du burlesque absurde à la façon d'« Helzapoppin ». « Branquignol » est le premier film qui matérialisa cet esprit, révélant une équipe de comédiens. Certains côtés sont franchement démodés, mais le tout se regarde avec nostalgie et indulgence.* **23.55 Série : Marcus Welby** (rediff.) **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Claude Autant-Lara. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 5. Le président Schreber. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à la Roque-d'Anthéron** (enregistré le 15 août 1987 au parc de Florans) : Trois sonates pour piano de Beethoven, par Maria Tipo. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Sion : XXIe concours international de violon Tibor Varga) : Ouverture, scherzo et finale, opus 52, de Schumann, Symphonie en ré mineur, de Franck, par l'Orchestre symphonique de Berne, dir. Peter Maag ; à 22.00, Trio en la mineur, de Ravel ; Concerto pour violon et orchestre, de Tchaïkovski ; à 23.05, Sonate no 5 en ut majeur BWV 1005, de Bach ; Trio D 929, de Schubert ; Duos pour deux violons, de Bartok ; Sonate pour violon no 9 en la majeur, « à Kreutzer », de Beethoven. **1.00 Cycle acousmatique.**

Vendredi 21 août

TF1

13.50 Feuilleton : Les hommes de Rose. (5e épisode). **14.45 Croque-vacances.** Madame Pepperpote ; Tintin et le trésor de Rackham le Rouge ; Infos magazine ; Les Snorkys ; Les gourmandises de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; L'île des rescapés ; Variétés : Sabine Paturel, Yves Duteil. **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Alain Chamfort, Johnny Clegg, Wintney Houston, Gloria Estefan, Jean Schultheis. **17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook** (8e épisode). **18.05 Mini-journal**, pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Le suicidé se porte bien. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** Emission de Guy Lux et Claude Savarit présentée par Simone Garnier, Léon Zitrone et Guy Lux. Le Lavandou-Le Petit-Couronne. **22.25 Téléfilm : L'attentat contre le pape.** De Sandro Pertraglia, Stefano Rulli et Giuseppe Fina (2e partie). **23.40 Journal. 0.00 Série : Les envahisseurs.** Embargo sur le rêve. **0.50 Télévision sans frontières.** Séquence live : Roni Bile du Cameroun, Dédé Saint-Prix de la Martinique ; coup de cœur : Johnny Clegg ; clips : Salif Keita, Eric Kosaque, groupe algérien T 34.

A2

13.45 Téléfilm : Evasion. De Robert Lewis. Avec Timothy Bottoms, Kay Lenz, Colleen Dewhurst. *Dwight Worker réussira-t-il à s'évader de la prison où il a été jeté pour trafic de drogue ?* **15.20 Feuilleton : Rue Carnot. 15.45 Sports été :** Natation : championnat d'Europe à Strasbourg (natation synchronisée : finales solo et duo) ; lutte : championnat du monde à Clermont-Ferrand (lutte gréco-romaine). **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Médicament danger.** De Guy Green. Avec Ben Cross, Patrick Duffy, Douglas Fairbanks (1re partie). *La vie de deux jeunes filles très différentes.* **22.10 Variétés : Colette Renard.** Accompagnée par l'orchestre de Christian Rémi (rediff.). **23.15 Journal.** ▶ **23.25 Cinéma : Elsa, Elsa.** ■■ Film français de Didier Haudepin (1985). Avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Christine Pascal, Catherine Frot. *Un jeune réalisateur essaye d'écrire un scénario autobiographique sur ses débuts de comédien, quand il avait huit ans... Mais la réalité vient troubler les souvenirs. Le film lui-même est autobiographique, puisque Didier Haudepin a été cet enfant-comédien ; il a tiré de ses souvenirs un très jolie comédie, tourbillonnante, dans laquelle passé et présent s'enchevêtrent, qui est une réflexion sur la mémoire et la création. L'interprétation, comme la mise en scène, est fluide ; c'est un film tendre et touchant.*

FR3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.10 Variétés. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Mickey, Donald et Cie. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Série : Opération Open.** L'île aux trésors. **21.25 Portrait : Jean Todt. 22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 8. Maîtriser le destin. **23.30 Natation synchronisée.** Championnat d'Europe : finale des duos. **23.45 Prélude à la nuit.**

CANAL +

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Comédie érotique d'une nuit d'été. ■■ Film américain de Woody Allen (1982). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Mary Steenburgen, José Ferrer. **15.20 Cinéma : Le grand pardon.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraudeau, Clio Goldsmith. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : Le grand carnaval.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1983). Avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Richard Berry, Macha Meril. *L'affrontement folklorique entre un gros propriétaire foncier et un commerçant pied-noir, en Algérie, après le débarquement allié. Noiret contre Hanin : le film se réduit, au-delà de la reconstitution historique, d'ailleurs soignée, au duo de comédiens. Arcady est jeune, mais son cinéma est déjà bien traditionnel.* **23.05 Flash d'informations. 23.15 Cinéma : La dernière mission.** □ Film canadien de David Winters (1982). Avec Robert Ginty, Cameron Mitchell, Sandy Baron. **0.50 Cinéma : Contes immoraux.** ■ Film français de Walérian Borowczyk (1974). Avec Lise Danvers, Fabrice Lucchini, Charlotte Alexandra. **2.30 Cinéma : Cinq jours ce printemps-là.** ■■ Film américain de Fred Zinnemann (1982). Avec Sean Connery, Betsy Brantley, Lambert Wilson (v.o.). **4.15 Cinéma : Le détraqué.** ■ Film américain de Bert Gordon (1972). **5.40 Série : Rawhide.**

LA 5

12.55 Série : Mission impossible (rediff.). **13.45 Série : Arabesque. 14.35 Série : Les cinq dernières minutes. 16.10 Série : Les globe-trotters. 16.35 Feuilleton : Le temps des copains. 17.00 Série : Happy days. 17.30 Série : Drôle de vie. 17.55 Série : Wonder woman. 18.45 Série : Shérif fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : L'inspecteur Derrick. 21.25 Série : Baretta. 22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Série : Les cinq dernières minutes. 0.40 Série : Le renard. 1.40 Série : Supercopter. 2.30 Série : Mission impossible.**

M6

11.00 Jeu : Clip cœur. 11.35 Hit, hit, hit, hourra ! Les meilleurs clips de la semaine choisis par les téléspectateurs. **11.45 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Albator. **12.45 Journal. 13.00 Série : Chacun chez soi** (rediff.). **13.30 Série : Les espions.** Carmelita est des nôtres. **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** L'Indonésie (dernière partie). **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions.** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La grande collecte. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Mieux vaut prévenir que guérir. **19.30 Série : L'homme au katana.** Otages. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint.** La fête romaine. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : L'essaim sauvage.** De Bruce Geller. Avec Ben Johnson, Michael Parks, Paul Hecht. **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Claude Bourdet. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 5. L'homme aux Loups. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque d'Anthéron** (enregistré les 11 et 12 août 1987 au parc de Florans) : Hommage à l'art de l'accompagnement. Œuvres de Schubert, Schumann, Wolf, par Erik Werba, piano, Edda Moser, soprano. **23.50 Entretiens avec Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 décembre 1986 à Sarrebrück) : Egmont, ouverture en ut mineur opus 84, Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur opus 19, de Beethoven ; Symphonie no 15 en la majeur, opus 141, de Chostakovitch, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Marek Janowski ; à 22.20, œuvres de Beethoven, Onslow, Schubert, Schumann, Bach, Brahms, Rachmaninov.

Audience TV du 19 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	22.1	Santa Barbara 5.0	Actual. régio. 5.6	Actual. région. 2.1	Larry et Balki 2.1	Shérif 1.5	Chez soi 1.0
19 h 45	26.7	Roue Fortune 14.4	Bouvard 3.6	Actual. région. 3.1	Gueule emploi 2.6	Supercopter 2.6	Homme Katana 0.5
20 h 16	32.8	Journal 14.9	Journal 9.7	La classe 4.6	Stalag 13 1.0	Supercopter 1.5	Homme Katana 1.0
20 h 55	32.3	Dallas 5.6	Heure vérité 10.8	Discos d'or 3.6	Ciné salles 3.6	Bébé Rosemary 6.2	Routes Paradis 2.6
22 h 08	27.7	Le Gerfaut 5.8	Pierre Mondy 5.8	Thalassa 3.6	Les Brutes 4.1	Mission imp. 6.2	Falcon Crest 2.6
22 h 44	20.5	Le Gerfaut 6.7	Pub 4.1	Pub 2.6	Cinq jours 1.0	Mission imp. 5.1	Enlèvement 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 août à 0 h TU et le dimanche 23 août à 24 h TU.

En fin de semaine, le temps sera lourd et orageux sur l'ensemble de la France. Une amélioration, accompagnée d'une légère baisse des températures, se produira dimanche après-midi par le nord-ouest.

Vendredi : sur les Pyrénées occidentales, l'ensemble du littoral du golfe de Gascogne et la Bretagne, un temps orageux se manifestera dès le matin avec des coups de tonnerre et des orages locaux ; ce temps persistera tout au long de la journée.

Sur les Pyrénées centrales, le Midi-Pyrénées, l'ouest du Massif Central, le Centre, l'Ile-de-France et le Nord-Picardie, la journée sera chaude et ensoleillée, mais le temps deviendra orageux en fin d'après-midi, et quelques orages isolés seront alors possibles.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire sur la moitié est de la France après dissipation de quelques brumes matinales, le soleil brillera toute la journée.

Les températures minimales seront de 14 à 16 degrés sur la moitié nord et dans l'intérieur, 16 à 18 degrés sur le littoral atlantique et 20 à 22 degrés sur le pourtour méditerranéen. Les températures maximales atteindront 22 à 25 degrés près du littoral atlantique, 27 à 32 degrés du nord au sud de la majeure partie du pays, et 32 à 37 degrés dans le Midi méditerranéen.

Le vent sera partout faible à modéré, de direction variable.

Prévisions pour la fin de semaine

Samedi 27 août : temps lourd et orageux sur la majeure partie de la France. Amélioration sur le Nord-Ouest en journée. Du pourtour méditerranéen aux Alpes, au Jura, aux Vosges jusqu'aux Ardennes, la matinée sera assez belle avec néanmoins quelques nuages. Sur les autres régions, le temps sera lourd et les orages continueront d'éclater dès la matinée. Dans la journée, ces derniers gagneront les régions de l'Est.

Sur la Bretagne, la Normandie et les Charentes, une amélioration se produira dans l'après-midi et de belles éclaircies se développeront. Les températures minimales varieront entre 16 et 20 degrés et les températures maximales entre 25 et 32 degrés.

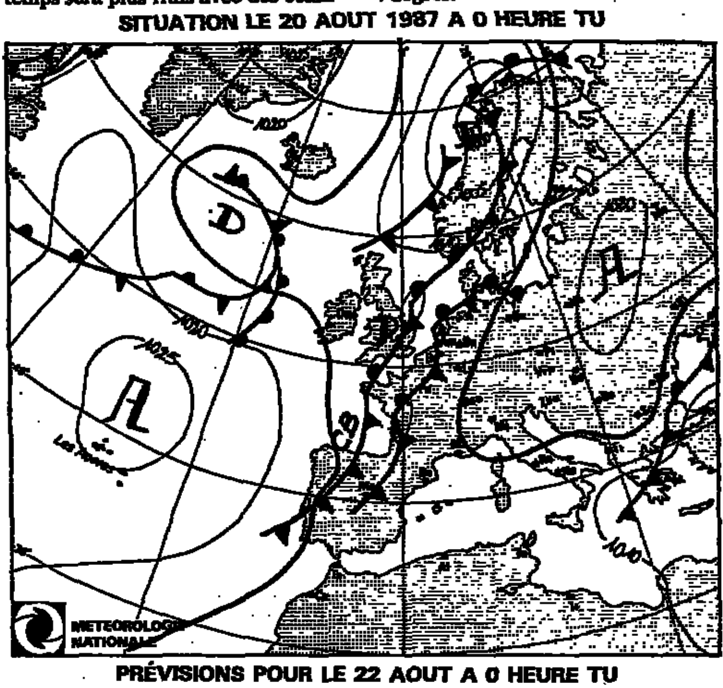
Dimanche 23 août : persistance du temps chaud et orageux sauf sur le Nord-Ouest et le Nord, où le temps sera plus frais avec des éclaircies plus nombreuses. Des Pyrénées au pourtour méditerranéen, aux Alpes, au Jura, aux Vosges jusqu'aux Ardennes, des orages se produiront encore le matin. Ils deviendront moins fréquents dans la journée sauf sur les Alpes et la Corse.

Sur le reste du pays, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, le ciel sera chargé avec encore quelques orages locaux principalement sur le relief.

Sur la Bretagne, la Normandie et le Nord, les éclaircies deviendront plus nombreuses dans l'après-midi avec toutefois quelques averses sur la Normandie et le Nord qui devraient néanmoins épargner les régions côtières.

Les températures minimales seront en baisse de 2 degrés environ et les températures maximales de 4 degrés.

SITUATION LE 20 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 AOUT A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 21 AOUT87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-8 à 6 heures TU et le 20-8-1987 à 6 heures TU — le 20-8-1987

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	29	20	D
BIARRITZ	30	20	N
BORDEAUX	31	16	D
BOURGES	29	16	D
BREST	18	14	B
CAEN	26	14	N
CHERBOURG	23	15	D
CLERMONT-FERR.	29	14	D
DIJON	27	16	D
GRENOBLE St-M-H	29	16	D
LILLE	25	14	N
LIMOGES	27	18	D
LYON	28	16	D
MARSEILLE-MAR.	33	19	D
NANCY	26	12	D
NANTES	28	18	D
NICE	29	24	D
PARIS-MONTS.	28	18	D
PAU	31	15	D
PERPIGNAN	36	20	D
RENNES	28	17	D
ST-ÉTIENNE	28	13	D
STRASBOURG	27	14	D
TOURS	28	15	D
TOULOUSE	32	16	D
POINTE-A-P.	33	24	A

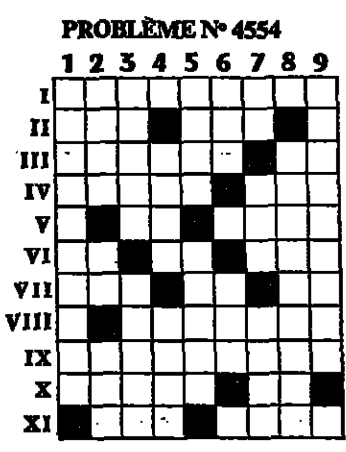
ÉTRANGER	max.	min.	temps
ALGER	32	18	D
AMSTERDAM	21	12	B
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	30	20	D
BELGRADE	28	16	N
BERLIN	20	14	A
BRUXELLES	23	12	B
LE CAIRE	32	24	D
COPENHAGUE	20	13	C
DAKAR	31	27	D
DELHI	37	30	C
DJERBA	30	24	D
GENÈVE	28	14	D
HONGKONG	32	28	O
ISTANBUL	26	16	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	35	20	D
LONDRES	25	15	C
LOS ANGELES	23	15	C
LUXEMBOURG	23	14	D
MADRID	38	18	D
MARRAKECH	41	26	D
MEXICO	25	13	O
MILAN	32	21	D
MONTRÉAL	29	15	O
MOSCOU	12	11	C
NAIROBI	27	18	N
NEW-YORK	32	21	D
OSLO	23	11	D
PALMA-DE-MAL.	31	17	N
PÉKIN	29	20	D
RIO-DE-JANEIRO	24	17	N
ROME	29	21	D
SINGAPOUR	32	27	A
STOCKHOLM	18	11	B
SYDNEY	15	13	N
TOKYO	29	25	D
TUNIS	33	22	N
VARSOVIE	17	16	P
VENISE	30	19	D
VIENNE	26	18	N

A averse — B brume — C ciel couvert — D ciel dégagé — N ciel nuageux — O orage — P pluie — T tempête — * neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4554



HORIZONTALEMENT

I. Fait, sur le billard, beaucoup d'effet par la bande. – II. N'attend pas l'hiver pour être grippé. Deux de ses fils portèrent la couronne. – III. Avec lui il serait difficile de se fourrer le doigt dans l'œil. Même battu, sa puissance ne se dément pas. – IV. Démonstratif. Bel incompris. – V. Préposition. Chaîne parfois lourde quand elle ne comporte que deux anneaux. – VI. Possessif. Ne dure qu'un temps. Une ruelle permet d'y accéder. – VII. Sa chouette est loin de l'être. Préposition. Article. – VIII. Qui se prononcent nettement en faveur de l'égalité. – IX. Leurs militaires sont plus décorés qu'opérationnels. – X. Stérile. Conjonction. – XI. Chimiste français. Permet de prendre une tasse et même parfois un bouillon.

VERTICALEMENT

1. Théorie religieuse. – 2. Met au courant. Contracté. Châtié ou pas du tout susceptible de l'être. – 3. Lit oriental. Exprimé avec détachement. – 4. Activiste sicilien. Torrent alpestre. – 5. Cherche à découvrir en évitant de se découvrir. Dieu prolifique. – 6. Celui qui s'y trouve est en passe de perdre quelque chose. Se dit avec « tout » pour parler franc. – 7. Participe passé. Un mot bien senti suffit pour le trahir. Rivière normande. – 8. Compagnons de nuit avec lesquels bien des femmes s'abandonnent. – 9. S'est fait rouler par les Russes.

Solution du problème no 4553

Horizontalement

I. Embuscade. – II. Soutier. – III. Clé. Cribs. – IV. Aa. Avale. – V. Li. Aïe ! As – VI. Or. Orion. – VII. Pétrel. Ça. – VIII. Et. Elbe. – IX. Fret. UER. – X. Air. Epicé. – XI. Inepte.

Verticalement

1. Escalope. Al. – 2. Molaire. Fin. – 3. Bue. Terre. – 4. Ut. Aorte. – 5. Sicaire. Têt. – 6. Cervelle. Pé. – 7. Aria. Lui. – 8. Blanc-bec. – 9. Esses. Aérée.

GUY BROUTY.

École nationale des vétérinaires

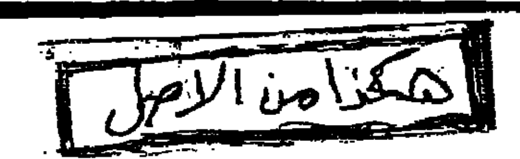
(par ordre de mérite)

● **Option agronomie :** Irmine Lavalade (1re) ; Emmanuelle Macmlein (2e) ; Christian Uhart (3e).

● **Option biochimie-biologie :** Fabrice Merieu (1er).

● **Option BTSA-DUT :** Michel Dupont (1er) ; Pierre Critenat (2e).

★ La liste de l'option générale a été publiée dans *le Monde* du 18 août.



Le Monde DES LIVRES

Gobineau, le romantique

Un « portrait » éclatant et pitoyable du comte de Gobineau : le troisième et dernier volume de ses œuvres, éditées avec passion par Jean Gaulmier, dans la « Bibliothèque de la Pléiade ».

LES dix dernières années de la vie de Joseph Arthur, comte de Gobineau, sont sinistres, lamentables. Ce n'est même pas l'hiver d'une existence, c'est sa débâcle. Jean Gaulmier, qui a édité dans « La Pléiade » les trois volumes des œuvres de Gobineau, a débusqué pour ce dernier tome « 1872-1882 » une masse de témoignages, de correspondances, d'articles composant un portrait à la fois éclatant et pitoyable.

Eclatant, le personnage public : causeur de haute volée, manieur de paradoxes étourdissants, humoriste, érudit, artiste jusqu'au bout des doigts. Historien, philosophe, romancier, poète, mais aussi sculpteur, mélomane averti, ami de Wagner et de la musique nouvelle. Un prince de la séduction.

Pitoyable, sa vie réelle, intime. Ambassadeur de France à Stockholm, c'est à n'en pas douter un médiocre diplomate, n'aimant pas le pays dans lequel il a été nommé – comme il a toujours détesté les endroits où il a dû vivre, après quelques semaines d'amour enthousiaste, – négligeant à ce point sa charge qu'il sera contraint par Decazes de demander sa mise à la retraite en 1875. Chantre de la tradition et des valeurs aristocratiques, il va entrer dans des conflits aigres et sordides avec son épouse et ses filles, jusqu'à la rupture définitive avec sa famille.

Vivant une dernière et intense passion avec Mme de La Tour, l'épouse de l'ambassadeur d'Italie en Suède, il ne trouvera jamais auprès de cette chrétienne austère que les réconforts, de plus en plus épisodiques, d'une amitié inquiète. Artiste enfin – sculpteur laborieux, écrivain de génie, – il ne connaît pratiquement que des déboires tant dans la recherche d'un éditeur que dans celle d'un public. Même s'il se console de cette obscurité par le sentiment de ne s'adresser qu'à une élite et par un mépris radical de la société, la blessure n'en est pas moins vive.

Lire page 11 notre ensemble « Profils romantiques » avec Petrus Borel, Eduard von Keyserling et Marceline Desbordes-Valmore.

Après son renvoi de la diplomatie, Gobineau n'est plus qu'un être terriblement seul, un sexagénaire malade, instable, irascible, qui, d'hôtel minable en maison de cure, de chambre d'amis en meublé, court comme une mouche affolée, de Rome à Bayreuth et de Berne en Auvergne, sans jamais trouver un havre, un port où jeter enfin l'ancre pour soigner son corps et apaiser son âme.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 11.)



ROGER VIOLLET

Entre séduction et amertume.

Folies byzantines

L'époque extravagante de l'empereur Justinien vue par le romancier anglais Robert Graves.

LE Comte Bélisaire est un roman historique délicieusement austère et fort divertissant. Ce grand livre d'aventures fait somptueusement semblant de n'être que la chronique d'événements dûment recensés, pour mieux, en creux, nous introduire à la pensée, ô combien byzantine !, de l'étrange sixième siècle de notre ère. Robert Graves (1895-1985), dont on connaît ici, surtout, *Moi, Claude empereur* (1), et *la Déesse blanche* (2), étude consacrée à la gnose, a écrit d'autres romans historiques *(King Jesus, Wife to Mr Milton)*, mais il fut aussi un poète, comme en témoigne la beauté sévère et joyeuse de ce *Comte Bélisaire*, qu'il publia en 1938 et repris quelque trente ans plus tard.

Bélisaire, né en Thrace en 494, mort à Constantinople en 565, fut le héros d'un temps tordu et nourri de contradictions, en suspens entre la fin d'un monde et l'aube de celui qui allait lui succéder. Rome n'était plus dans Rome quand Bélisaire devint le premier général de l'Empire d'Orient, dont le siège était Constantinople. Les Barbares batifolaient en Afrique et en Italie, la chrétienté était divisée en sectes, les monophysites s'opposaient aux orthodoxes, les ariens, les manichéens, les nestoriens, prospéraient, et les discussions théologiques enflammaient les esprits tout autant que les courses de chars. Les armées étaient misérables et composées de mercenaires venus de contrées lointaines. Le latin était la langue chic, mais la langue commune était le grec. L'Empire allait lentement agoniser, mais ça ne l'empêchait pas de flamboyer. Le roman narre par le détail l'ensemble des campagnes menées par Bélisaire, au nom de Justinien, pour réunir l'Empire, récupérer la Méditerranée, éloigner le Perse, et protéger les frontières orientales.

Graves s'est beaucoup inspiré de Procope de Césarée, qui fut l'historien officiel du siècle. Seulement, l'écrivain britannique choisit pour narrateur un eunuque attaché à l'épouse de Bélisaire, ce qui lui permet de gauchir son récit, en en déportant l'enjeu. Si tous les faits rapportés sont exacts, il reste qu'ils sont énoncés par un esclave, un païen, un Anglais, lequel regarde la pièce se dérouler avec l'ironie de ceux qui ne sont guère concernés par le dénouement.

Procope écrivait pour Bélisaire, pour Justinien, pour la cour. Eugenius écrit pour lui : pour tous ceux qui n'avaient pas voix, même dans le chœur. Du coup, la stature prodigieuse de Bélisaire, parfait chevalier, homme de foi et d'honneur, apparaît lentement dans sa grandeur, et cette grandeur est dérisoire. Car il se bat pour un idéal qui, dans sa logique même, ne peut que le mettre à mort.

Entouré de traîtres

Tout le récit est centré sur ses prouesses, tout nous est expliqué, méticuleusement, de ses stratégies et de ses ruses. Mais ce décompte minutieux s'écrit peu à peu sur la poussière : Justinien sape cet héroïsme, les armées de Bélisaire sont recrutées parmi ces mêmes Barbares qu'il combat, le Dieu pour lequel il œuvre, c'est celui qui fait croire à Justinien qu'il est entouré de traîtres...

A mesure que se déroulent les hauts faits d'armes, le rire froid du sarcasme se glisse sous le fracas des chevaux qui s'abattent. Le récit des guerres, miné par l'absence d'intérêt du chroniqueur, est victime de ce qui se passe à l'arrière-plan, à Constantinople même : complots, intrigues, assassinats... C'est dans ce déportement du centre de l'histoire, discret, retors, que passe la folle vitalité byzantine : cet entortillement de passions spirituelles, de fascination pour le mal, de goût pour les bonnes vieilles solutions païennes, d'élégance intellectuelle et d'esprit de jeu nous fait encore rêver à ce temps-là, saisi entre l'aspiration à l'éternité et le désir immédiat d'un plaisir très temporel.

EVELYNE PIEILLER.

★ LE COMTE BÉLISAIRE, de Robert Graves, traduit de l'anglais par M. Courtois-Fourcy, Flammarion, 412 p., 159 F.

(1) Gallimard.
(2) Ed. du Rocher.

Réinventer l'Orient

« J'ai horreur de l'exotisme », nous dit le philosophe André Comte-Sponville, mais, paradoxalement, il fait l'éloge de la pensée orientale.

L'ORIENT ne m'a jamais attiré. Je n'ai jamais dépassé Moscou, au nord, ni Venise, au sud. Pas seulement par dégoût des voyages : New-York, s'il fallait partir, me tenterait davantage. Surtout, affectivement parlant, je donnerais volontiers tout l'Orient, de l'Inde au Pacifique, pour quelque plage bretonne – et le Gange entier pour l'Odet ou la Rance... J'ai horreur de l'exotisme. J'aime Montaigne et Poussin, Mozart et Ravel. Je suis d'Occident, irrémédiablement.

Au reste, j'ai été protégé de la vogue orientaliste, pendant longtemps, par cette vogue elle-même. Quoi de plus ridicule que cet Orient de pacotille ? Mais la mode n'est pas tout. Il y a aussi des textes, que l'on peut lire, et une pensée, qu'on peut essayer de comprendre. Peu à peu, je m'y suis risqué. Et cela m'a amené, au fil des ans, à une espèce de fascination, que je voudrais expliquer, pour cet Orient de la pensée.

La plupart de mes amis, je le vois bien, et d'autant plus qu'ils sont plus philosophes, sont réticents. Encore un, pensent-ils, qui cède au courant, à la mode... Mais le risque, me semble-t-il, n'est pas si grand. Ce que j'aime, dans cet Orient que je vais dire, c'est précisément ce qu'aucune mode ne peut assimiler, et contre quoi toujours l'Occident (tant qu'il restera l'Occident) se brisera les dents ou l'âme. Quoi ? Deux refus, simplement, mais qui portent sur cela même qui nous constitue : refus du sujet (pas *d'ego*), refus du discours (pas de *logos*). Vacuité et silence. C'est, pour la pensée, l'Orient même.

Est-ce tout l'Orient ? Bien sûr que non : les Orientaux, on peut s'en douter et les textes le confirment, sont comme nous égoïstes, bavards, menteurs... L'Orient n'est pas une race ni une exception. Mais ses penseurs, c'est toute la différence, au lieu d'exalter ou de purifier le sujet, au lieu de sublimer ou d'ordonner son discours (comme font nos prêtres et nos philosophes), ont eu tendance plutôt à les annuler l'un et l'autre, à travailler, non sur leur rectification (discours de la méthode, réforme de l'entendement...), mais sur leur abolition. Encore n'est-ce vrai, chez les penseurs mêmes, que très inégalement. Il reste qu'une tendance s'est dessinée, qui me paraît nette, à prendre ainsi le sujet humain, si l'on peut dire, à rebrousse-discours, à contre-courant de l'âme. *« Cette vérité,* disait le Bouddha, *qui va à l'encontre du courant... »* Et si cette tendance est le bien commun de la pensée orientale (comme on le voit, encore au vingtième siècle, chez Prajnanpad ou Krishnamurti), il est vrai que le bouddhisme est allé le plus loin dans cette direction, et qu'il est pour cela à la fois le plus éloigné de nous et celui qui peut le plus nous en apprendre, y compris sur nous-mêmes (*« la science des contraires est une »,* disait Aristote). C'est l'Orient de l'Orient, et, pour Narcisse, le plus déroutant miroir – parce qu'il est vide.

REFUS, donc, du sujet. L'évidence première de l'Occident (l'âme de Platon ou de saint Augustin, le *cogito* de Descartes, le moi nouménal de Kant...) est précisément ce dont le refus ou la négation définit la pensée orientale. Il n'y a pas d'ego, le moi est une illusion, le sujet, un leurre. L'Orient commence là. « Tu es Cela » *(tattvamasi)*, disent les Upanishad : rien n'est vrai de toi qui ne soit vrai de tous, et du vrai même. Il n'existe en toi aucun esprit singulier ou personnel, aucun principe d'unicité, que l'illusion seule : tu n'es que le rêve qui te sépare du réel, que l'illusion qui te fait croire être quelqu'un (« moi ») et non le réel du réel *(satyasya satyam)*, le Soi de paix et de silence, tel qu'il est identique en tous *(atman)* et en tout *(brahman)*. Et c'est pourquoi tu es déjà sauvé : tu es (mais sans le savoir). Cela même que tu ignores en croyant te connaître.

Le bouddhisme va plus loin dans la même direction. Il n'y a pas d'ego, pas de moi, pas de sujet personnel, c'est entendu, mais pas non plus de Soi, ni individuel (pas d'*atman*) ni universel (pas de *brahman*). Tu n'es pas Cela, et il n'y a pas de Cela. Tout n'est qu'agrégats, impermanence et vacuité. Il n'y a rien que le rien, et c'est pourquoi tu es déjà sauvé : il n'y a rien de toi à sauver. Béatitude et paix. Quand plus personne n'est là pour souffrir, pour craindre ou pour espérer, cela est le bonheur (le *nirvana*), et il n'y en a pas d'autre.

⁂

BIEN sûr, je suis obligé de simplifier beaucoup ; mais qui ne voit déjà que nous sommes à mille lieues de la religion des Occidentaux, de leur petit narcissisme douillet (la vie intérieure !), qui n'attend le bonheur que de son indéfinie prolongation et ne pense le salut qu'en termes de récompense ? Leur rêve ? Ne pas mourir ; et les prêtres, gentiment, le leur promettent...

« Celui qui croit en moi... », comme si la foi avait jamais sauvé personne ! Mais c'est ainsi : résurrection et paradis, tout l'Occident s'avoue là, dans cette dénégation de la mort même qu'ils espèrent... Un exemple cocasse : voilà que la mode que j'évoquais rend à nouveau plausible, ou ils font mine d'y croire, la réincarnation ; et cela qui, pour le Bouddha, est le malheur même (le *samsara* : le cercle des naissances, de la souffrance et de la mort) devient, pour nos bouddhistes de salon, le rêve ultime – et heureux, croient-ils ! – d'un narcissisme miraculeusement et indéfiniment renouvelé...

Il et vrai que cela est de tout pays, et de tout temps. *« Je serai annihilé, je serai détruit, je ne serai plus... Cette idée,* disait déjà le Bouddha, *est effrayante pour l'homme ordinaire, et le voilà qui, m'écoutant, gémit ou se lamente. »* Mais il s'agit de savoir si l'on veut suivre le courant, ou le remonter. Et c'est ici qu'Orient et Occident, pour la pensée, divergent. Le sujet, pour les maîtres orientaux, n'est pas ce qu'il s'agit de sauver, mais *ce dont* il faut se sauver : le salut n'est pas sa prolongation mais son extinction, non son apothéose mais – comme on dit d'un rêve qui s'achève – l'éveil qui l'abolit et en libère. Il n'y a pas de paradis, pas de récompense (au moins pour le bouddhisme orthodoxe), mais la vérité seule, le grand *C'est ainsi* du réel et de la paix – *l'« ainsité essentiellement quiescente* (1) », – c'est-à-dire tout. Et sans doute ce ne sont que des mots : le salut est là quand les mots n'y sont plus.

Cela nous amène au second refus, celui du discours. Pour un Occidental, qui mesure la réalité à ce qu'on peut en dire, habitué à confondre l'ordre des mots, l'ordre des idées et l'ordre des choses (le *logos*, chez les Grecs, avait cette triple détermination), poussé toujours à considérer que le réel est structuré comme un langage (voire *est* un langage) et que le fin mot des choses est un *mot* justement, convaincu enfin que la vérité est de l'ordre d'un discours (le *logos* des Grecs, le *davar* des juifs, le verbe des chrétiens, la raison des philosophes...), il y a là, c'est sûr, quelque chose d'absolument déroutant et, pour nos sociétés de bavards, un vice sans doute rédhibitoire. Comment peut-on parler pour critiquer le discours, penser *contre* la pensée ? L'argument est tout trouvé : *« Qu'ils se taisent ! »* ; et l'affaire, croit-on, est entendue.

LES Orientaux réagissent différemment, et mesureraient plutôt l'importance d'une idée à l'incapacité où nous sommes de la dire adéquatement. On connaît les premiers vers du *Tao-tö King* : *« Le Tao qu'on saurait exprimer / N'est pas le Tao de toujours. »* Et au chant 56 on peut lire : *« Celui qui sait ne parle pas, / Celui qui parle ne sait pas. »*

ANDRÉ COMTE-SPONVILLE.

(Lire la suite page 12.)

(1) Selon une traduction qu'on trouve dans le beau recueil dirigé par Lilian Silburn : *le Bouddhisme*, Fayard, 1977.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

NOUVELLES

Le plaisir de la rencontre

Un homme rencontre une femme, par hasard, en pénétrant dans le compartiment d'un train. Immédiatement, elle lui sourit, et l'intrigue. Mais, un instant plus tard, se rendant compte qu'il s'est trompé de convoi, il est navré de devoir quitter l'inconnue...

Une fois encore, il semble bien que la femme soit destinée à conserver, dans le domaine de la littérature, le rôle d'un personnage à jamais fugitif qui traverse les existences sans que l'on sache jamais s'il a véritablement existé, tant le plaisir de la rencontre apparaît plus intense que celui de la conquête finale. Du moins est-ce le sentiment de Jacques Laurans qui signe, avec ce recueil de nouvelles, son troisième ouvrage. Il a ainsi bâti sept courtes histoires autour d'un thème : la rencontre de la femme. Qu'elles se passent sur une scène de théâtre empruntée au dernier long métrage d'Ingmar Bergman, *Après la répétition*, dans une école de bibliothécaire à Avignon, ou dans un train, cela importe peu, car le lecteur se laisse séduire par les multiples suggestions d'une écriture raffinée.

SANDRINE TREINER.

★ LA BIBLIOTHÉCAIRE BLONDE de Jacques Laurans, éditions Le Temps qu'il fait (20, rue du Clos, 13100 Cognac), 89 p., 60 F.

PHILOSOPHIE

La joie du voyage

Le bonheur, chez la plupart des philosophes d'aujourd'hui, demeure lettre morte. La joie y est suspecte, et la béatitude portée disparue. On ne fait pas, dit-on, des pensées vraies avec de bons sentiments.

Parmi quelques-uns, Robert Misrahi, lui, s'obstine. Dans la lignée d'Aristote et du souverain bien, dans celle de la béatitude selon Spinoza, il construit avec une constance chaleureuse un espace vivant qui vaille pour notre temps. Sans doute n'y a-t-on pas encore assez prêté attention.

Après *Lumière, commencement, liberté* (Plon, 1969), *Construction d'un château* (Seuil, 1981), *Ethique, politique et bonheur* (Seuil, 1983), ces *Actes de la joie* confirment son « idée fixe ». Voilà une bien mauvaise expression... car cette joie n'est pas une « idée », mais bien la vie même qui se fonde à nouveau et se redonne naissance dans la réflexion, et elle n'a rien de fixe, puisque l'anime le mouvement continu et cohérent d'un dépassement d'elle-même.

Bien qu'il refuse toute transcendance, le voyage spirituel de Robert Misrahi s'apparente à celui des poètes et des mystiques. L'épreuve intérieure d'un feu consumant l'inessentiel conduit le voyageur vers une conversion de son être à la splendeur sans fin de l'existence et à la fondation de lui-même dans la relation à l'autre.

Les théoriciens purs et durs et les douaniers du concept pourront toujours hausser l'épaule. La parole de Misrahi s'ancre en un lieu ou philosophie, amour, poésie sont des actes qui, sans être identiques, sont équivalents et en correspondance vitale.

Cela explique qu'il convoque ici Rilke, Segalen, Joe Bousquet ou Saint-John Perse autant, sinon plus, que les pères de nos églises philosophiques. Cela fait saisir pourquoi, en certaines pages, son écriture a la plénitude des fleuves sensibles. Il ne faudrait pas dire que ce livre vaut le voyage : quand il s'agit de vivre, c'est le voyage qui vaut.

R.-P. D.

★ LES ACTES DE LA JOIE, *Fonder, aimer, agir*, de Robert Misrahi, PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 246 p., 150 F.

POÉSIE

Jacques Lacarrière chez Chirico

Jacques Lacarrière aime à disperser ses pas sous toutes les latitudes où il croit pouvoir trouver la beauté. Son humeur vagabonde l'a ainsi conduit à « visiter » vingt peintures « métaphysiques » de Giorgio De Chirico. A son retour, il a écrit vingt textes, qui sont autant de lettres d'amour.

Ce poète en quête d'inexplicable se révèle un guide hors pair. « *J'ai vécu très longtemps sur des échafaudages menant aux émois colorés des façades, soucieux de réciter sans en omettre un mot le lexique des menuiseries salvatrices* », chante ce baladin qui fait s'aimer les étoiles qu'il attrape au vol.

Jacques Lacarrière se flatte de n'avoir jamais eu d'inconscient. Est-ce pour cela que ses poèmes semblent en état d'apesanteur ? Peut-être ! Mais comment ne pas le suivre lorsqu'il écrit : « *Pousser un cerveau contre le crépuscule est peut-être le seul moyen d'échapper au vertige du temps ?* »

P. Dra.

★ A LA TOMBÉE DU BLEU, de Jacques Lacarrière, Fata Morgana, 56 p., 48 F.

ROMAN

Un Français comme tout le monde

Il faut un certain courage pour transformer en farce sa propre difficulté d'être. C'est la marque des histoires juives dont l'humour blesse, venge et guérit à la fois. C'est aussi le grand mérite du roman-pamphlet de Lionel Chouchon *Tout juif or not tout juif*. Au départ, un Français « *comme tout le monde* », cadre supérieur dans l'informatique (« *supérieurement taxé, supérieurement coincé, médiocrement heureux* »). Il ne « *se sent pas plus juif que les autres, plutôt moins* ». Et pourtant, il l'est. Cette révélation le frappe à la suite d'un incident mineur, l'erreur d'un chef de service avec lequel il se solidarise, ce qui lui vaut de perdre sa place. Le voici donc juif et chômeur, du jour au lendemain. Il vacille sous le choc, décide d'assumer sa nouvelle condition, mais « en remet » comme tous les débutants. Son ménage n'y résiste pas. Il ne lui reste qu'une alliée : sa mère qui le lance à la recherche du *Livre du grand-père*, volé à la famille.

Or ce grand-père a bel et bien existé. Les documents que publie Chouchon nous le prouvent. Il se nommait Isaac Jules Sofer et cumulait les titres d'officier d'académie, d'historien du tsar Nicolas II et d'artiste micrographe. Il dessinait en lettres minuscules les portraits du président Carnot, du pape Léon XIII, de Jules Ferry, de toutes les gloires de l'époque.

Tout en menant l'enquête, notre héros s'interroge sur la question juive dans un cahier secret. Il y passe en revue les « pro » et les « anti », salue la relève des jeunes sans complexe qui, « *après des années de « low profile », trouvent leur atavisme super, leurs ascendants folklos et leur statut génial* », exécute « *Du-Pen-la-Joie* », manipulateur de ce « *Pinocchio hystérique et revanchard, le bon sens populaire* ». Les recherches du détective amateur l'amènent en Israël où il découvre l'œuvre de l'aïeul, trônant dans un musée. Il en rit de bonheur, mais son rire s'éteint face au Mur des lamentations, « *mini-caillou sur le sol sacré. Morceau d'un tout dont il ignore, la forme, la taille, la signification* ». Ce n'est plus le même homme qui regagne Paris. S'il se demande encore ce qu'il est, qui il est, il ne s'acharne plus à le devenir : il s'accepte.

GABRIELLE ROLIN.

★ TOUT JUIF OR NOT TOUT JUIF, de Lionel Chouchon, Albin Michel, 294 p., 85 F.



CAGNAT

● EN BREF

● Le prix de traduction littéraire 1986 attribué par l'Etat autrichien a été décerné à PIETRO RISMONDO, le directeur du service culturel de *Die Presse*, pour ses traductions d'Italo Svevo ainsi qu'au Français ALBERT KOHN pour celles de Hermann Broch, Hofmannsthal, Thomas Bernhard et Heimito von Doderer.

● Le deuxième GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE MONS, d'un montant de 200 000 francs belges, sera décerné au printemps 1988. Il est réservé aux romans, récits, recueils de nouvelles ou de contes. Les auteurs nés, ou domiciliés, ou résidents en Belgique, France, grand-duché de Luxembourg ou Suisse, sont admis à concourir, jusqu'au 1er octobre. (Renseignements : secrétariat de l'ASBL, 32, rue des Clercs, B 7000 Mons.)

● Le PRIX DU PALAIS LITTÉRAIRE sera décerné en décembre 1987. Peuvent recevoir ce prix les ouvrages publiés dans l'année et dont l'auteur, quel que soit le sujet du livre, appartient au monde judiciaire ou dont le sujet, quel que soit l'auteur, traitera de scènes empruntées à la vie judiciaire. Les candidats devront faire parvenir leurs œuvres en six exemplaires, avant le 15 octobre 1987, à M. Pierre Achache, 70, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Tél. 43-37-92-99.

● Lancé il y a un an avec en « une » un texte inédit de François Mitterrand et une équipe jeune et anonyme dépourvue de moyens, le mensuel politico-littéraire MATULU pousse le non-conformisme jusqu'à se poser comme l'anti-*Globe*, la très parisienne revue des célébrités littéraires. On ne lui prédisait pas longue vie. Or après un numéro « volontariste » remarqué sur « la France, grande puissance » (nom d'une association loi 1901 animée par Paul-Marie Coûteaux, un énarque qui est l'un des piliers de *Matulu*), le mensuel fête cet été sa dixième édition avec un numéro spécial reprenant par solidarité la maquette du quotidien *le Matin*, dont on sait les difficultés, et centré sur le sens de l'écriture (Philippe de Saint-Robert), la France et l'islam, Kenneth White, etc. Une expérience à suivre hors des sentiers balisés. (*Matulu*, 40, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris, 20 F le numéro).

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Cahiers Henri Petit*. — Les 17 et 18 octobre 1986 se réunissait à la Sorbonne un colloque sur l'écrivain Henri Petit. Ces cahiers sont le compte rendu des différentes interventions avec, en plus, un entretien inédit entre Romain Rolland et Henri Petit. Le recueil tente d'éclairer « *la démarche spirituelle d'un homme que parfois le scepticisme traverse* » en analysant une œuvre essentiellement faite de maximes et de pensées. (Acte du colloque de la Sorbonne, 122 p.)

● MICHEL BERTRAND : *Langue romanesque et parole scripturale* (essai sur Claude Simon). Par une étude détaillée de l'œuvre de Claude Simon, l'auteur analyse les relations qui s'établissent entre la parole spécifique et la langue romanesque dans son intégralité. Tout en soulignant leur complémentarité, et au-delà de l'analyse des ouvrages de Claude Simon, Michel Bertrand nous invite également à réfléchir sur la forme, le rôle et la finalité du roman. (PUF, 217 p., 135 F.)

HISTOIRE

● PIERRE MECHINEAU : *les Chevaliers de la victoire*. Dans cet ouvrage, l'auteur, par de nombreuses anecdotes, nous fait découvrir la société du XVe siècle à travers l'ascension sociale de Charles de Brézé, issu d'une famille angevine de petite noblesse. Ce dernier deviendra un loyal serviteur de Charles VII, puis de Louis XI, pour qui il donnera sa vie. (Les éditions du Choletais, 214 p., 110 F.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *Certitudes et incertitudes de l'histoire*. — Les Français viennent tardivement de découvrir « *l'histoire culturelle sous toutes ses formes* » (histoire des sciences, de la médecine...). Cet ouvrage, qui est le résultat de trois colloques, se propose de poser des jalons pour une future histoire de l'Histoire. Sous la direction de Gilbert Gadroffre. (PUF, 220 p., 140 F.)

● CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE PICARDIE : *l'Actualité de la charte d'Amiens*. La charte d'Amiens, adoptée en 1906, a profondément marqué l'histoire du syndicalisme français. Cet ouvrage, qui réunit les communications présentées lors d'un colloque tenu à Amiens en 1986, se propose non seulement de célébrer cet anniversaire, mais aussi de démontrer la permanence et l'actualité d'un thème : les rapports entre le syndicalisme et la politique. (PUF, 239 p., 70 F.)

SOCIOLOGIE

● OUVRAGE COLLECTIF : *le Pouvoir des médias, mélanges offerts à Jean Cazeneuve*. — Les nouveaux modes de diffusion commencent à transformer notre société. Plusieurs journalistes, sociologues et hommes d'action, parmi les meilleurs spécialistes des problèmes de communication, ont rassemblé leurs analyses sur ces changements en s'intéressant plus particulièrement aux rapports entre les pouvoirs, la culture et la société. (PUF, 183 p., 200 F.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *Karl Mannheim*. Réalisée par trois professeurs de sociologie et de sciences politiques, David Kettler, Volker Meja et Nico Stehr, cette étude a pour objet de présenter de manière critique l'œuvre de l'initiateur de la sociologie de la connaissance. Parallèlement, ils ont voulu étudier un souci fondamental de Mannheim, celui de la recherche des voies d'une science politique permettant de rendre possible l'apparition d'un ordre politique rationnel. (PUF, 196 p., 145 F.)

● PHILIPPE RAYNAUD : *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*. Des premiers écrits épistémologiques de Max Weber jusqu'à la théorie de l'activité sociale, cet ouvrage a pour objet de mettre en lumière l'unité des divers aspects de la pensée du sociologue. Il pose également les jalons d'une archéologie des controverses concernant les sciences sociales et la signification actuelle du rationalisme. (PUF, 214 p., 120 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Victor Hugo inaugure la « Bibliothèque francophone »

En février 1986, à Paris il n'avait pas fallu moins de la volonté unanime exprimée par quarante chefs d'Etat parlant français, pour que fût enfin lancée la « Bibliothèque francophone », collection internationale de poche, bon marché, mettant à la disposition du Sud pauvre et parlant français cent grands titres de graphie française. Un projet venant du Vietnam et dont on parlait depuis plus de dix ans, mais qui ne plaisait guère aux éditeurs parisiens... Il y avait pourtant urgence tant le livre français ou en français, même de poche, est coûteux pour les bourses du tiers-monde (Maghreb et Afrique noire, notamment), où l'effort de scolarisation en français a suscité une énorme fringale de lecture. Enfin, après d'ultimes mais coriaces obstacles administratifs français, c'est chose faite et les chefs d'Etat et de gouvernement francophones réunis à Québec, début septembre, trouveront (sur leur table de nuit, paraît-il) le premier volume de la « Bibliothèque francophone », une *Anthologie de l'œuvre de Victor Hugo*, réalisée sous l'égide du Conseil international de la langue française (CILF) (1). Un travail fort honnête qui donne envie de découvrir plus avant l'œuvre hugolienne.

Les prochains titres, déjà sous presse, seront une *Anthologie d'Afrique noire* (Hatier) et une *Anthologie du Maghreb* (Nathan), portant toutes deux sur les littératures francophones du continent afro-arabe. On parle, pour la suite, de l'œuvre complète du poète et dramaturge libanais Georges Schéhadé, grand prix 1987 de la francophonie, tandis que les éditeurs de Beyrouth, Bruxelles ou Montréal fourbissent leurs projets, voyant que Paris s'est enfin déridé.

Le CILF, qui siège à Paris depuis sa création en 1968 et qui reçoit de modestes subventions française, belge et canado-québecoise, poursuit néanmoins une activité éditoriale grandissante notamment lexicologique (*Dictionnaire des industries, la Banque des mots* etc.). Il a tiré l'*Anthologie de Victor Hugo* à trente mille exemplaires, prévoyant d'aller jusqu'à soixante dix mille exemplaires. Le volume sera vendu 9 francs dans les pays francophones du Sud et 28 francs dans ceux du Nord.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) CILF 103, rue de Lille, 75007 Paris ; diffusion de l'*Anthologie de l'œuvre de Victor Hugo*, par EDICEF, 23, rue du Sommerard, 75005 Paris.

L'édition des œuvres complètes de Kierkegaard est achevée

Il y a des aventures éditoriales comme il y a des aventures de l'esprit. Quand les premières emboîtent le pas aux secondes, les prolongent, même avec retard, une harmonie s'établit, une justice est rendue... Ainsi de la publication, par les Editions de l'Orante (1), des *Œuvres complètes* de Sören Kierkegaard en vingt volumes ; publication aujourd'hui achevée.

Commencée en 1966, ce magnifique travail a été mené à son terme à travers des difficultés matérielles multiples, inhérentes aux entreprises dans lesquelles les bénéfices sont plus difficiles à calculer que les coûts... La poursuite de l'entreprise fut même compromise à la moitié du parcours.

Ces difficultés purent néanmoins être surmontées grâce à plusieurs institutions danoises, publiques ou privées, et à l'UNESCO, prenant le relais financier d'une personne privée, Mme Paulette Boudet, qui avait commandité les dix premiers volumes parus. La ténacité de quelques personnes — notamment de Mme Else-Marie Jacquet-Tisseau, qui a poursuivi le travail de traduction commencée par son père, Paul-Henri Tisseau, véritable introducteur de Kierkegaard en France, et de Jacques Lafarge, l'éditeur — fit le reste, c'est-à-dire l'essentiel.

Cette édition exemplaire n'est pas une collection savante réservée aux bibliothèques universitaires. Ne comprenant que le texte français, accompagnée d'un appareil critique réduit aux aspects historiques et biographiques indispensables, elle s'adresse, selon l'expression consacrée, à l'« honnête homme », c'est-à-dire à celui qui veut s'engager dans toutes les régions du continent kierkegaardien. Il manque encore cependant à ce continent la masse considérable des *Papirer* (vingt volumes dans l'édition danoise !...). Seuls des extraits ont été publiés chez Gallimard, en cinq volumes, sous le titre, *Journal* (1941-1960).

De sa thèse sur le *Concept d'ironie* en 1841, aux attaques contre l'Eglise luthérienne danoise, parues dans les mois et les semaines qui précèdent sa mort en novembre 1855, à l'âge de quarante-deux ans, Kierkegaard a rédigé et, pour sa part, publié l'ensemble de son œuvre ; sous des pseudonymes pour la partie philosophique, sous son nom pour les écrits religieux.

On a beaucoup insisté sur la violence de l'auteur du *Concept d'angoisse* à l'égard des tiédeurs et des « arrangements » qu'une religion institutionnalisée engendre. Il est vrai que ces textes n'ont rien perdu de leur puissance. Mais, à lire d'autres parties de l'œuvre, par exemple les *Discours édifiants*, on découvrira aussi, et peut-être surtout, un admirable penseur de l'amour et de la souffrance.

PATRICK KÉCHICHIAN.

(1) Éditions de l'Orante, 6, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris. (Tél. 45-66-00-16). Les vingt volumes sont vendus séparément ; les prix varient de 80 F à 250 F pour le dernier volume qui comprend un très précieux Index terminologique.

Le septième congrès des Lumières à Budapest

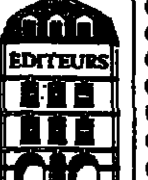
Le Siècle des Lumières est sans nul doute l'une des périodes les plus travaillées, sinon les mieux connues de notre histoire. La Société internationale d'études du dix-huitième siècle — plus de six mille membres répartis en dix-sept sociétés nationales et dont le président nouvellement élu est Robert Darnton — vient de tenir son septième congrès. Pour la première fois, il avait lieu dans un pays de l'Est, à Budapest, sous le double patronage du ministère de la culture et de l'Académie des sciences de Hongrie. Six cents participants venus de trente nations trouvèrent hospitalité à l'université Eötvös Lorand pour une semaine.

Outre le faste des réceptions, dans la pure tradition austro-hongroise et malgré la défection malheureuse de la délégation roumaine, six commissions et huit « tables rondes » ont permis de faire un passionnant inventaire des lacunes de la recherche. Si la bande des quatre — Voltaire, Rousseau, Diderot et Montesquieu — se taille toujours une part non négligeable des efforts, la pluridisciplinarité (arts, économies, sciences, en attendant la stratégie, l'urbanisme) a fait éclater le siècle et défie toute interprétation univoque ou synthèse partisane.

Certes la commémoration de la Révolution n'était pas absente des débats, mais c'est l'histoire de l'imprimé — où la contribution française est notable — qui a confirmé les espoirs placés en elle. On notera aussi un fort regain d'intérêt pour l'histoire religieuse. Le climat amical et sérieux des échanges confirmerait — s'il en était besoin — que ce siècle fut aussi celui de la Raison et de la Tolérance !

DOMINIQUE BOUREL

★ La Société française d'études du XVIIIe siècle vient de publier le volume XIX de « Dix-Huitième Siècle » consacré à la franc-maçonnerie (PUF, 551 p., 240 F).





● HISTOIRE LITTÉRAIRE

PROFILS ROMANTIQUES

Pétrus Borel, le Lycanthrope

On réédite son roman,* Madame Putiphar, *chef-d'œuvre de la littérature « frénétique ».

QUAND Pétrus Borel, de son vrai nom Joseph-Borel d'Hauterive, commence à rédiger sa dernière œuvre, *Madame Putiphar*, il n'a que vingt-quatre ans. Il a déjà publié un recueil de poèmes, *Rhapsodies* (1832), des contes immoraux, *Champavert* (1833) (1) et un pamphlet, *l'Obélisque de Louqsor* (1833). Directeur de *la Revue pittoresque*, il est aussi membre du « Petit Cénacle » qui regroupe les écrivains et les artistes des « Jeunes-France », O'Neddy, Bouchardy, Maquet, Nanteuil, Vabre, Théophile Gautier et Gérard de Nerval. Sa réputation n'est plus à faire : on le sait républicain, athée, plutôt provocateur, ambitieux et volontiers scandaleux. Il se fait appeler « le Lycanthrope », l'homme-loup...

Et voilà qu'il écrit à son éditeur habituel, Eugène Renduel, qu'il travaille à une épopée romanesque qui ne sera pas pour lui. D'ailleurs, sa traduction de *Robinson Crusoé* (2) l'interrompt quelque peu, et il part s'isoler dans un hameau de Champagne : c'est au Bas-Baizil, vivant très misérablement *« dans la maison d'un crapaud plus que d'un homme »*, qu'il compose les chapitres les plus noirs, les plus ténébreux de *Madame Putiphar*. En mai 1837, le roman est terminé. En juillet, il est officiellement *« annoncé »* mais on ne le trouvera dans les librairies qu'en mai 1839 : on ne sait ce qui s'est passé entre-temps... Mais ce que l'on sait c'est que ce livre fut un échec terrible, sanctionné par l'éreintement d'un des plus célèbres critiques de l'époque, Jules Janin, dans *le Journal des débats* du 3 juin de la même année.

Une litanie d'injustices

Pourtant, le projet littéraire de Borel ne manquait ni de grandeur, ni de souffle : comme le titre l'indique, il transposa, tout en se référant à *Roméo et Juliette*, ce que dit *la Genèse* des démêlés de Joseph avec la femme infidèle de l'intendant royal d'Egypte, Putiphar... Ainsi le héros de Pétrus Borel, le loyal mousquetaire d'origine irlandaise Patrick Fitz-White, plaît, pour son malheur, à la favorite du roi ; elle tente de le séduire par mille artifices affolants. Sa résistance provoquera les foudres de la belle pécheresse et la pure Deborah Cockermouth, que Patrick aime d'un amour fou, pour laquelle il a déjà fui sa patrie dans des circonstances passablement dramatiques, est alors enlevée, en guise de représailles, et enfermée dans le sérail du pharaon.

D'arrestations sanglantes en évasions réprimées, de mauvais traitements en sanctions accrues, le roman déroule sa litanie d'injustices et, de surcroît, se termine fort mal. Patrick, enterré vivant dans les culs-de-basse-fosse de diverses prisons royales, devient inexorablement fou et, aux jours de sa libération des fers de la Bastille par le peuple de Paris, ne saura reconnaître Deborah, qui, l'ayant retrouvé après *« vingt-sept ans de malheurs inouïs »*, meurt de cet ultime coup du destin !

Des silhouettes célèbres

Mais, dans la masse parfois étouffante de ce dispositif romanesque, se précisent des silhouettes célèbres : *la Putiphar* de Pétrus Borel n'est autre que la Poisson, marquise de Pompadour, qui fut la favorite du « pharaon »-Louis XV. Le marquis de Sade, *« une des gloires de la France »*, apparaît aux côtés de Patrick... Quant au héros lui-même ? Jean-Luc Steinmetz, auteur de *la France frénétique de 1830* (3) et de la préface à cette réédition, nous dit qu'il en a retrouvé le modèle historique. Il s'agirait d'un véritable Irlandais, le comte Whyte de Maleville, que la Bastille recélait en ses geôles depuis tellement d'années qu'*« il avait perdu la tête et, chaque semaine, son histoire variait »*.

Pétrus Borel a donc eu la volonté démesurée de donner à son épopée les dimensions cumulées du roman historique, fort populaire à l'époque, et du roman noir, ce genre littéraire également qualifié de « gothique », qui fit fureur dans l'Angleterre du dix-huitième siècle et que la France du Premier Empire avait découvert ; mais il eut aussi l'ambition, autrement plus complexe, d'instruire le procès des injustices et des corruptions de la monarchie, de témoigner du monde carcéral, de ses victimes et de ses bourreaux, et de légitimer la table rase de la Révolution française...

L'esprit du romantisme, par Cagnat.

Madame Putiphar, que l'on considère généralement, avec *les Roueries de Trialph* de Charles Lasailly (1833), comme le chef-d'œuvre de cette littérature que Gautier qualifia de *« frénétique »*, gagne, à travers la découverte de Jean-Luc Steinmetz, la puissance d'un dessein proprement historique. D'autant plus que Pétrus Borel, pour étoffer et lester certaines scènes, prit de la matière dans les six volumes des *Mémoires de Madame la comtesse du Barry* (4), qui donnent d'étonnants détails sur la « réserve » royale, ce monde clos et sadien du Parc-aux-Cerfs.

Mais ses contemporains boudèrent *Madame Putiphar* et Pétrus Borel, première victime de l'énormité de son projet littéraire, dut, vers 1840, retourner au journalisme : il dirigea alors de surprenantes publications comme *Journal Satan* et *Corsaire Satan*, et finit par accepter un emploi déniché par Théophile Gautier et Mme de Girardin : inspecteur de la colonisation en Algérie... C'est ainsi que « le Lycanthrope » est mort, en 1859, d'une insolation, en plein désert, non loin d'un castel, évidemment gothique, qu'il s'était fait construire à Mostaganem... Et il fallut attendre 1920, les surréalistes et leur relecture de Sade et de Lautréamont pour que Pétrus Borel émergeât, à son tour, de la prison que le jugement de Baudelaire avait dressée autour de lui, ce *« génie manqué plein d'ambition et de maladresse »* (5).

« Un surréaliste dans la liberté »

Eluard reconnut en lui un *« surréaliste dans la liberté »*, Aragon le célébra également. Quant à Breton, un article qu'il donna aux *Nouvelles littéraires* du 10 novembre 1923, pour une rubrique intitulée « Ceux dont on ne parle pas », mesure exactement sa tendresse pour *Madame Putiphar* : *« Cette œuvre profondément innocente, émue et qui ne saurait faire rire que les roués, (...) l'un des types les plus purs de notre roman poétique »*, mais il décela aussi chez ce *« bouc émissaire du romantisme »* une tendance suicidaire, une façon pathétique de se vider de son sang, un foisonnement inégal dans l'imagination, la construction et l'écriture : *« C'est bien de ses propres mains que Borel a préparé sa ruine, et, qui sait, vouloir à tout prix qu'il subsiste est peut-être offenser sa mémoire. »*

CLAIRE PAULHAN.

★ MADAME PUTIPHAR, de Pétrus Borel, préface et notes de Jean-Luc Steinmetz, collection « Littérature », éd. Le Chemin vert, 405 p., 127 F.

(1) *Champavert, contes immoraux* a également été réédité par Le Chemin vert, avec une préface de Jean-Luc Steinmetz.

(2) Traduction publiée en fascicules en 1835.

(3) Jean-Luc Steinmetz, *la France frénétique de 1830*. Éd. Phébus, 1981.

(4) Écrites en réalité par Étienne de Lamothe-Langon et publiées en 1829 et 1830.

(5) Charles Baudelaire, *Pétrus Borel, in l'Art romantique*. Coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. 2, 1976.

Le pathétique Eduard von Keyserling

Été brûlant* et *Versant sud*, *ou la lassitude désabusée et séduisante d'un nouveau romantisme.

ECRASÉE par les deux puissants courants culturels du naturalisme et de l'expressionnisme, la littérature impressionniste allemande manqua probablement un peu de présence, sinon de souffle... Et s'il est vrai que Rilke et Hofmannsthal ont pu en être proches pendant une partie de leur jeunesse ainsi qu'Heinrich Mann pour son premier roman (1), n'émergent de cette école, inspirée de la technique picturale des impressionnistes français, que quelques figures : Detlev von Liliencron, Richard Dehmel, Maximilian Sauthendey et Eduard von Keyserling... Ce dernier – dont le nom sonne presque familier grâce à la réputation d'un de ses parents, le philosophe idéaliste Hermann von Keyserling (2), – est issu d'une ancienne famille noble de Westphalie. Né en 1855, ce romancier, nouvelliste et dramaturge, séjourna à Vienne, en Italie, mais vécut, à partir de 1899, à Munich. Les deux récits traduits aujourd'hui par Jacqueline Chambon et Peter Krauss – *Schwüle Tage (Eté brûlant)* et *Am Südhang (Versant sud)*, – ont été respectivement publiés en Allemagne en 1906 et 1914.

Tous deux peignent – avec la lassitude désabusée mais séduisante d'un nouveau romantisme célébrant le crépuscule de l'ancienne harmonie, – les mœurs décadentes d'une aristocratie balte en proie aux mélancolies des amours contrariées et subtiles, aux simulacres de soumission à la tradition morale et à la convention sociale, aux compensations souterraines et basses (le sexe avec les filles de ferme, la morphine avec la petite seringue d'or), aux humeurs et aux impulsions, au désir lancinant de tuer un rival ou de se suicider, de souffrir et faire souffrir enfin... C'est l'été ou la fin de l'été : ces cousins-cousines, ces parents, ces amis proches que les vacances et les villégiatures ont fatalement rassemblés, vont bientôt se séparer et se déchirer, non sans révéler, dans l'air tremblant de chaleur, dans l'illusion trompeuse des nuits et la crudité troublante des chasses et des parties de campagne, leur nervosité, leur insatisfaction et leur nostalgie. *« Quand on se reverra,* dit-elle, *tout sera gai comme avant... »* Et c'est à Schnitzler que l'on songe, c'est à son théâtre que ces deux longues nouvelles renvoient...

L'influence de l'impressionnisme allemand a pu, en effet, se faire sentir en Autriche, et à Vienne en particulier, où des écrivains comme Peter Altenberg, exact contemporain de Keyserling, ou Arthur Schnitzler, un peu plus jeune, manifestèrent une sensibilité très proche de cette interprétation pointilliste de la vie psychologique affrontée à la société. Mais le cas de Keyserling s'enrichit d'une spécificité pathétique qui dépasse toute appartenance d'école. *« Dehors, le soleil incendiait les massifs de fleurs. La chaleur chargée du parfum des lis et des roses m'assaillait, me montait à la tête comme une liqueur trop forte et trop sucrée. Tout éblouissait. Les glaïeuls brûlaient comme des flammes, les escholzia étaient insupportablement jaunes. Le gravier scintillait. Dans ce brasier, rien ne bougeait, seul subsistait un bourdonnement somnolent qui faisait vibrer l'air et invitait à l'oisiveté et la paresse. »* Cette écriture toute gorgée d'odeurs, de couleurs, toute innervée d'une sensualité synesthésique, est celle d'un écrivain privé de la vue, aveugle pour toutes les années à venir avant sa mort, en 1918.

C. P.

★ ÉTÉ BRULANT et VERSANT SUD, d'Eduard von Keyserling, tous deux traduits de l'allemand par Jacqueline Chambon et Peter Krauss, Actes Sud, respectivement 90 p., 50 F et 120 p., 60 F.

(1) *La Petite Ville*, publié en 1910.

(2) Son œuvre la plus connue est le *Journal de voyage d'un philosophe*, Editions du Rocher, 1981.

Gobineau, le romantique

(Suite de la page 9.)

Et pourtant, c'est au cours de ces années sombres que Gobineau a écrit le meilleur de son œuvre, ce qui seul mérite qu'on le lise aujourd'hui : *les Pléiades*, bien sûr, et les *Nouvelles asiatiques*.

Dans la très riche et très savante notice qui introduit à la lecture des *Pléiades*, Jean Gaulmier met en lumière ce qu'il y a peut-être de fascinant dans le destin littéraire de Gobineau, un extraordinaire aveuglement sur la nature de son génie. Aveuglement que partagèrent par la suite bien des gobinistes, en Allemagne et ailleurs. Gobineau se voulait un penseur, un historien des civilisations, un prophète véhément de la décadence et de la mort prochaine de notre civilisation avilie, latinisée, corrompue par ces fatales maladies que sont la démocratie, la libre pensée et l'égalitarisme. *Les Pléiades* se présentent, lorsque Gobineau en entreprend la rédaction, comme l'illustration romanesque des « idées » développées dans ce tissu d'inepties qu'est *l'Essai sur l'inégalité des races humaines*, un ouvrage de philosophie et de polémique, une apologie des *« fils de roi »*, de ces individualités d'élite qui parviennent à surgir de la multitude, à s'élever au-dessus de la coquinerie et de l'imbécillité dans lesquelles baignent les vies ordinaires.

Mais, par bonheur, Gobineau est trop instable, trop traversé de pulsions violentes pour s'en tenir à son pâle projet ; trop amoureux aussi pour que les mouvements du cœur ne viennent pas bousculer, transformer et réduire à l'anecdote les vitupérations de la pensée. De l'aristocratisme passionnel et amer, il ne demeure plus, pour nous, dans *les Pléiades* qu'un climat et qu'un style qui viennent magnifier une apologie de l'amour fou.

Le climat, c'est celui d'un romantisme exacerbé, exaspéré, la vision apocalyptique d'un solitaire que ronge un désir d'absolue pureté, d'orgueilleuse grandeur, d'un paradis perdu où l'homme était vraiment humain, c'est-à-dire immense. Le style, c'est l'explosion de la narration traditionnelle, le désordre lyrique, un emportement et un tumulte qui alternent avec des moments de parfait bonheur, de grâce transparente, des raccourcis quasi stendhaliens et des audaces de construction qui annoncent le roman moderne, comme le montre l'article que Henry James consacra aux *Pléiades* dans le journal *The Nation* et que Gaulmier verse au dossier Gobineau.

Ici s'achève le romantisme, au bout de sa trajectoire, à l'extrémité la plus sombre et la plus radicale de sa doctrine – individualisme, élitisme et passion, – mais aussi dans un appel éperdu au bonheur.

PIERRE LEPAPE.

★ ŒUVRES III, de Gobineau, sous la direction de Jean Gaulmier, avec Jean Boissel et Marie-Louise Concasty, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1552 p., 340 F.

Les aventures de Marceline

C'EST par le biais du théâtre que Francis Ambrière (1), qui fut longtemps critique dramatique au *Mercure de France* et à *Opéra*, s'intéressa à la personnalité de Marceline Desbordes-Valmore : la poétesse – que célébrèrent ses contemporains dès 1825 et qu'appréciaient, plus curieusement, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Barrès, Breton et même Aragon – vécut, en effet, principalement de ses talents d'actrice ; elle avait débuté en 1800, au Grand Théâtre de Bordeaux, en qualité de *« troisième amoureuse »*... Mais c'est aussi pour percer le mystère d'une femme vieillissante, qui faussa le récit de ses origines et de sa vie confié à Sainte-Beuve en 1833, et assurément pour rectifier les erreurs des précédents historiens (Lucien Descaves, Jacques Boulenger ou Boyer d'Agen) que Francis Ambrière se lança dans cette monstrueuse entreprise biographique de plus d'un millier de pages, commencée le 9 mai 1956. D'abord mené aux Archives de Douai, patrie de Desbordes-Valmore, le travail de recherches entraîna Francis Ambrière à grossir considérablement son projet primitif pour en arriver à brosser l'ambitieux tableau d'un siècle (de 1786 à 1892) considéré à travers les membres de la parentèle de Marceline, ses amis et connaissances comme Constant Desbordes, Caroline Branchu, Jacques Arago, Sophie Gay, Pauline Duchambge, Marie Dorval, Mlle Mars, Marie d'Agoult, Mme Récamier, Louise Colet, Flora Tristan, Hugo, Sainte-Beuve, Balzac...

Au passage, Francis Ambrière projette les lumières crues de la réalité historique sur quelques légendes confusément entretenues : c'est ainsi que l'on saura tout – et plus encore – sur la véritable nature velléitaire du père et du frère de Marceline Desbordes-Valmore, sur le destin erratique de sa mère, sur sa propre aventure à la Guadeloupe, sur son premier amoureux, sur son amant de l'âge mûr et son protecteur parisien Hyacinthe Latouche, sur le baccalauréat de complaisance de son paresseux de fils, sur la mort à vingt ans de sa fille tuberculeuse et exclusive – Inès, – sur la personnalité rivale de sa fille aînée – Ondine – qui fut peut-être à la fois la fille et la maîtresse de Latouche, sur les idées politiques de Marceline, sur sa relative aisance financière...

Les ombres et les fantômes

Et c'est vrai qu'il y a dans la vie de Marceline Desbordes-Valmore plus d'une histoire trouble, plus d'une aventure rocambolesque, plus d'une situation pathétique à relater, à authentifier définitivement, mais, du sein de cette somme biographique extrêmement fouillée n'émerge pas la forme d'un destin exceptionnel que l'on aurait jusqu'ici ignoré ou mal compris. Le contenu de la vie de Marceline Desbordes-Valmore, certifié conforme, reste simplement à l'image de ses écrits : de ton presque misérabiliste, de style un peu terne, de forme à peine soutenue. Cela valait-il la peine, alors, de consacrer trente ans de patientes recherches à traquer les ombres et les fantômes d'un auteur dont l'audience poétique, dans le même temps, ne cessait de décliner ? Au-delà de cette question sans réponse, force est de reconnaître les évidentes qualités de rigueur et de cohérence, l'ampleur maîtrisée d'un tel travail, qui rappelle magistralement et dans un temps où l'on ne sait guère que bâcler les biographies, que ce genre d'entreprise doit, avant tout, avoir valeur de référence et faire fonction d'outil de travail.

C. P.

★ LE SIÈCLE DES VALMORE : MARCELINE DESBORDES-VALMORE ET LES SIENS, de Francis Ambrière, Le Seuil, volume 1 : 1786-1840 ; volume 2 : 1840-1892 ; 300 F les deux volumes.

(1) Francis Ambrière, né en 1907, fut le lauréat du prix Goncourt 1946 – qui aurait dû être décerné en 1940 et qui avait été « réservé » à un écrivain prisonnier. Il fut récompensé pour son livre *les Grandes Vacances*, qui relatait ses cinquante-six mois de captivité dans sept stalags différents (Editions de la Nouvelle France, 1946). Il avait auparavant écrit deux biographies : *Joachim du Bellay* (Firmin-Didot, 1930) et *le Favori de François Ier, Gouffier de Bonnivet, amiral de France* (Hachette, 1936).

● CIVILISATIONS

Les flamboiements de l'Inde

Maya ou le rêve cosmique dans la mythologie hindoue, *l'œuvre majeure de Heinrich Zimmer, mêle savoir et sensibilité.*

L'IMMENSE corpus des épopées, mythes et doctrines de l'Inde fait l'objet depuis longtemps de recherches scientifiques. Sans doute y a-t-on gagné en rigueur, en précision, en efficacité internationale. Mais peut-être y a-t-on perdu en charme, et en puissance de rêverie.

Se plonger dans l'œuvre de Zimmer, c'est d'abord avoir le bonheur de se perdre dans une forêt luxuriante. Né en 1890, mort en 1943, ce savant professeur, qui dut quitter en 1938 sa chaire de Heidelberg pour l'université Columbia, fut sans doute l'un des derniers indianistes flamboyants. Il a longuement étudié le sanskrit, sous la coupe d'austères philologues allemands plus préoccupés de grammaire que de sens. Nietzsche, de ces « *connaisseurs* », disait déjà qu'ils « *sont à peu près aussi incapables d'user des œuvres les plus impérissables des hindous qu'un animal d'une lyre* ».

Zimmer, lui, en use. Pour explorer l'inconscient, pour douter des assurances limitées de la raison, pour entraîner son lecteur dans ces parages où les évidences vacillent. Fils de l'expressionnisme allemand, il met son immense érudition au service du danger. Plus proche de Jung que de Freud, il organise savamment des dérives, et l'on oublie la minutie désenchantée de la science pour ces croisières plus risquées où se rencontre le miroir de notre propre énigme.

Après *le Roi et le Cadavre* (Fayard) et *les Philosophes de l'Inde* (Payot), voici la première partie de son œuvre majeure traduite en français avec exactitude et élégance par Michelle Hulin. Le titre, *Maya*, est trompeur. On pourrait s'attendre à une étude sur cette notion centrale et difficile, qui désigne à la fois la puissance de certains dieux, l'illusion cosmique, la nature comme phénomène évanescent produit par le brahman, etc. Pas du tout. Zimmer nous offre neuf mythes extraits des antiques récits (Purâna) de l'Inde traditionnelle.

Limpides et impénétrables

Voilà une lecture à ne pas manquer. D'abord pour découvrir sous une forme accessible quelques épisodes majeurs des aventures cosmiques de Vishnou, de Shiva et de démons fabuleux – à côté desquels *la Guerre des étoiles* fait pâle figure. Ensuite, pour éprouver le plaisir d'une rencontre troublante : « *Les mythes hindous*, écrit Zimmer, *sont débridés et démesurément enchevêtrés, informes par surabondance de contenu, remplis de fantaisie et de violence, limpides et impénétrables à la fois comme seuls peuvent l'être les rêves.* » Rêves d'une autre culture, ils ne portent pas, à la différence de ceux d'Occident, la marque d'un style individuel ou d'un temps singulier. La personne, l'histoire en sont absentes. Pourtant, ces rêves deviennent nôtres, ou le sont déjà.

Le plus étonnant, c'est que Zimmer ne cherche pas à les interpréter, à leur faire rendre raison en les pliant au travail d'une exégèse pointilleuse. Il laisse être leur excès, sachant que les mythes en disent toujours plus qu'on ne peut y trouver. Il se contente, avec un tact très sûr, de les accompagner, de prolonger leur mouvement par de libres rapprochements empruntés aux Grecs, à Shakespeare ou à... Zimmer. Ce n'est pas le moindre charme d'un volume qui donne autant à penser qu'à ressentir.

ROGER-POL DROIT.

★ **MAYA OU LE RÊVE COSMIQUE DANS LA MYTHOLOGIE HINDOUE, de Heinrich Zimmer, traduit de l'allemand par Michelle Hulin, préface de Madeleine Biardeau, Fayard, coll. « L'espace intérieur », 338 p., 120 F.**

– Signalons aussi l'imposant *Dictionnaire de la civilisation indienne*, publié par Louis Frédéric dans la collection « Bouquins », chez Laffont. Plus de 10 000 articles sur tous les sujets de cette civilisation, qui « couvre » plusieurs pays (1 276 p., 120 F.)

Les damnés de la terre

La misère et la colère des parias de l'hindouisme à travers une autobiographie et une anthologie.

« *CHARGÉS de mener les ânes au pâturage, mes petits copains et moi les conduisions jusqu'à la lisière du village, là où les villageois venaient chier le matin. Après, on s'amusait avec les cailloux qui leur avaient servi à s'essuyer. Il émanait de cet endroit une terrible puanteur de merde et de charogne.* »

Ainsi commence *Oupra*, le récit autobiographique de Laxman Mané. D'emblée, ce livre insupportable et nécessaire impose une parole d'autant plus dérangeante qu'elle est le fait d'un être affamé, humilié, meurtri, banni, d'un être à qui l'on interdit tout accès à la condition d'homme. Et cette parole de paria, qui dit simplement l'horreur des jours, se charge soudain d'un effrayant pouvoir : tant d'ignominies, tant d'oppression sacralisée, tant de cruautés instinctives, deviennent en nous les ferments d'une extrême révolte.

Car le témoignage de Laxman Mané n'a rien d'une lyrique descente aux enfers, il se situe déjà en deçà de toutes les ténèbres. Né « dalit », au plus bas du système des castes de l'hindouisme, Laxman Mané porte son hérédité comme un crime inexpiable. Pour ce fils de mendiants pourchassés de dépotoir en dépotoir, il n'est ni repos, ni espoir, ni révolte. Rien que l'acceptation d'une loi monstrueuse édictée de tout temps par les puissants et les dieux.

L'inouï, c'est que ce sous-homme va trouver en lui la force surhumaine d'échapper à son destin. Exclu parmi les exclus, il va, en acceptant les pires affronts, apprendre à lire, à écrire, à penser... « *A l'école, j'étais habitué à ne pas me mêler aux autres. Personne ne me permettait de le toucher. J'avais l'impression d'être un détritus qui grandit, comme grandit un tas d'ordures.* »

En fait, le gamin va mendier et voler l'instruction comme ses frères, ancestralement, mendient ou volent le pain et le riz. Le savoir se révèle alors un aliment qui fortifie l'âme, qui éveille l'esprit, jusqu'à mettre en tête des défis insensés : « *Si je me marie un jour ce sera avec la fille d'un chef de village, une Naratha ! Un mariage intercaste ou rien du tout ! Je savais que c'était impossible... Mon rêve ressemblait à ces oiseaux que l'incendie attire.* »

Du désespoir à la rébellion

Laxman Mané ne cessera plus d'allumer des feux où, le premier, il ira se brûler. Tous, gueux et nantis, lui feront payer son refus de la norme coutumière et prétendument sacrée. Pour l'heure, il semble bien que son livre ait été sa seule victoire. L'écho, en Inde, a été considérable mais n'a pas suffi à changer, si peu que ce soit, le sort des indigents.

La misère des « dalit » et des « intouchables » est en effet à ce point subie, acceptée, légitimée, en dépit de la loi de 1949 abolissant le système des castes, que c'est un immémorial couvercle de cendres et de sang qu'il faudrait déchiqueter. Le passage du désespoir à la rébellion suppose une prise de conscience collective. Guy Poitevin, prêtre naturalisé indien depuis 1979, lutte en ce sens et organise les damnés de la terre indienne, sans négliger la dimension culturelle de ce combat inégal. Il présente une anthologie des textes de la littérature rurale marathi, qui apparaît comme un essaim de braises destinées à éclairer les opprimés et à leur mettre la colère au cœur.

« *Viens, ouragan, viens.*
Ces trois cent trente millions de bouts de dieux
Je les hais.
Viens faire claquer l'étendard de l'humanité.
Viens, ouragan, déchaîner la furie des mers et des océans.
Viens.
Viens soulever les vallées et les plaines.
Viens lever ces forces.
Viens, ouragan, donne-moi ton aide.
Façonne des bijoux de cette boue.
Viens célébrer le culte de l'humanité, viens, donne-moi ton aide. »

ANDRÉ VELTER.

★ **OUPRA, de Laxman Mané, Maren Sell et Cie, traduit du marathe par A.K. Kamat, 258 p., 92 F.**

★ **MAHARASHTRA, PAYSANS ET INTOUCHABLES DE L'INDE OCCIDENTALE, textes réunis et présentés par Guy Poitevin, préface de Gilles Lapouge, Lieu commun, 353 p., 140 F.**

● ECRITS INTIMES

L'amère victoire de Pierre-Albert Jourdan

Les fragments et journaux d'un homme qui écrivait « pour se redresser un peu ».

PIERRE-ALBERT Jourdan aimait accueillir ses proches au *Port-des-Singes*, la revue – aussi confidentielle que fraternelle – qu'il avait créée en 1974, et qu'il anima jusqu'à sa mort, en septembre 1981. René Char, Jacques Réda, Philippe Jaccottet, Henri Michaux, Roger Munier, Yves Bonnefoy et quelques autres poètes, se rendaient bien volontiers aux rendez-vous qu'il leur fixait périodiquement.

Durant sa vie, Pierre-Albert Jourdan publia peu de livres et, le plus souvent, à ses risques et périls. Quelques-unes de ces éditions à tirage limité sont encore disponibles aujourd'hui (1). Les fragments et journaux de l'écrivain, que complètent une quinzaine de pages inédites – venant du journal qu'il tint de janvier à avril 1981 –, ont été rassemblés au Mercure de France, sous le titre *les Sandales de paille*.

« Ne pas salir la vie »

On ne peut imaginer plus beau voyage en terre d'insolence et de mélancolie très discrète. La voix de Pierre-Albert Jourdan n'outrage jamais le silence, mais lui fait écho. Ce contemplateur ébloui d'une nature qui ne cessait de le surprendre regrettait seulement que la lumière n'eût pas de bras pour nous porter au-delà des limites perceptibles par le regard.

L'apparente sécheresse de son style lui servait à dissimuler les émotions d'un cœur qu'il savait sensible aux saisons et à la présence féminine. Ce moraliste n'aurait pas apprécié d'être surpris en flagrant délit d'indélicatesse, avec la rigueur d'âme qu'il voulait sienne.

Les références à la mystique orientale – celle du taoïsme en particulier – abondent dans les écrits de Pierre-Albert Jourdan, qui fréquenta aussi Montaigne et Joubert, sans oublier ceux qu'il appelait les « *esprits déchaînés* » : Lichtenberg et Scutenaire. Mais c'est dans un hommage à un autre grand méconnu de notre littérature, Jacques Prevel, qu'il s'est le plus dévoilé peut-être : « *Il* [Jacques Prevel] *s'était reconnu dans des morts (...). Il n'a pu les reconnaître qu'en se hâtant vers leur fin : en précipitant la sienne.* » Rappelons, seulement, pour dissiper tout malentendu, que le compagnon d'Antonin Artaud ne s'est pas suicidé, mais est mort en 1951 des suites d'une tuberculose mal soignée, et que Pierre-Albert Jourdan écrivit ces lignes en mars 1981, six mois avant d'être emporté par un cancer au poumon !

A la question « *Pourquoi écrivez-vous ?* », Pierre-Albert Jourdan répondait avec superbe et humilité : « *Pour me redresser un peu.* » Et c'est vrai qu'il se sera tenu debout face aux outrages de la maladie et de la souffrance ! Non par respect de la mort, mais pour « *ne pas salir la vie* ». « *La faiblesse des mourants calomnie la vie* », disait Joubert, que Pierre-Albert Jourdan aimait tant citer.

Cette dignité d'expression résonne aujourd'hui comme une amère victoire de l'écrivain sur sa détresse. Cet homme pudique servit la beauté avec une « *patience amoureuse* » et n'eut qu'une crispation de plume lorsque la camarde ouvrit sa porte sans se faire annoncer.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LES SANDALES DE PAILLE, de Pierre-Albert Jourdan, préface d'Yves Bonnefoy, présentation et notes d'Yves Leclair, Mercure de France, 509 p., 172 F.**

(1) *Les Sandales de paille* et *Fragments* (Editions de l'Ermitage), *l'Entrée dans le jardin* (Editions Thierry Bouchard), *l'Angle mort* et *l'Approche* (Editions Unes). En outre, en 1984, les éditions Thierry Bouchard ont publié un Cahier en hommage à P.-A. Jourdan.

Réinventer l'Orient

(Suite de la page 9.)

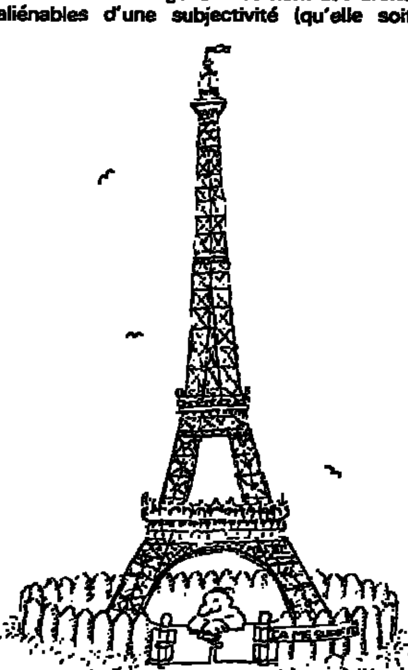
La vérité est « *sans-nom* », dit Tchouang-Tseu, et, loin qu'elle soit dans nos mots, ce sont nos mots, au mieux, qui sont en elle. « *Le Tao suprême n'a pas de nom, le discours suprême ne parle pas...* » Et Çankara disait aussi que l'atman-brahman, étant indifférencié et sans attributs, est indicible et indéfinissable. *Tu es Cela*, et Cela ne parle pas.

Le bouddhisme, là encore, prolonge et accentue cette tradition. Le Bouddha est le Grand Silencieux, qui ne se sert du langage que pour nous aider à en sortir. L'important n'est pas qu'il parle ou qu'il se taise : muet ou loquace, selon les circonstances, il ne dit rien, en vérité, que ce *rien* même. Il habite le silence, où nous sommes tous, qu'il connaît, et que nous ignorons. La vérité qu'il enseigne n'est pas une doctrine, et sa doctrine n'est pas la vérité. Celui qui fabrique un radeau pour franchir un fleuve, demande le Bouddha, va-t-il, une fois sur l'autre rive, porter le radeau sur son dos ? Bien sûr que non : il l'abandonne, et ainsi faut-il faire de la doctrine. Le bouddhisme n'est pas la fin mais le moyen, non le but mais le chemin : qui le suit ne l'a pas atteint, qui l'atteint ne le suit plus. C'est pourquoi, explique Nâgârjuna, le Bouddha ne prêcha en vérité aucune doctrine, nulle part ni à personne : dans l'état d'éveil, « *il ne proféra pas la moindre syllabe, il n'a pas parlé, il ne parle pas, il ne parlera pas* ». C'est qu'en vérité il n'y a pas de bouddhisme, ni de Bouddha, mais le réel seul, dans son impermanence et sa vacuité. Le salut est « *libre de parole* », et cette liberté même. « *Ne pas parler, c'est la parole du Bouddha.* »

∴

ON dira, et à juste titre, que l'Occident compte aussi ses silencieux, et qu'il y a dans nos religions toute une tradition mystique ou apophatique qui trouve, au-delà des mots, l'objet ultime de son illumination. Sans doute. Le réel, quelle que soit la voie de son approche, est un, et l'on concevrait mal qu'il fût réservé à quiconque. Mais il reste que cette tradition, chez nous toujours minoritaire ou marginale, est en Orient la tradition dominante (concernant la pensée), et beaucoup moins l'exception que la règle. Surtout, ce silence n'atteint sa plénitude (ou, si l'on préfère, sa vacuité) que conjoint au refus, précédemment évoqué, du sujet. Dans l'état d'éveil ou de libération, personne ne parle, certes, mais aussi personne ne se tait. Il n'y a plus ni sujet du discours ni sujet du silence. Et c'est ce qui interdit (si ce n'est comme instrument ou degré provisoire), non seulement toute mystique de la prière, de la parole ou du Verbe, mais aussi toute mystique de la rencontre, de la relation, ou même (comme on voit chez saint Jean de la Croix ou Maître Eckhardt, pourtant le plus oriental des mystiques occidentaux) de l'union ou de la fusion interpersonnelle. « *Je suis non né,* dit Maître Eckhardt (très proche ici du Vedânta), *Dieu et moi, nous sommes un...* » Et cela est l'Absolu même. Un bouddhiste dirait plutôt : il n'y a plus ni Dieu ni moi, rien n'est non né que le cycle indéfini des naissances, il n'y a rien d'absolu que le relatif, rien de permanent que le devenir, et point d'autre salut que ce réel même.

ON pourrait évoquer aussi nos philosophes, dont certains ont critiqué ou récusé la notion de *sujet*, et d'autres, comme on sait, la pertinence ultime du *logos*. Mais précisément, sauf exceptions très rares et presque toujours relatives, *ce ne sont pas les mêmes*. Ceux qui critiquent le discours ou la raison le font en général au nom des droits inaliénables d'une subjectivité (qu'elle soit



BERENICE CLEEVE

humaine ou divine) au fond indicible ; et ceux qui critiquent le sujet le font le plus souvent du haut d'une raison, d'un ordre ou d'un *logos* objectifs qui constituent, à ce qu'ils disent, le fond des choses ou du réel. Les oppositions de Kierkegaard et de Hegel ou, plus près de nous, de l'existentialisme et du structuralisme peuvent ici être citées en exemple. « *C'est le langage qui est le plus vrai* », écrit Hegel. « *La vérité est la subjectivité* », objecte Kierkegaard, et la réalité « *ne se laisse pas exprimer par le langage de l'abstraction* ». A la limite, seuls les sujets existent, et ils ne peuvent rien se dire ; ou il n'existe que des langages, et le sujet même n'est qu'une figure de discours. Que ces deux positions soient contradictoires l'une et l'autre (un sujet sans objets n'en serait pas un, et nul langage ne serait possible si n'existait autre chose que des langages), cela explique qu'il ne s'agisse que de *limites*, rarement atteintes, même parmi les sophistes d'aujourd'hui. Mais enfin, avec tous les degrés intermédiaires possibles, l'axe est net entre ces deux pôles : pan-subjectivisme ou panlogicisme, l'individu ou le système, l'existence ou la dialectique – le *silence* de l'ineffable *Je* ou le discours indéfini de l'impersonnelle Idée !

Etre d'Orient, me semble-t-il, c'est refuser ce choix comme n'opposant que deux erreurs, certes symétriques, mais peut-être aussi solidaires. Car ces deux erreurs convergent vers une troisième, qui les contient ou les résume, et qui est celle du *sens*. Pas de sens sans sujet (ni du reste de sujet sans sens), pas de sens sans discours (ni de discours insignifiant). D'où ce refus ultime de l'Orient, ou en tout cas du bouddhisme : refuser et le sujet et le discours, c'est abolir jusqu'à la possibilité d'un sens (si ce n'est comme rêve ou illusion : le voile de maya, le mental, l'attente...), pour ne plus voir (le sage « *voit cela comme cela est* », disent les textes bouddhistes) que la silencieuse, impersonnelle et impertinente simplicité de tout.

Est-ce encore de la philosophie ? On peut en douter, et cela n'importe guère. Les penseurs orientaux se distinguent des nôtres aussi en cela que vivre leur suffit, et qu'ils ne cherchent ni le système ni la gloire. « *L'homme parfait est sans moi,* dit Tchouang-tseu, *l'homme inspiré est sans œuvre, l'homme saint ne laisse pas de nom...* »

Pour être d'Occident, faut-il refuser d'entendre ces paroles, comme autant d'échos du silence, et d'y retremper de loin en loin nos forces et nos fatigues ?

Si la sagesse existe, elle est une, voilà ce que je crois, et sans pays aucun. Que les chemins divergent, c'est l'évidence ; mais là où est le salut, il n'y a plus de chemin. L'Orient et l'Occident, en tant qu'ils sont différents, ne mesurent que notre éloignement de la sagesse.

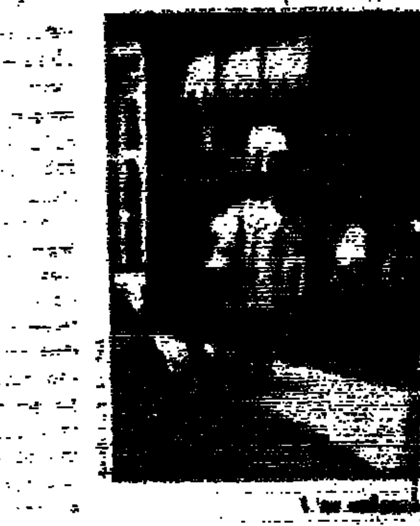
∴

ET l'Islam ? demandera-t-on. Si l'on accepte ce que je viens d'esquisser, il paraît clair (et d'ailleurs l'histoire le confirme) qu'il est d'Occident, pleinement, et peut-être *occidentalissime*. Spirituellement parlant, l'Orient – ou ce qu'il en reste – est donc doublement menacé, de l'intérieur et de l'extérieur – par l'Occident des prêtres, des sophistes et des *muslims* (les *soumis* à Dieu, quand le sage, dit-on en Inde, est un libéré vivant, un *jivan mukta* !). Un jour viendra peut-être (ou bien est-il déjà venu ?) où nul, quel que soit son pays, ne pourra plus trouver son Orient qu'en soi, comme un pays de vide et de silence, qui serait notre remords ou notre vérité. Et tel est peut-être le destin de l'Occident, depuis deux mille ans, que d'avoir toujours à réinventer l'Orient qu'il a perdu, et qui lui manque.

Moi-même, qu'ai-je fait d'autre en ces lignes qui s'achèvent ? Je le disais en commençant : je suis d'Occident, irrémédiablement.

ANDRÉ COMTE-SPONVILLE.

★ **André Comte-Sponville a publié *le Mythe d'Icare* (Presses universitaires de France, 1984).**



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Nostalgique et féroce Bessarabie

Les souvenirs d'enfance du romancier dissident Paul Goma

DANS *la Cellule des libérables* (Gallimard, 1971), l'écrivain roumain Paul Goma, ancien prisonnier politique et initiateur d'un mouvement pour la défense des droits de l'homme en Roumanie, réconciliait l'inconciliable : l'engagement militant et la vraie littérature. Mais ses livres suivants – notamment *Gherla* (Gallimard) et *les Chiens de la mort* (Hachette) – s'appliquaient surtout à dénoncer le plus dur des régimes staliniens en Europe de l'Est. L'imaginaire du romancier en fit les frais, car aucun de ces textes n'atteignit la puissance onirique du premier. Cependant, la lucidité de Goma faillit lui coûter la vie lorsque ses anciens geôliers tentèrent de l'assassiner, de même qu'un de ses compatriotes et confrères, à Paris.


BASSOULS/SYGMA

Une enfance inoubliable... et troublée

Lassé par l'indifférence à laquelle se heurtent la plupart des écrivains dissidents réfugiés à l'Ouest, Goma trouve aujourd'hui une source nouvelle d'inspiration : son enfance inoubliable et perdue en cette Bessarabie moldave, autrefois roumaine. Annexée par l'URSS en 1940, reconquise au mois de juin 1941, cette terre de passages et d'orages redevint finalement la République socialiste soviétique de la Moldavie, après trois ans de combats sans merci. Paul Goma, qui arrive, avec ce dixième livre, à la parfaite maîtrise de ses dons – servis par une excellente traduction, – nous installe dans son *Calidor*, galerie fleurie qui entourait la maison de son père, humble mais têtu instituteur d'un village moldave situé hors du temps.

De ce « *nombril de la terre* » et « *porte des tempêtes* » à la fois, le romancier ressuscite pour nous les couleurs vives d'une contrée tourmentée, les fragrances des étangs, des forêts, des vergers, mais aussi les premières pulsions érotiques d'un jeune garçon précoce, attentif aux signes qui annoncent les effondrements et les nostalgies de plus tard.

Soupçonné toujours et partout

Paradisiaque, l'enfance de Goma ? Loin de là ! Peu après l'annexion, en 1940, son père sera déporté. Un an plus tard, il sera libéré par les Soviétiques pour combattre les Allemands. Capturé par ces derniers, livré aux Roumains – leurs alliés, – il sera toujours et partout soupçonné d'être un agent ennemi. Ce sort frappera aussi Paul Goma lorsqu'il trouvera refuge à Paris et deviendra la cible des mêmes calomnies.

Le texte autobiographique, qui baigne dans la lumière transparente de quelque paysagiste russe ou anglais, occulte au début une réalité qui deviendra vite bouleversante de sauvagerie. Le moins que nous puissions dire est que, sur cette terre bénie de Bessarabie, qui aurait pu être un pont entre trois civilisations, slave, balkanique et, bien sûr, latine, l'homme ne vit pas en paix avec son semblable. Si le Russe, le Roumain et le Grec rejettent à des degrés différents l'ordre imposé par Moscou, ils semblent se détester encore plus entre eux, tout en éprouvant une commune méfiance à l'égard du juif, qui leur apparaît comme l'instrument de l'occupation soviétique. La « xénophobie » de certains personnages blesse et chagrine le lecteur, malgré les brèves embellies humanistes qui éclairent et rythment la sombre beauté du récit de Goma.

EDGAR REICHMANN.

★ **LE CALIDOR, de Paul Goma, traduit du roumain par Alain Paruit, Albin Michel, 280 p., 120 F.**

● SCIENCE-FICTION

Le menu aux étoiles

IL se chuchote bien haut, dans Landerneau, que la science-fiction n'est plus ce qu'elle était. Battue aux vents de l'épouvante, drossée par l'horreur, quasiment démâtée par la fantaisie héroïque, elle devrait aux portulans des grands anciens de ne pas s'échouer sur les récifs, quelque part entre Ouessant et le triangle des Bermudes.

Concédons que les auteurs du genre ont un peu quitté le devant de la scène : la faute à l'air du temps, à Gorbatchev, aux privatisations ou au SIDA ? Qui sait ? Mais jamais les écoles, collèges, lycées ou comités d'entreprise n'ont autant réclamé de SF à boire et à manger. Les auteurs, même s'ils ne tiennent pas toujours le haut de la pile à la FNAC ou à la petite librairie derrière la cathédrale, sont de plus en plus sollicités par les instituteurs, les professeurs, les bibliothécaires, les animateurs. Les thèses universitaires pleuvent dru : la science-fiction, il est vrai, a toujours eu plutôt bonne presse à la fac. Dans les lycées et les collèges, les élèves l'ont révélée à ceux de leurs maîtres qui l'ignoraient encore : ce fut un éblouissement.

L'omniprésent Gérard Klein

Jusque-là, pourtant, parler de SF dans les classes, les bibliothèques ou les salles de réunion exigeait, faute d'un manuel de base, une culture exhaustive dans le genre et une forte capacité d'improvisation. Le manuel, dédoublé en *Guide de lecture* et *Livret pédagogique*, vient de paraître aux éditions Presses-Pocket, sous le titre général d'*Encyclopédie de poche de la science-fiction*, signé par Jacques Goimard et Claude Aziza, avec la collaboration de François Rahier – et en prime une couverture d'un goût douteux.

Un ouvrage qui a, d'une part, le mérite essentiel d'exister, après des années de manque, et, d'autre part, assez de qualités pour rendre ses défauts à peu près supportables. Plus de quatre-vingts livres, cinquante auteurs prêts à croquer pour herbivores paisibles, comme le suggère l'illustration : les trois quarts de la science-fiction dénoyautée, prémâchée et un peu ruminée. Voilà de quoi agacer les dents des critiques ; mais ce matériel correspond tout à fait au désir du public : les enseignants de tout niveau et leurs élèves, en priorité.

Les deux volumes ensemble dépassent sept cents pages : on ne pouvait guère y rajouter. Néanmoins, la nostalgie étant toujours ce qu'elle était, je regrette l'absence de Walter Miller, Keith Roberts, Christopher Priest, Ian Watson, Daniel Galouye, Daniel Walther, Carolyn J. Cherryh... A la mise à jour, en 1992 ou 1993, ils seront là, n'en doutons pas.

En compensation, il faut noter la mention de cent films, cinquante bandes dessinées et cinquante romans pour jeunes (parmi lesquels se détache le nom de Christian Grenier), plus les repères thématiques et chronologiques, la bibliographie pratique, etc. La part belle est faite à la série du Livre d'or de la science-fiction... chez le même éditeur. Ce choix me paraît tout à fait justifié (en revanche, on pourra difficilement croire que les élèves de troisième liront en trois mois et vingt-cinq séances le *Cycle du fleuve*, de Farmer, touffu et démesuré, comme le prétend le *Livret pédagogique* (pp. 72-74). Avec les Livres d'or français on aura au moins la certitude de travailler sur le texte original, au lieu d'une traduction plus ou moins exacte, proche, heureuse.

Et puis l'expérience prouve que les élèves, de la troisième à la première, s'ils sont allergiques aux énormes pavés anglo-saxons, sont sensibles en science-fiction à la fois à la qualité littéraire – style et sensibilité, – à la puissance de l'imagination et à l'élan lyrique, toutes choses que l'on retrouve mieux que n'importe où ailleurs dans le *Livre d'or Gérard Klein*, et en particulier dans cette nouvelle, *Jonas*, qui suscite encore et toujours l'enthousiasme des jeunes lecteurs et que j'ai tendance à considérer comme un chef-d'œuvre inégalé.

Plaisir et travail

Visiblement, les auteurs de l'encyclopédie ont voulu *« tuer deux oiseaux avec une même pierre »*, comme disent les Anglais, et nourrir en même temps la boulimie des amateurs du genre avec un menu quatre étoiles. Une bonne partie du *Guide de lecture* s'adresse à eux non moins qu'aux enseignants. La rigoureuse structure du livre, la richesse et la précision des fiches analytiques flatteront le plaisir des uns comme elles faciliteront le travail des autres.

En guise de conclusion, un sujet de bac : *« Qu'est-ce que le mensonge ? se demanda-t-il. Le nom secret de l'Avenir ? »* (« Jonas », *le Livre d'or Gérard Klein*, p. 364). Commentez.

ANDRÉ JEURY.

★ **L'ENCYCLOPÉDIE DE LA SCIENCE-FICTION, par Claude Aziza et Jacques Goimard, Presses Pocket ; *Guide de lecture*, 576 p., 50 F ; plus *Livret pédagogique*, 188 p., 22 F.**

Culture

JAZZ

Art Blakey au Magnetic Terrace

Une célébration rétro

Les Jazz Messengers, la formation d'Art Blakey, ont été pendant trente ans, une fabuleuse pépinière de talents. Ils ne sont, aujourd'hui, plus que l'ombre d'eux-même. Mais le vieux maître est toujours là.

Art Blakey – Abdullah Ibn Buhaina, de son nom musulman – est né à Pittsburgh voici bientôt soixante-dix ans. A Pittsburgh, comme Kenny Clarke : deux maîtres de la batterie moderne pour la même cité de Pennsylvanie. Passons sur les débuts. Blakey regroupe ses premiers « messagers » du jazz en 1955. Après quoi, il devient mondialement célèbre, fait fredonner des mélodies, compose pour le cinéma, sert d'indicatif à Ténot et Filipacchi, et donne au jazz moderne son allant, sa franchise et son allégresse.

Mais, si les Jazz Messengers ont été pendant trente ans une fabuleuse pépinière de talents, jusqu'aux années les plus récentes, on n'ira pas dire du groupe actuel qu'il fait oublier les autres : il s'en faut ! Enfin, ne nous plaignons pas, il est constitué comme les principaux précédents : autour du batteur, d'un piano, d'une basse, et du couple trompette et ténor.

Message perturbé

Au centre, Blakey reste étonnant. Amaigri, mais dans cette joie de jouer visible, la bouche ouverte comme sur les photos du Club Saint-Germain en 1957, les yeux au plafond, comme pour narguer d'invisibles dieux invités à admirer comme on se sert d'une caisse claire. Cette frappe sèche, décalée, de la main droite. Et les roulements qui ont impressionné deux ou trois générations de batteurs, au point de devenir une espèce de tic. On a multiplié les toms, pour faire illusion, mais on n'est pas prêt d'effacer le souvenir de l'inventeur...

On raconte qu'un malaise a empêché Blakey d'honorer son contrat à Marciac, la semaine dernière. Première surprise ! La seconde étant que, à Marciac, Tete Montoliu aurait plus ou moins joué comme Paul Bley. Non, le malaise est plutôt dans le groupe.

Le groupe flotte. Le message est perturbé. Le pianiste pèse des tonnes, de chacune de ses deux mains. Car, en plus, il joue des deux mains à la fois, comme il croit que faisaient ses prédécesseurs. Blakey laisse faire : coups de marteau sans maître. Non, Horace Silver, Junior Mance, Bobby Timons ou, bien plus tard, Keith Jarrett avaient tout de même une autre classe... Sans même parler des incursions de Monk chez les messagers du jazz...

Ces approximations ne font ni chaud ni froid aux diverses caves du Magnetic Terrace, qui baignent dans la sueur, le bonheur et la fraîcheur d'âme. Le spectacle est dans la salle. On ira faire un tour au Caveau de la Huchette pour voir si c'est vraiment plus rétro. Des jeunes filles tout droit sorties du couvent des Oiseaux sifflent comme de vieux braconniers d'avant-guerre. Elles ont entendu ça sur les compacts célèbres des concerts au Club Saint-Germain et elles ont diablement raison : *Blues March* sans les sifflets, ce n'est plus vraiment *Blues March*. De grands dadais hochent la tête d'un air entendu. Des pères de famille roulent de gros yeux en faisant des questions.

Ceux qui ne peuvent voir la scène, les plus nombreux, se raccrochent au plan fixe sur Blakey transmis dans tous les coins en vidéo. C'est une bonne idée, ça : on devrait, sur les plages, installer le même dispositif pour admirer les vagues à partir du troisième rang. Pendant ce temps, le blues continue de marcher. Et le groupe de flotter. Blakey, lui, couvre avec autorité et talent une cérémonie qui se fait pratiquement à son insu. Dont on croit qu'il l'a inventée.

FRANCIS MARMANDE.

★ Art Blakey et les Jazz Messengers au Magestic Terrace, du 19 au 25 août.

Johnny Griffin au Petit-Opportun

Le petit géant de Chicago

Surnommé « Little Giant » à Chicago où il est né en 1928, Johnny Griffin, le petit géant, n'a cessé de grandir. Il est un de ces ténors dont on dit, chaque année, qu'il n'a jamais si bien joué.

Ce ne sont certes pas les titres de gloire qui lui manquent, lui qui a commencé chez Hampton en 1945, qui a signé chez les *Messengers* d'Art Blakey en 1957, qui a été un des ténors importants de Monk. Mais, à chaque fois, on se comporte avec lui comme si on le découvrait. Comme si on ne s'était pas avisé de son importance. C'est le lot, vous me direz, de tous les petits : oui, mais pas de tous les géants. Griffin surprend. A cinquante-neuf ans, Griffin surprend encore. La fraîcheur de son jeu, sa fougue, sa puissance semblent encore en expansion, surprennent.

Alors, au moment où Art Blakey et Clark Terry sont à Paris, une visite s'impose au Petit-Opportun pour entendre Johnny Griffin, qui a joué et enregistré avec eux. Impétueux, il joue avec plus de flamme que jamais, comme s'il griffait, et il continue de porter un des sons les plus âpres, les plus chaleureux, les plus gros du jazz. C'est simple : Johnny Griffin n'a jamais si bien joué.

F.M.

★ Johnny Griffin au Petit-Opportun, avec Hervé Sellin, Ricardo del Fra et Charles Bellonzi : au Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, jusqu'au 25 août.

ARTS

La collection Thyssen à Madrid

Il y a deux semaines, le baron Thyssen déclarait encore n'avoir pas pris de décision quant à l'avenir de sa célèbre collection (voir *le Monde* du 6 août). La baronne, son épouse, née Carmen Cervera, semble penser le contraire. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire espagnol *Panorama*, elle annonce la prochaine installation de la collection de son mari au palais de Villahermosa, une annexe du Prado à deux pas des Cortes. Cette décision aurait été prise au début de l'été, à la suite d'un déjeuner entre le roi Juan-Carlos et l'industriel, à Lugano.

Néanmoins, une fraction importante de la collection resterait dans la galerie de la villa Favorita, résidence du baron Thyssen en Suisse. A Madrid, il est impossible d'obtenir la moindre réponse du ministère de la culture, désert comme chaque mois d'août. A la villa Favorita, on se refuse à tout commentaire, mais on précise que la rencontre entre le baron et les autorités suisses, prévue pour le 12 septembre, aura lieu à cette date et qu'aucune solution ne pourrait être envisagée avant plusieurs mois.

E. de R.

Vive Uzeste musical

Les lauriers ne sont peut-être pas coupés, mais les crédits, oui. Villes et villages concernés, conseils, municipal, régional, toutes les instances serrent la vis. Question d'élections, de réputation : pas d'argent, pas d'Uzeste. Comme si Bernard Lubat, le meilleur garçon de la terre, gênait.

Certes, il n'a pas toujours le comportement qu'il faut, ni les manières qui conviennent, pour faire un festival convenable, respectable, présentable. Lui, ce qu'il aime, c'est la musique. La création. L'agitation. Mieux vaudrait pour la région un Bernard Tapie. Mais, franchement, tout le monde en tombe d'accord. Lubat est nettement meilleur musicien et artiste.

C'est dommage. Dans ce nord des Landes qui vivote et que Lubat a contribué à revigorer culturellement, on ne peut même pas profiter de lui. Toujours ce goût de la provocation qu'il associe à la passion de la musique. Cela ne l'empêche pas de continuer de jouer. Qu'est-ce qui, au juste, empêcherait Bernard Lubat de jouer. Pas de crédits ? On s'en passera. Point de lieux ? On se repliera.

Rendez-vous donc à *L'été-L'estaminet*, le bistrot de son père où vont défiler les amis de Lubat, excusez du peu, Didier Lockwood, Manu Dibango, Lavelle, Claude Nougaro, Eddie Louiss, la Compagnie, d'autres... Point d'argent, point de salles, mais pour la musique, cela ne manquera pas.

F. M.

★ « L'été-L'estaminet », jusqu'au 25 août, à Uzeste dans les Landes, près de Bordeaux. Rens. : 56-65-26-31.

CINÉMA

« Personal Services », de Terry Jones

La punition

D'après la biographie d'une joyeuse luronne londonienne, tristesse et misère sexuelle à Londres.

Comment devient-on directrice d'une maison spécialisée dans les services personnels rendus à des messieurs bien installés dans la vie, mais à qui manque le fouet de leur enfance et les fanfreluches de leur maman, tout au moins dont ils rêvaient pour elle, dont ils aiment à présent s'affubler ?

Comment et pourquoi ? Pour l'argent d'abord, pour rendre service à des disgraciés, pas du tout par plaisir. C'est ce qui ressort du film que David Leland, scénariste, et Terry Jones, réalisateur, ont tiré de la biographie de Cynthia Payne, sorte de Madame Claude londonienne, mais qui navigue dans des milieux nettement moins huppés.

Son claque est un Club Med de la prostitution. Pour 25 livres on peut acheter un ticket qui donne droit à la nourriture, boisson comprise, plus une séance de cinéma porno, un *live show* entre lesbiennes, une passe. Les employées sont payées au nombre de tickets. Elles n'ont pas besoin d'être belles, elles doivent avoir du caractère et de l'honnêteté. La maison est ouverte le mardi et le vendredi, l'orgie a lieu une fois par mois. On ne peut pas dire que ça fasse rêver. Manifestement, les clients ne viennent pas chercher l'inattendu, ni vraiment la fantaisie, encore moins le luxe. Seulement le confort, une certaine sécurité.

Les auteurs du film préviennent : ils se sont inspirés du livre de Cynthia Payne, c'est tout. Leur histoire et leurs personnages sont de pure fiction. Mais ils ont gardé le côté pauvre. Pauvreté des rues, de la chambre où Christine – Julie Walters, qui représente Cynthia – et ses copines – notamment l'initiatrice Shirley Stelfox – exercent avant de savoir s'organiser. Si sordide cette chambre, où un vieux trave à tête de Thénardier, Danny Schiller, prend les rendez-vous, fait la bonne et le comptable, qu'on imagine en comparaison que les abattoirs de Marseille, c'est Versailles.

Par la suite, la maison où Christine installe sa réussite est d'une laideur petite-bourgeoise cafardeuse. Effectivement, les filles ne sont pas belles ; elles sont attifées et grimées pis que dans les fascicules pornos bon marché vendus au fond des librairies du côté des gares. Le symbole de la liberté retrouvée est un ex-major de la RAF, qui se balade avec une perruque de travers, en jarretelles distendues sur ses cuisses plissées.

Esthétique de carte postale égrillarde

Les auteurs ont voulu une esthétique de carte postale égrillarde ; ils ont réussi. Mais le public à qui s'adresse *Personal Services* n'est pas celui desdites cartes postales. Il y a une tristesse délibérée censée donner la force subversive. Pour prouver quoi ? Que la société bourgeoise, avec sa morale, tue le plaisir ? Ce n'est pas follement original. De plus, la morale diffusée par le film – car c'est un film moraliste – est encore plus réactionnaire : là où il y a du sexe il n'y a pas de sentiment. Les prostituées n'y ont pas droit, ni les malheureux qui ne sont plus jeunes et n'ont jamais été beaux ni charmants, qui ont tout juste assez d'argent pour s'acheter des sensations au rabais. D'ailleurs, le sexe est absent, les scènes « audacieuses » s'arrêtent à la caricature de l'impuissance. Pas de sexe, pas de plaisir, pas de sentiment...

Il n'y a pas un souffle d'air là-dedans, et le rire est épais. Terry Jones pourtant a été le réalisateur attitré des Monty Python, et *Personal Services* est plutôt moins bricolé que *Sacré Graal* ou *la Vie de Brian*. David Leland est *le* scénariste des sujets brûlants (*Made in Britain*, l'histoire d'un « skin head » diffusé dernièrement à la télévision). Il a lui-même réalisé un film cinglant et vraiment drôle présenté cette année à Cannes, à la Quinzaine des réalisateurs, *Wish you where here*, les aventures d'une jeune fille qui cherche le grand frisson dans une petite station balnéaire pendant les années 50. Il n'avait pas pour les personnages ce mépris apitoyé, franchement gênant.

Heureusement, les comédiens nous sauvent de l'accablement total. Ils sont superbement anglais, solides, concrets, ils possèdent la distance de l'arrogance et un naturel codé avec précision qui leur permet d'affronter les situations les plus ridicules.

COLETTE GODARD.

La restauration de la chapelle Sixtine

La nouvelle palette de Michel-Ange

(Suite de la première page.)

Rien de ce qui concerne Michel-Ange n'étant hier comme aujourd'hui passé inaperçu, nous sommes assez bien renseignés sur l'achèvement de ce plafond. Jules II qui menait la Sainte Ligue contre les Français, était pressé, et il avait raison, car il mourut quelques mois plus tard. Il voulait voir son décor « moderne » pour la Toussaint. Et il l'eut. *« On démonta les planches et tout fut découvert le matin de la Toussaint* (1512), *où le pape vint chanter la messe à la chapelle. »* Ainsi raconte Vassari dans son livre de 1550 (1).

Mais il faut lire jusqu'au bout. Cette hâte posa un problème et fut lourde de conséquence : *« Michel-Ange songeait à quelques retouches à sec, comme les vieux maîtres au registre du dessous. Ces retouches sur les fonds, les drapés... à l'outremer et à rehaut d'or, auraient produit un effet plus riche et plus saisissant. »* Le pape en était d'accord, mais le temps manquait et on en resta là, donc sans reprises *a secco* qui, de toute façon, d'après cette source n'auraient porté que sur des embellissements de luxe.

L'artiste s'en tira, comme souvent, par une boutade ; il ne faut rien regretter, *« ceux que j'ai peints là-haut* – déclara-t-il – *n'étaient pas riches et n'aimaient pas l'or ».*

Vingt ans plus tard, Michel-Ange allait de même assez facilement prendre son parti de l'état « inachevé » de certaines statues et ses admirateurs y virent même une beauté de plus.

Les ors et les bleus auraient donné à l'immense composition un caractère plus somptueux, conforme au vieux style, dont Michel-Ange s'était défait. Non seulement il n'y eut rien à regretter, mais c'est justement le déploiement des couleurs pures et les curieux effets de décoration inventés par l'artiste (ce qu'on appela le *Cangiante*) qui firent sensation : il y avait là pour les peintres l'idée excitante d'une peinture agressivement claire.

Cette péripétie prend tout son sens si l'on veut bien tenir compte du courant inverse qui, au même moment, commençait à se répandre : le goût de la peinture sombre, aux tons baissés, docile au *sfumato* de l'insidieux Léonard. Raphaël y sera sensible et dans sa dernière œuvre, la *Transfiguration*, il adopta ce qu'on peut appeler la « manière noire ». Michel-Ange, on le sait, détestait cordialement Léonard. Bien qu'il ne fît pas de la peinture son art principal, il avait trouvé d'emblée le moyen d'en donner une version claire et lumineuse, exactement contraire à celle de son vieux rival.

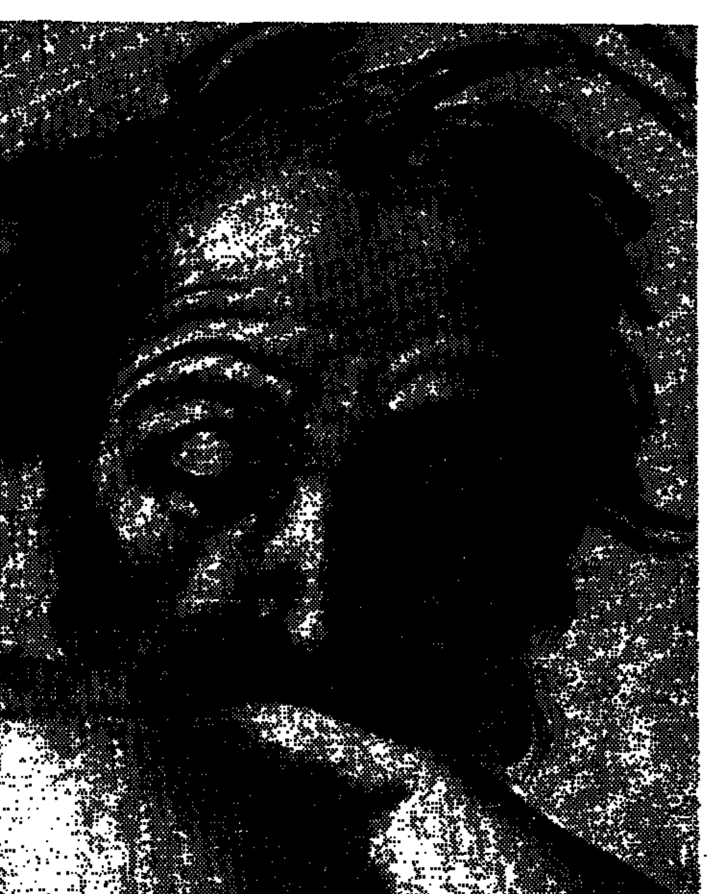
Colle et noir de fumée

Les protestations sur le travail en cours sont venues de trois côtés. D'abord les amateurs surpris et parfois scandalisés de voir apparaître à 20 mètres au-dessus du sol des couleurs acides, des formes légères, au lieu des modelés calmes et un peu gris auxquels on était habitué. Réaction normale.

En second lieu, un groupe d'artistes américains, spécialistes modernes du décor mural « à la manière de Michel-Ange », indignés de ne pas avoir été consultés ; ils n'ont pas hésité à s'adresser au Saint Père pour demander l'arrêt de cette restauration désastreuse. A quoi un professeur important ajouta qu'il n'y avait pas eu, à son avis, de recherches préalables suffisantes sur la technique de « nettoyage ». Plus sérieuses enfin les réserves techniques de quelques spécialistes italiens de la restauration murale et la publication d'un ouvrage, qu'on ne peut pas éviter de prendre en considération (2).

La faute, le crime des restaurateurs du Vatican, est d'« écorcher » la peinture ; ils enlèvent avec la saleté une couche délicate de voiles (*velature*), de modelés, de glacis disposés par Michel-Ange *a secco*, c'est-à-dire sur la surface peinte une fois sèche. Pour A. Conti, tous les fresquites, avant et après Michel-Ange, ont procédé en deux temps ; ils adoucissaient toujours l'effet par un certain *sfumato* grâce au noir de fumée étendu après coup, et ils modelaient légèrement avec un glacis à la colle les ombres graduées. Le fond de la discussion est là : Vassari n'est pas fiable et on est en train de ruiner définitivement le chef-d'œuvre, dont on a méconnu la technique.

Nous ne serons tirés d'embarras qu'en répondant, s'il se peut, à deux questions simples : les traces noirâtres que l'on trouve sur les fresques proviennent-elles de la fumée des cierges qui étaient disposés en masse dans la chapelle, jusque sur les corniches, ou d'un voile de *tempera* à base de noir de fumée étendu d'un coup ? D'autre part, les passages à la colle que l'on détecte sur les figures et les fonds sont-ils les témoins forcément altérés et noircis de glacis étendus *a secco*, ou les vestiges des nombreux badigeonnages précisément à la colle, dont on sait que la voûte a été périodiquement l'objet au cours des « restaurations » antérieures ? Sur la plate-forme des travaux, quand on a sous les yeux les formes et les nappes colorées si fermes de la fresque violées par le coup de brosse et les plaques de poussière sale, il est difficile d'hésiter longtemps (3).



Détail de la lunette avec Azor-Sadoch, après restauration.

Trop de visiteurs

Il est possible que l'opération prenne un certain retard. A la fin de 1988, on devait en principe « démonter les planches » et aborder le mur du *Jugement dernier*. Le réseau de télévisions et le journal japonais qui ont financé l'entreprise en échange d'une exclusivité prolongée d'exploitation par le film et l'image, continuent une « sponsorisation » qui a un peu surpris et même agacé. Des centaines d'heures de filmage ont déjà été réalisées et il y aura l'archivage le plus complet qu'on ait jamais connu, à côté des séries documentaires, de haute qualité, à coup sûr, qui seront offertes au public mondial. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère.

La grande restauration n'a été possible que grâce à l'emprise nouvelle des médias sur le monde de l'art, mais il naît une inquiétude, qu'il faut oser formuler.

La domination de l'audiovisuel va de pair avec la fabrication et la diffusion d'images violemment éclaircies. De photographies lustrées pour magazines. L'écart entre l'état « restitué » des fresques que nous connaissons maintenant, et les produits commerciaux qu'il va cautionner, gênera sans doute peu de personnes, mais on peut se demander quel sera finalement le bénéficiaire de l'entreprise. La consolidation des couches peintes, le bouchage des lézardes, le nettoyage des couleurs seront réalisés ; mais si, à travers l'excitation créée par les médias et déjà sensible dans la « polémique » des derniers mois, une foule plus nombreuse, plus curieuse, attirée par le « sensationnel » envahit la pauvre chapelle, on pourra regretter toute cette agitation. On y compte quotidiennement de cinq mille à six mille visiteurs.

Le raisonnement que nous avons rapporté à propos de la *Camera* de Mantoue (*le Monde* du 20 août), s'impose ici aussi. La consommation touristique devient le pire ennemi des œuvres que l'on restaure à tant de frais ; la pollution en annule rapidement le bénéfice. Si les superbes films des Nippons permettaient de satisfaire les foules en réduisant à un simple filet quotidien le flux des visiteurs, ce serait la meilleure réussite du « mécénat » moderne. A quand une Sixtine II ?

ANDRÉ CHASTEL.

(1) On trouvera la vie de Michel-Ange dans le volume 9 de la nouvelle tradition des *Vies*, publiée aux éditions Berger-Levrault, 1985. Le volume 1 paru en 1981 contient des informations sur la technique.

(2) Alessandro Conti, *Michelangelo e la pittura a fresco tecnica e conservazione della Volta Sistina*. Préface de Toti Scialoja, édition Usher, Florence 1986.

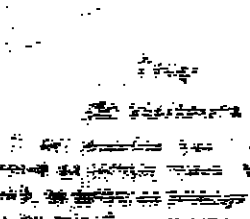
(3) Voir entre autres l'article de Sylvia Fereno Pagden, *Michelangelo senza veli : difficile immaginarlo a pasare la colla* dans « Il giornale dell'arte », Rome, n° 42 (février 1987).

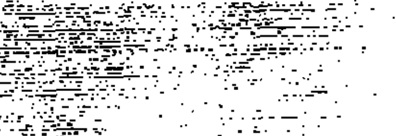
CINÉMA

« Personal Services »

La punition

l-Ange





Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (45-62-24-21), 20 h 45 : la Taupe.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babacadres ; 22 h : Nous on fait ou on nous dit de faire.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 22 h : Lâchez les chiens.
GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : la Barque.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour... les mains.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
THÉATRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), 16 h 30 : la Mégère apprivoisée.
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.
LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 21 h 30 : Coup de feel ; 22 h 30 : Suivez c'qu'on fait.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : C. Amolini.
MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h, Art Blakey.
LE MECENE (42-77-40-25), 21 h 30 : Zouma.
LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet R. Jackson.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Rhoda Scott.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J. Griffin.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Trio C. Chantreau.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Jeudi 20, Maison de Radio-France, Grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : A. Paris. (Ravel-Roussel).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Arènes sanglantes, de Fred Niblo ; 19 h, les Disparus de Saint-Agil, de Christian-Jaque ; 21 h, Ultimatum, de R. Wiene.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdhal (v.f.) ; 17 h, les Yeux du témoin, de J. Lee Thompson (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Paris nous appartient, de J. Rivette.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA BRUTE : George V, 8e (45-62-41-46).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

Jeudi 20 août

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

AGENT TROUBLE. Film français de J.-P. Mocky : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ALERTE SUR WASHINGTON. Film américain de Mickael Farkas, vo : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FAMILLE. Film italien de E. Scola : vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-40-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)
LES FOUS DE BASSAN. Film franco-canadien de Y. Simoneau : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NEUVILLE MA BELLE. Film suisse de Mac Kelly : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
PERSONAL SERVICES (*). Film britannique de T. Jones, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 13e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PLAISIRS DE FEMMES (*). Film italien de G. Soldati, vo : Triomphe, 8e (45-62-45-76). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
PREDATOR (*). Film américain de J. MC Tiernan, vo : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
RAINING IN THE MOUNTAIN. Fim de Hong-Kong de King-Hu, vo : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
RÉSIDENCE SURVEILLÉE. Fim français de F. Compain : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
TRAVELLING AVANT. Fim français de J.C. Tacchella : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs Élysées, 8e (54-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).
UNE CHANCE PAS CROYABLE. Film américain de A. Miller, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A. v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 21 AOUT

« Les chefs-d'œuvre de Rodin et l'hôtel de Biron », 10 h 30, 77, rue de Varennes (V. de Langlade).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 14 h 30, entrée de la crypte, sur le parvis (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Les femmes les plus célèbres du cimetière de Montmartre », 14 h 45, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Ruelles, passages et maisons anciennes de l'ancien bourg Saint-Martin », 15 heures, façade de Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

« La galeries des plans en relief », 15 heures, cour des Invalides, sous la statue de Napoléon (Monuments historiques).

« Exposition : Un nouveau regard sur le Marais », 15 heures, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Musée d'art moderne de la ville de Paris », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

« Trésors de la cathédrale russe. L'alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« Le Marais, village Saint-Paul, beaux hôtels », 15 heures, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Approche de l'art).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M.-C. Lasnier).

« Vestiges, curiosités, mur d'enceinte de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (C. Merle).

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Vivette Bloch-Michel,
Marc Bloch,
Sylvie Bloch,
Gérald Rossi et Angèle,
Le docteur et Mme Henry Bloch-Michel
et leurs enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Jean BLOCH-MICHEL,
écrivain,

survenu le 14 août 1987.

Selon sa volonté, il a été incinéré dans la plus stricte intimité le 19 août 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, rue Mazarine,
75006 Paris.

(Lire page 20.)

— Ses parents, frère et ami,
M. et Mme Jean Brugeat,
Marc Brugeat,
Jean-Pierre Dumas,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alain BRUGEAT.

Les obsèques auront lieu au crematorium du Père-Lachaise, le 24 août 1987, à 14 heures.

Dons à l'association AIDES,

Ni fleurs ni couronnes.

12, rue des Hospitaliers-Saint-Gervais,
75004 Paris.

— Marcel Cravenne,
Robert et Jacqueline Cravenne
et leur enfants,
Georges Cravenne
et ses enfants,
Félix et Sété Nataf
et leurs enfants,
Magda Kerpan,
font part, dans le chagrin, du décès de

Raymond CRAVENNE,
croix de guerre 1939-1945,

survenu dans sa soixante-dixième année, le 12 août 1987, après cinq longues années de lutte contre le cancer.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

— Marie Madeleine Dreyfus,
née Wallach,
Françoise Dreyfus,
Gilles Dreyfus,
sa fille, ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean-Jacques WALLACH,
née Mélanie Bollack,

survenu le 11 août 1987, dans sa cent quatrième année.

16, avenue Roger-Salengro,
68100 Mulhouse.
55, rue des Archives,
75003 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— L'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC),
Sa mutuelle,
Son journal *le Réveil des combattants*,
Et les Amis d'Henri-Barbusse,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 14 août 1987, dans sa soixante-treizième année, du président

Casimir LUCIBELLO,
colonel de la Résistance,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance,
médaille des évadés.

La levée du corps aura lieu le samedi 22 août, à 15 heures, place du Columbarium, cimetière du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux (métro Gambetta). Les drapeaux seront accueillis à partir de 14 h 15.

L'inhumation aura lieu le lundi 24 août, à 16 heures, au cimetière de Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes). Les drapeaux seront accueillis à partir de 15 h 15.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès du

professeur Jean BORDE,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé.



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 août 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-681 du 14 août 1987 modifiant le décret n° 85-217 du 13 février 1985 portant sur le contrôle des produits chimiques.

DES ARRÊTÉS

● Du 14 août 1987 relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1987/10.

● Du 15 juillet 1987 fixant le programme philatélique de l'année 1987 (complément) et de l'année 1988.

UNE CIRCULAIRE

● Du 30 juin 1987 sur l'application des dispositions de la loi n° 87-423 du 19 juin 1987 relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail *(Journal officiel* du 20 juin 1987).

loterie nationale — TRANCHE (N°83) DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 20 AOÛT 1987

LE NUMÉRO 3 3 0 3 6 2 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 6 8 4 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER — TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	1 221	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 321	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	00 881	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000
2	282	tous signes	400
	2 682	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	9 872	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	11 882	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	15 142	taureau	50 000
		autres signes	5 000
3	533	tous signes	400
	5 953	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	2 013	lion	12 000
		autres signes	1 200
	6 333	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	00 483	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	29 403	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
4	1 514	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2 954	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 434	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	2 024	balance	12 000
		autres signes	1 200
5	7 625	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	28 965	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
6	416	tous signes	400
	6 386	capricorne	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
6	1 606	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	3 176	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	25 596	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
7	27	tous signes	200
	167	tous signes	400
	457	tous signes	400
	8 467	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9 237	balance	10 000
		autres signes	1 000
	2 217	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	6 957	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	06 677	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	08 767	poissons	50 000
		autres signes	5 000
8	98	tous signes	200
	1 998	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	5 048	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	11 448	lion	50 000
		autres signes	5 000
9	009	tous signes	400
	08 099	bélier	50 000
		autres signes	5 000
0	20	tous signes	200
	4 030	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 900	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 130	lion	10 000
		autres signes	1 000
	08 430	balance	50 000
		autres signes	5 000
	18 630	cancer	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : GÉMEAUX, VIERGE, SAGITTAIRE GAGNENT 100,00 F

87 — TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 19 AOUT 1987 — 84e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **1 3 2 8 3 2** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille			
0 3 2 8 3 2	5 3 2 8 3 2		
2 3 2 8 3 2	6 3 2 8 3 2	gagnent	
3 3 2 8 3 2	7 3 2 8 3 2	40 000,00 F	
4 3 2 8 3 2	8 3 2 8 3 2		

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
102832	130832	132032	132802	132830	
112832	131832	132132	132812	132831	
122832	133832	132232	132822	132833	
142832	134832	132332	132842	132834	
152832	135832	132432	132852	132835	10 000,00 F
162832	136832	132532	132862	132836	
172832	137832	132632	132872	132837	
182832	138832	132732	132882	132838	
192832	139832	132932	132892	132839	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	2 8 3 2		4 000,00 F
	8 3 2		400,00 F
	3 2		200,00 F
	2		100,00 F

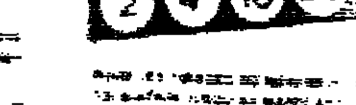
LOTO — N° 33 — TIRAGE DU MERCREDI 19 AOUT 1987

2 — 4 — 10 — 25 — 29 — 36 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 27

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 26 ET SAMEDI 29 AOUT 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI.

87 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 19 AOUT 1987 — 85e







Economie

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Italie : un peuple de faux dilettantes

ROME
de notre correspondant

Les clichés ont la vie dure. Malgré la Fiat et ses ventes records, malgré Carlo de Benedetti et Silvio Berlusconi enfonçant leur coin dans l'Hexagone, malgré Luciano Benetton, qu'on a *« toujours sur le dos »*, selon sa jolie publicité, et Raoul Gardini, patron d'un des premiers groupes agro-alimentaires mondiaux (Ferruzzi), l'Italien dans l'imaginaire français reste un dilettante. Doué certes, mais assez semblable à la cigale de la fable.

Pourtant, si les vacances d'août sont ici, comme en France, sacro-saintes, l'Italien chante peu, travaille beaucoup et, surtout, ressemble davantage à une fourmi qu'à la cigale imprévoyante.

Souvenir sans doute d'une époque point si éloignée, — quarante ans — où la misère était partout ; conscience aussi que, contre les coups de chien de la vie, il n'y a quasiment rien à attendre d'un État lourd et inefficace : les concitoyens de la péninsule, riches ou pauvres, épargnent, épargnent, épargnent.

Selon certaines statistiques — à prendre, il est vrai, avec précaution, les chiffres faisant courir ici pas mal de risques, — les Italiens économiseraient près du quart de leurs gains, ce qui en ferait les « Japonais de l'Europe ». Une comparaison bien plus fondée qu'il n'y paraît au premier abord. Même le redoutable Mezzogiorno, ce Midi perpétuellement assisté, à la traîne du pays, épargne beaucoup sur les transferts qui lui parviennent du Nord, via Rome !

Epargner beaucoup, est-ce vivre chichement ? Le revenu moyen par tête n'est pas encore aux tout premiers rangs mondiaux, en dépit du fait qu'on a récemment « rattrapé » la Grande-Bretagne sur ce point, ce qui a provoqué des déchaînements de plaisir nationaliste.

Malgré la diffusion ces derniers lustres du bien-être dans toute la société italienne, malgré la poussée, d'une consommation ostentatoire, du haut en bas de l'échelle sociale, le train de vie moyen reste plus modeste qu'en France par exemple — sauf pour ce qui est de l'habillement, soigné ici au point de faire honte à l'étranger. Les dépenses pour l'alimentation sont moindres, non parce que la vie est meilleur marché mais parce que la diversité n'est pas retenue comme un élément essentiel de la table. Et l'Italien le plus pacifique est prêt à se fâcher si on lui soutient que tagliatelle, tortellini, spaghetti, c'est toujours de la pastasciutta (des pâtes)

Pour se loger, les Italiens sont également parvenus à contenir leurs dépenses : près des deux tiers d'entre eux sont propriétaires grâce à de gros efforts d'épargne. Tout a été fait pour les y encourager. Le père de la loi qui a consenti des conditions fiscales exceptionnelles pour l'accession à la propriété — un socialiste — s'appelle Formica (« Fourmi »). C'est tout dire... Les logements ne sont pas toujours glorieux ! Les banlieues de la plupart des grandes villes sont dans un état d'abandon dont on n'a guère idée : une visite des « borgate » de Rome, par exemple, qui abritent huit cent mille des quelque trois millions d'habitants de la Ville éternelle, est un choc toujours renouvelé.



La « juste redevance »

Il n'empêche. L'Italien-fourmi est aussi castor : il a souvent construit sa maison seul ou en coopérative. Il l'a fait là où il a trouvé un terrain libre, souvent sans autorisation. Il a fallu dix ans (1975-1985) à la première municipalité socialo-communiste de la capitale pour donner un semblant de viabilité, apporter la lumière, installer des égouts dans cette immense banlieue que le touriste ne pressent même pas lorsqu'il visite le centre historique.

L'Etat, qui avait construit beaucoup de logements à bon marché après la guerre, a ensuite fortement ralenti son effort, pour ne le reprendre que lorsqu'il était devenu moins nécessaire. Les loyers de ces « maisons populaires » sont très faibles. De plus, il existe une loi dite de la « juste redevance », protégeant beaucoup les locataires, maintien dans les lieux, faibles hausses des prix.

L'ensemble de cette politique de l'habitat a eu quelques conséquences tout à fait négatives : dégradation affligeante du paysage de l'un des plus beaux pays du monde ; dégradation aussi du patrimoine immobilier, très mal entretenu ; multitude d'appartements vides, deux fois plus nombreux que les familles sans toit décent. Cela étant dit, l'Italien se loge pour moins cher que dans les autres pays Européens.

Logé, nourri, vêtu et, bien entendu, pourvu de sa Fiat Uno, comment le citoyen moyen épargne-t-il maintenant que la fièvre du mattone (brique) est tombée ? L'argent « travaille » beaucoup ici, beaucoup plus, par exemple, qu'en France. L'inflation, qui a dépassé les 20 % au pire moment des années 70, a enseigné à tous que laisser dormir des sommes importantes sur un compte en banque était impardonnable pour un bon père de famille.

L'idée en venait d'autant moins que l'Etat offrait une abondante palette de bons du Trésor à trois mois, rémunérés de façon alléchante (taux d'intéret supérieurs à l'inflation) puisqu'il fallait bien trouver le moyen de combler l'abyssal déficit public, qui représente chaque année près de 15 % du total des recettes de l'Etat et une dette publique cumulée, aujourd'hui sensiblement supérieure à une année de PNB.

Beaucoup d'économistes considèrent que cette somme colossale (plus de 3 000 milliards de francs) est un élément de l'honorable train de vie du pays, mais qu'elle a aussi été en partie soustraite à l'investissement public, ce qui expliquerait l'état lamentable de la plupart des infrastructures de la péninsule, du chemin de fer au téléphone en passant par les ports et même une notable partie du réseau routier. Que dire enfin du quasi-abandon du territoire, au sens écologique du terme, dénoncé à l'occasion de chaque nouvelle catastrophe « naturelle » ?

La découverte de la Bourse

Existe donc un étrange « circuit dérivé », certes pas improductif puisque les surtransferts opérés par l'Etat vers des particuliers (fonctionnaires en surnombre, pensionnés de toute nature) créent une demande qui engendre des débouchés pour l'industrie nationale. Mais le pays y « brûle » certainement une partie de son capital.

La nécessité pour l'Etat de se réapprovisionner ainsi constamment en argent frais a comme conséquence des taux élevés du loyer de l'argent, ce qui fait réfléchir à deux fois l'industriel en quête d'investissement. En un sens, le chose est heureuse : nul ne se lance en Italie dans une dépense de production sans en avoir, plus qu'ailleurs, pesé toutes les implications. Mais c'est aussi un handicap pour toute entreprise de grande envergure, au même titre que la forte dépendance extérieure de l'Italie pour son énergie et ses matières premières. L'économie de la péninsule, si tonique, a structurellement le souffle court.

Récemment pourtant, un phénomène d'envergure s'est produit sur le front de l'épargne : la découverte de la Bourse.

Au début des années 80, l'économie nationale était « à la casse ». Dix années de choc pétrolier et, surtout, de perte de confiance générale dans les destinées du pays, liée au terrorisme, à l'instabilité politique et la toute puissance syndicale, avaient créé une situation dont il y a eu peu d'exemples ailleurs. Sous les apparences pourtant, existaient dans le pays des forces vives, réfugié dans la fameuse « économie immergée ». Et ces forces étaient prêtes à repartir à la première sollicitation.

On sait comment la fameuse « marche des quarante mille » à Turin, en octobre 1980, donna le signal de la relance de la Fiat (1) et donc de l'Italie. La restructuration de la firme fut ainsi opérée plus tôt et plus profondément qu'ailleurs. C'est cela qu'on nomme le *« nouveau miracle économique italien »*, surgi, comme il est classique, des profondeurs même de l'abîme.

L'Etat y aida considérablement grâce au mécanisme de la « caisse d'intégration », la *Casa integratione* un système d'assurance-chômage très avantageux pour les entreprises. Mais celles-ci avaient aussi besoin de beaucoup d'argent frais pour relancer leur production. Pourquoi alors ne pas contourner les taux d'intérêt prohibitifs des banques en ayant recours à la Bourse — une institution qui avait jusqu'alors mauvaise réputation en raison de cuisants souvenirs laissés par le passé ? Une loi créa opportunément, en 1983, les Fonds communs d'investissement — des SICAV, avec leurs particularités. Et l'on vit alors un nombre croissant d'Italiens s'intéresser à la Bourse.

Il y eut trois années fabuleuses avec des gains de 100 % en 1985 par rapport à 1984 et de plus de 60 % en 1986. Ce furent les années du « toro », comme on dit ici. On vit même *l'Unita*, le quotidien communiste, publier le « listino », avec le cours des actions. Près de quatre millions d'Italiens boursicotaient en 1986, contre quelques centaines de milliers quatre ans plus tôt, accordant à cette affaire, selon une récente enquête du très sérieux Institut Censis, les soins les plus patients.

Une douche froide est venue tempérer l'euphorie : le 29 mai 1986, l'indice recula de 10 %. Depuis lors, bien entendu, il est remonté mais sa hausse a été hachée par des avancées et des reculs. Le pays profond savait que la Bourse n'était pas le « toto calcio », le loto où l'on gagne chaque fois. Mais l'affaire restait bonne. Or, le 10 août dernier, nouvelle grave alerte : une perte de 4 % sur un fond déjà mauvais depuis la semaine précédente (six jours de recul ininterrompu et une baisse globale de plus de 12 % depuis le début 1987). Coup de froid lié à l'actualité internationale ? Réajustement normal après deux années folles ? Le moral du petit épargnant italien, préoccupé de sécurité plus que de rendement, va se ressentir de telles déconvenues.

Si tout « fout le camp », l'homme de la rue pourra toujours employer intelligemment son argent en montant sa propre affaire. Près de deux millions de PME, industrielles et tertiaires, sont nées en Italie ces quinze dernières années en partie de la nécessité de sous-traiter pour les grosses firmes naguère paralysées par les syndicats. Mais cette explication ne sufit pas. *« Pourquoi le propriétaire d'un camion achète-t-il un second camion avec ses bénéfices, plutôt que de se payer une croisière autour du monde avec sa petite famille ? Il n'y a pas de justification cartésienne à cela »*, nous confiait récemment un banquier de Milan, spécialisé précisément dans le crédit aux PME.

C'est bien dans cet « inexplicable » que réside en partie le dynamisme de l'économie italienne. Les nombreuses faillites de PME ont ces derniers mois assombri le paysage. Mais l'Italie ne s'explique pas. Elle vit.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Après trente-cinq jours d'un conflit patronat-syndicats qui paralysait la FIAT, plus de quarante mille personnes avaient défilé le 14 octobre 1980 dans les rues du Turin pour réclamer la reprise du travail.

★ **Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié des articles sur la Belgique (*le Monde* du 18 août), l'Espagne (*le Monde* du 19 août), la Chine (*le Monde* du 20 août).**

ÉNERGIE

Les prix de l'essence

Devoir de vacances

Petit devoir de vacances : si les prix du super ont augmenté de 8 à 10 centimes par litre en deux semaines, fin juillet, parce que le pétrole brut avait bondi de 2 dollars par baril et que les cours du dollar étaient au plus haut, combien les tarifs à la pompe devraient-ils reperdre quand les cours du brut rechutent de plus de 2 dollars et ceux du dollar de 15 centimes en quinze jours ?

Réponse sur les routes du retour d'ici à la fin du mois. Elle n'est pas aussi évidente qu'il y paraît. Si les compagnies pétrolières sont cohérentes, la rechute brutale des cours du pétrole et du dollar, depuis le 5 août, devrait entraîner rapidement une baisse à la pompe exactement symétrique à la hausse qui, le mois dernier, leur avait valu les foudres du secrétaire d'Etat à la consommation, M. Arthuis. Les prix du super devraient donc retomber aux alentours de 4,90 F en moyenne...

Mais la logique et le commerce ne font pas toujours bon ménage. L'expérience montre que les compagnies tardent toujours beaucoup plus à répercuter les baisses que les hausses. Et cela a mal commencé : depuis deux semaines, alors que les cours internationaux glissaient, les tarifs de l'essence se sont seulement stabilisés au niveau précédent : 5,01 F en moyenne pour le super TTC, selon le Quai Branly, 4,96 F pour le ministère de l'industrie (1).

Et l'époque des vacances n'est guère favorable à la concurrence. Les consommateurs, loin de leurs pompes habituelles, se démobilisent, plus tentés par le farniente que par la course au rabais. Et les grandes surfaces, principal aiguillon de la concurrence, quelque peu délaissées, relâchent leurs efforts, afin de se préparer à la grande campagne promotionnelle de la rentrée. *« Les cartables et, trois mois plus tard, la dinde de Noël, sont les moments privilégiés de bagarre sur les prix, pas les grandes vacances »*, reconnaît, philosophe, un haut fonctionnaire du ministère de l'industrie.

Les compagnies pétrolières, accusées au début du mois par M. Jean Arthuis de prendre les automobilistes *« en otage »* en pratiquant des hausses *« abusives »*, ont, d'ici la fin du mois, une occasion rêvée de prouver leur innocence. Le consommateur pourra juger « sur routes » si les propos de M. Arthuis étaient, comme l'assurent très fort les compagnies, *« abusifs »*, voire *« scandaleux »*, ou si le secrétaire d'Etat n'avait pas tout à fait tort de s'indigner...

V.M.

(1) Les prix moyens relevés par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) du quai Branly est toujours supérieur de quelque centimes par litre à celui de la direction des hydrocarbures du ministère de l'industrie, en raison d'un échantillon et de pondérations différentes.

BELGIQUE

Quand la SABENA met son personnel en grève...

A première vue, cela avait l'air d'une excellente idée : stopper une menace de grève en assignant les salariés en justice. A la réflexion, ce n'était peut-être pas une si bonne idée que ça. Voici les faits.

Les pilotes de ligne de la SABENA, la compagnie aérienne belge, sont en conflit avec leur direction depuis plusieurs semaines. Sur des questions de salaires et sur les modalités de pilotage de certains avions. Classique, cet été, dans les compagnies aériennes.

Déjà, le tribunal d'instance de Bruxelles, saisi par la direction de la compagnie, avait annulé in extremis une grève d'avertissement de vingt-quatre heures prévue pour le 6 août. Le 10 août, l'Association belge des pilotes récidivait, annonçant l'intention de ceux-ci de faire grève pendant le week-end du 15 août. L'arme judiciaire fut à nouveau brandie, mais cette fois par une assignation en justice, pour le 20 août, des quatre cent quarante et un pilotes en cause.

Motif invoqué : la violation de certaines clauses dites de *« paix sociale »* du contrat d'entreprise ainsi que la disproportion du préjudice que représenterait une grève en haute saison. Il y a en moyenne soixante-cinq vols par jour de la SABENA au départ de Bruxelles. La méthode sembla efficace, puisque les pilotes renoncèrent à nouveau à leur mouvement de grève, leur préavis étant rendu caduc par la procédure.

Victoire momentanée pour la direction, qui s'avisa, dès le lendemain du week-end de l'Assomption, que la validité de l'assignation restant entière, ses quatre cents quarante et un pilotes, le 20 août, à 8 h 30, se trouveraient tous... au palais de justice de Bruxelles, et non aux commandes de leurs appareils !

Dès le 17 août, la direction écrivit donc à chacun de ses pilotes une nouvelle lettre, leur annonçant qu'elle demandait un ajournement de l'audience prévue. *« L'audience sera reportée à une date que nous ne pouvons prévoir »*, précise la lettre. Le report d'audience a été accordé, mais le problème reste entier quelle que soit la date que fixera le tribunal pour la prochaine audience.

A moins que, d'ici là, la négociation aboutisse à un accord. Chemin faisant, la direction de la compagnie a perdu un joli moyen de pression sur ses pilotes récalcitrants : il leur suffit d'attendre la date de l'audience, pour cesser tout à fait légalement le travail, la direction ayant elle-même organisé cette grève d'un nouveau genre... Une situation rêvée pour des syndicalistes.

J. D.

Un énorme marché potentiel

Les exportations de micro-ordinateurs vers l'Est prochainement libérées

L'Union soviétique et les pays de l'Europe de l'Est vont bientôt pouvoir importer sans limitation les ordinateurs personnels de la première génération en provenance des États-Unis et des pays occidentaux, ont indiqué, le mardi 18 août, des membres de l'administration Reagan.

Cette mesure, réclamée par les industriels, concerne les ordinateurs domestiques ou à usage scolaire, mis sur le marché il y a sept ans à l'Ouest. En revanche, les ordinateurs personnels plus puissants et plus modernes — comme la nouvelle gamme lancée en avril par IBM (l'IBM PS-2) — resteront soumis à des licences d'exportation. Les industriels devraient connaître officiellement en septembre les nouvelles règles régissant ces exportations.

Les pays du bloc de l'Est représentent un énorme marché potentiel. L'Union soviétique, par exemple, prévoirait d'installer 1,1 million d'ordinateurs personnels d'ici à 1990. Or ses industriels ne pourront satisfaire que très partiellement (20 %, estime-t-on) cette demande.

Aussi les fabricants occidentaux d'ordinateurs ont-ils multiplié les pressions pour obtenir un assouplissement des règles du COCOM, l'organisme chargé de surveiller les exportations de technologies « sensibles » vers les pays de l'Est. Déjà, la firme britannique Amstrad, fortement implantée sur le marché des ordinateurs personnels à bas prix, a vendu quelques machines à la Pologne et dispose d'une représentation en URSS.

Si les industriels occidentaux d'ordinateurs prêchent pour une plus grande souplesse dans les exportations de micros vers l'Est, la question de la libéralisation des ventes de produits « sensibles » vers cette région demeure un sujet brûlant pour les Etats-Unis, comme en témoigne les remous provoqués récemment par l'affaire Toshiba. Le département américain à la défense, en particulier, reste extrêmement pointilleux sur toutes ces questions : il y a quelques semaines encore, il a proposé des mesures qui se traduisaient par un net resserrement des contrôles sur la génération actuelle de microprocesseurs.

Le Brésil va rembourser 9,8 milliards de dollars sur sa dette

Le Brésil paiera cette année 9,8 milliards de dollars d'intérêts dus au titre de la dette extérieure contractée auprès des organismes publics internationaux (FMI, Banque mondiale...) en dépit du moratoire décrété le 20 février dernier, a indiqué à Rio-de-Janeiro, le mercredi 19 août, M. Franco Gasparian, député fédéral du Parti du mouvement démocratique brésilien, le parti au pouvoir. Le moratoire ne porte en fait, a-t-il précisé, que sur les intérêts dus aux banques privées.

M. Gasparian a en outre fait savoir qu'il avait suggéré au gouvernement brésilien d'aligner la dette extérieure du pays sur les cours des titres de celle-ci sur le marché secondaire des créances aux Etats-Unis. Les créances brésiliennes se vendent actuellement, selon cette même source, à environ 55 % de leur valeur nominale.

EN BREF

● **Licenciements de délégués CGT autorisés chez Degrémont.** — Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a autorisé le licenciement de quatre élus CGT de la société Degrémont à Reuil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Pour le ministère, la filiale de la Lyonnaise des eaux a procédé à des *« licenciements économiques »*, un plan prévoyant 144 licenciements sur 871 emplois ayant été déposé en février dernier. Les quatre élus CGT, ajoute le ministère, ont *« refusé de prendre en compte les offres de reclassement dans le groupe, proposées par la direction »*. Pour M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, la décision — *« exclusivement politique »* — du ministre est *« un acte injustifiable, indigne des traditions démocratiques de la France. C'est un défi à la justice »*.

● **Tunnel sous la Manche : première grève sur le chantier.** — Des ouvriers « du fond », qui travaillent au creusement du tunnel sous la Manche à Sangatte (Pas-de-Calais), se sont mis en grève, pour la première fois, le 19 août. Des négociations ont commencé entre les responsables syndicaux et la direction de la société TML (Transmanche-Link), chargée du chantier. Le conflit porte sur des questions de paiement de jours fériés, de primes de déplacement et de droit syndical. A ce propos, un accord — préalable aux élections professionnelles — a été signé le 29 juillet dernier par la CGT, FO, la CFDT et la CGC. La société TML souligne qu'elle a déjà pris des dispositions générales d'emploi : les 151 ouvriers « du fond » travaillent dix-huit jours par mois et touchent diverses primes.

● **Métro de Bogota : examen des offres de huit pays.** — Le gouvernement colombien examine les offres de huits pays pour la réalisation du métro de Bogota (35 kilomètres). Pour ce contrat évalué à 450 millions de dollars (2,8 milliards de francs environ) sont en lice les projets présentés par l'Italie, l'Argentine, le Canada, l'Inde, la Hongrie, l'Allemagne fédérale, la Belgique et la France. Le projet français réunit SGTE, Sogea, Spie-Batignolles, Dumez, Alsthom, Jeumont-Schneider, tandis que le projet belge regroupe autour d'entreprises belges comme Transurb Consult et les Ateliers de constructions électriques de Charleroi, l'italien Tibb, filiale de Brown Boveri et les français Bouygues, Matra et ANF Industrie.

Economie

AFFAIRES

Introduction d'une TVA sur le téléphone le 1er novembre

• 5,9 milliards de gain pour les entreprises
• Rien de changé pour les particuliers

Le 1er novembre prochain, le prix de la taxe de base de téléphone sera ramené de 73 à 63 centimes. Mais cette baisse sera compensée immédiatement par l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 18,6 %, qui aura pour effet de remonter le prix du coup de fil TTC au niveau d'aujourd'hui.

Fausse baisse donc pour les particuliers. Bénéfique en revanche pour les entreprises qui, elles, déduiront cette TVA de celle versée au ministère des finances. Elles paieront leur téléphone 15 % moins cher, ce qui représentera en 1988 un gain de 5,956 milliards de francs, somme qui constitue la grosse part de leur baisse d'impôt prévue par le gouvernement dans le budget de l'an prochain, (*le Monde* du 22 juillet).

Le libéral ministre des P et T, M. Gérard Longuet, participera donc pour beaucoup aux réductions fiscales pour les entreprises : ce sont les P et T qui paieront. L'administration des télécommunications gagne dans cette opération d'introduction d'une TVA le fait de voir sa fiscalité se rapprocher du lot commun. C'est un pas, chèrement payé, mais c'est un pas, en direction du changement de statut de cette administration en celui d'une entreprise, projet numéro un de M. Longuet.

Depuis 1983, en effet, le budget dit « annexe » des P et T est soumis à une série de prélèvements par la Rue de Rivoli, prélèvement dont le montant n'a cessé de grossir. Les usagers du téléphone, en ne voyant pas la taxe de base baisser, comme le progrès de productivité des *telecoms* le permettrait, « paient » ainsi pour la filière électronique, pour l'espace (Centre national d'études spatiales) et pour les lycées (équipement en ordinateurs de l'opération « Informatique pour tous », lancée par M. Fabius). Autant de dépenses qui devraient normalement être à la charge du budget de l'Etat et non de celui des P et T (voir tableau). S'y ajoute un lourd « prélèvement sur résultats », qui pourrait constituer une sorte d'impôt sur les bénéfices de la Direction générale des télécommunications, s'il n'était fixé en début d'année mais, comme pour une entreprise normale, en fin d'exercice.

Au bout du compte, tout se passe ainsi : les ministres des finances calculent à l'automne combien ils veulent obtenir d'argent des P et T pour boucler le budget général de l'année suivante. La somme obtenue permet alors de déduire un prix de la taxe de base, qui va générer le bénéfice désiré. Une pratique initiée par la gauche, puis, tellement commode, conservée par la droite, et qui transforme le téléphone en vache à lait. Mais cette pratique n'est pas orthodoxe : elle fait dépendre le prix du coup de fil non des besoins d'investissements des P et T, mais des seuls besoins de l'Etat et des promesses de réduction des prélèvements obligatoires.

L'augmentation des télégrammes

La réforme du 1er novembre va modifier en partie cette tradition, vieille de quatre ans. Mais cela n'a pas été sans mal, car le ministère des finances, s'il a accepté de ramener un peu la fiscalité de la DGT dans la normalité, ne voulait en aucune façon en être de sa poche. Il a donc fallu exécuter de savants calculs pour aboutir et relever même certains tarifs, comme ceux du télex, des télégrammes ou des points-phones (le téléphone de café). En définitive :

● Pour les particuliers : rien de changé, si ce n'est l'apparition sur les factures d'un poste TVA mais qui ne modifiera pas la note globale ;

● Pour les entreprises : les assujettis à la TVA (c'est-à-dire ni les banques ni les assurances qui, de ce fait, préféraient une baisse de la taxe de base à l'introduction de la TVA) verront leur coût de télécommunication baisser de 15 %. Gain : 5,9 milliards de francs en 1988 et 6,8 milliards en année pleine normale (les mois de décembre 1987 et décembre 1988, du fait des délais de remboursement de la TVA, faussent un peu le calcul pour l'an prochain) ;

● Pour les P et T : perte de 6 milliards de francs. En conséquence, les tarifs ne baisseront pas en 1988. La DGT va verser au Trésor la TVA sur toutes les communications : 15,8 milliards de francs. Comme une entreprise normale, elle se fera rembourser par le même Trésor la TVA sur ses propres achats de matériel mais pour un montant limité à 50 % en 1988 (soit 3,7 milliards de francs). Ce régime provisoire disparaîtra en 1991. La différence (15,8 – 3,7 = 12,1) permet de faire apparaître dans le budget 1988 des P et T une baisse du poste « Prélèvements sur résultats », ramené à 2,7 milliards contre 8,7 en 1987. On retrouve ainsi la « perte » des P et T : 12,1 – (8,7 – 2,7) = 6,1 milliards (1).

● Pour le budget : effet neutre.

L'introduction d'une TVA a des aspects positifs : elle permet de réduire les prix des communications pour les entreprises, elle ramène aussi la DGT dans la voie d'une fiscalité plus normale. Mais la nécessaire neutralité de son effet pour le Trésor a pour conséquence d'interdire une baisse des tarifs pour les particuliers, pourtant possible au vu des énormes bénéfices de la DGT : il suffit de calculer que si l'ensemble des prélèvements était annulé (18,5 milliards sur un chiffre d'affaires d'un peu moins de 100 milliards), une réduction générale de plus de 15 % du prix du téléphone serait réalisable.

Dette « inquiétante »

La DGT, au lieu de payer l'Etat, pourrait aussi employer ses profits à rembourser ses 125 milliards de francs de dettes. Même si ce montant est qualifié d'« *inquiétant mais pas alarmant* » par l'entourage de M. Longuet, il est clair que les frais financiers entraînés (14 % des recettes) sont très supérieurs à ceux des compagnies du téléphone dans les autres pays (8 % en moyenne). Au moment où la déréglementation, qui a les faveurs du ministre libéral, avive la concurrence, l'opération présente donc des contradictions. Mais lorsque l'on veut prioritairement réduire les impôts, il faut bien que le consommateur soit taxé par ailleurs. Tout vient de là.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) 100 millions de francs sont en fait annulés par ailleurs : ils seront reversés par le ministère de la recherche, dans un souci de très légère, « rebudgétisation », des efforts de recherche de l'Etat.

LES PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT SUR LE TÉLÉPHONE
(en milliards de francs)

	1987	1988
Filière électronique	3,2	2,2
Informatique pour tous	0,5	0,5
CNES (Centre national d'études spatiales)	4,4	4,8
Prélèvement sur résultats	8,7	2,7
TVA non récupérée	–	2,3
Total	16,8	12,5*

* Il convient d'ajouter 6 milliards de francs à ces 12,5 milliards en 1988 qui proviennent des transferts entre l'État et les P et T, du fait de l'introduction de la TVA.

CONJONCTURE

M. Juppé révèle les modalités des baisses d'impôt

Le ministre délégué au budget, M. Alain Juppé, a annoncé, le jeudi 20 août sur RTL les modalités des baisses d'impôt pour les particuliers que le gouvernement a l'intention de proposer dans le cadre du projet de loi de finances pour 1988. Souhaitant « *baisser l'impôt des catégories intermédiaires, de l'encadrement* » la Rue de Rivoli a choisi une « *baisse des taux de 4 % sur les tranches (du barème) comprises entre 10 % et 45 % et une baisse des taux de 2 % pour les tranches au-delà de 45 %* ».

Au total, l'application d'un tel dispositif devrait représenter un allégement substantiel. Cela fera « *8 milliards de francs d'impôt sur le revenu en moins dans les caisses de l'État* », a indiqué M. Juppé. Le ministre s'est défendu d'avoir adopté une mesure électorale : « *Vous ne pouvez pas dire que c'est un choix électoral parce que nous faisons exactement ce que nous avions dit que nous ferions.* »

[Le choix retenu par les responsables de la Rue de Rivoli – qui renonce à un allégement calculé sur l'impôt dû – va soulever de nombreuses réactions. Les cadres, notamment M. Paul Marchelli, seront-ils satisfaits d'un dispositif dont ils ne seront pas seuls à profiter ? Dans la mesure où ils parcourent toutes les tranches du barème, les gros contribuables bénéficieront à plein des baisses de taux sur chacune des tranches. E.I.]

Texas Air commande 16 ATR 42

L'avion régional franco-italien confirme son succès

Texas Air, la plus importante compagnie américaine de transport aérien, a commandé seize avions franco-italiens ATR 42 et a pris une option sur trente-quatre appareils supplémentaires. Il s'agit de la plus importante commande enregistrée pour cet avion de transport régional dont le montant atteindrait 110 millions de dollars (et 350 millions avec les options). L'ATR 42 a déjà été exporté aux États-Unis, notamment à la compagnie Pionser en décembre 1985.

L'ATR 42 est construit à égalité par les firmes italienne Aeritalia et française Aerospatiale. Biturbopropulseur à aile haute, il est équipé de moteurs Pratt and Whitney, économes en carburant, et dispose de technologies de pointe qui ont été développées pour l'Airbus (le cockpit, notamment). L'ATR 42 peut transporter quarante-six passagers sur 1 760 kilomètres à la vitesse de croisière de 500 kilomètres/heure.

Pour l'aéronautique européenne, cette commande de Texas Air, qui contrôle Eastern Airlines, People Express et Continental Airlines, constitue un gros succès. L'ATR 42, qui vole depuis l'été 1984, a déjà enregistré cent trente commandes et options. Ses constructeurs espèrent atteindre deux cents avant la fin de l'année. Une version allongée ATR 72 (64 à 74 passagers) devrait voler à partir de l'été 1988.

Une banque fait payer ses chèques

La Banque populaire de la Côte-d'Azur, qui compte quatre-vingt mille clients, a décidé de leur faire payer 3,50 F les chèques inférieurs à 200 F depuis le deuxième trimestre, a indiqué, le mercredi 19 août, la direction de la banque, à Nice. Le directeur général de la BPCA, M. Bernard Lefebvre, a précisé à l'AFP que « *cette mesure ne concerne, en fait, que 10 % des clients, qui persistent à signer des petits chèques, malgré six mois de facturation fictive... et d'information de notre part* ».

Cette initiative reste pour l'instant isolée. Au sein du groupe des Banques populaires, chacune des banques régionales dispose en ce domaine d'une large autonomie de décision. Au-delà, les autres banques ont, depuis l'intervention expresse du ministre d'Etat, M. Edouard Balladur, renoncé à leur projet de tarification des chèques.

A Nice, en tout cas, l'Union des consommateurs des Alpes-Maritimes a conseillé à tous ses adhérents de « *quitter la Banque populaire* ». « *Même si seulement 10 % des clients sont concernés*, ont commenté les représentants des consommateurs, *c'est encore trop, étant donné les bénéfices énormes que les banques ont réalisé.* »

● **Défection finlandaise dans le regroupement des producteurs de zinc.** – Le groupe minier finlandais Outokumpu a décidé de ne pas participer au projet de regroupement des principaux producteurs européens de zinc. Les négociations, engagées depuis le printemps (*le Monde* du 30 avril), se poursuivront à quatre, entre l'Union minière belge, Penarroya (France), Preussag (Allemagne) et Boliden (Suède). Avec une production de 700 000 tonnes, le nouveau groupe couvrirait 40 % du marché européen.

Marchés financiers

PARIS, 19 août ⬇

Encore lourd

La Bourse de Paris n'a pas encore eu mercredi une très bonne mine. Le repli des cours s'est en effet poursuivi. Seule différence notable en vingt-quatre heures : la tendance a été plus marquée à la résistance. Ce qui n'a pas empêché nombre de belles valeurs comme Saint-Gobain, BSN, Michelin, CSF, Paribas, Midi, de rendre la main. Les pétroles aussi se sont alourdis à l'exception de Total.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané accusait une nouvelle mais plus modeste baisse de 0,55 %.

Une fois encore le facteur technique a joué. De nouvelles ventes bénéficiaires, favorisées par les 3 % de hausse enregistrée la semaine passée, se sont produites. Mais la liquidation générale est proche, et, dans cette perspective, des opérateurs se dégagent. De plus, les remous enregistrés sur le marché des changes avec les mouvements de yo-yo du dollar inquiète la communauté financière. Certes, le billet vert est un peu remonté, mais il est resté en retrait par rapport à son niveau de mardi. Ajoutons d'autre part que la Bourse commence à anticiper une rentrée sociale difficile au plan salarial. Des professionnels commençent à faire leur deuil de la reprise d'été.

Un gérant de portefeuille assurait que les valeurs françaises sont encore trop chères. Elles sont capitalisées quatorze fois en moyenne mais pourraient bien, selon lui, ne plus l'être bientôt que dix fois. Prouvost est remonté de 4 %, et à 14 heures plus de 95 000 titres avaient été échangés.

Le marché obligataire et le MATIF n'ont pas encore été très brillants. Ce dernier, très lourd vers midi avec l'échéance à mars 1988 à 98,95, s'est redressé ensuite sur des rachats du découvert. Les spécialistes restaient, cependant, très pessimistes.

NEW-YORK, 19 août ⬆

Reprise

Wall Street a commencé, mercredi, à se remettre doucement de l'émotion que la glissade du dollar lui avait causée la veille. Une reprise s'est même produite. Et si le marché n'a pas réussi à conserver l'intégralité de ses gains initiaux, il n'en a pas moins progressé significativement. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 665,81 (+ 11,16 points). En séance, il était parvenu à la cote 2 676,18. Le bilan de la journée a été équilibré. Sur 1 996 valeurs traitées, 775 ont monté, 739 ont baissé et 482 n'ont pas varié.

De l'avis général, la purge subie mardi n'a pas fait de mal au marché. Bien au contraire, « *elle a en bonne partie désamorcé les velléités de ventes* », créées par le récent et brutal mouvement de hausse, assurait un professionnel. Pour un « broker », « *tout le problème maintenant est de savoir quel comportement le dollar va adopter. S'il continue de baisser, ce sera un mauvais présage, car les investisseurs étrangers pourraient alors déserter la place* ».

L'activité est restée modérée et 180,88 millions de titres ont changé de mains contre 181,82 millions la veille.

VALEURS	Cours du 18 août	Cours du 19 août
Alcoa	59 3/4	58 3/4
Allegis (ex-UAL)	95 3/4	96
A.T.T.	34	34 3/8
Boeing	51 1/2	52
Chase Manhattan Bank	43 1/4	42 7/8
Du Pont de Nemours	126 5/8	126 7/8
Eastman Kodak	99 3/8	100
Exxon	97 1/2	97 7/8
Ford	108 7/8	108 7/8
General Electric	63 5/8	64 1/8
General Motors	92 1/8	92 1/4
Goodyear	74	73 3/4
I.B.M.	173	172 5/8
I.T.T.	63 5/8	63 3/8
Mobil Oil	50 1/2	50 1/2
Pfizer	73 5/8	73 3/8
Schlumberger	45 5/8	46 3/8
Texaco	42 1/2	43 3/8
Union Carbide	28 1/8	28
U.S.X.	37 1/8	37 1/8
Westinghouse	69 3/4	69 3/4
Xerox Corp.	80	80 1/8

CHANGES

Dollar : 6,12 F ⬇

La baisse du dollar s'est poursuivie jeudi sur toutes les places internationales. Le billet vert a notamment coté 6,1250 F (contre 6,1770 F) et 1,8345 DM (contre 1,8459 DM). Une forte activité a régné partout. Pour le ministre ouest-allemand des finances, cette baisse du dollar ne contredit pas les accords dits du Louvre.

FRANCFORT	19 août	20 août
Dollar (en DM)	1,8459	1,8345

TOKYO	19 août	20 août
Dollar (en yens)	144	145,53

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (20 août) ... 7 7/16-7 9/16 %
New-York (19 août) ... 6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	18 août	19 août
Valeurs françaises	102,8	
Valeurs étrangères	135,1	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 août	19 août
Indice général	411,8	406,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	18 août	19 août
Industrielles	2 654,65	2 665,81

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	18 août	19 août
Industrielles	1 732,20	1 712,40
Mines d'or	408,60	422,90
Fonds d'Etat	86,36	86,18

TOKYO

	19 août	20 août
Nikkei Dow Jones	25231,59	25396,57
Indice général	2091,42	2107,84

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 août
Nombre de contrats : 88 061 (nouveau record)

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	99,15	99,05	99	–
Précédent	99,25	99,15	99,05	99

LA VIE DE LA COTE

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : UN EMPRUNT DE 2 MILLIARDS. – Le Crédit foncier de France va émettre un emprunt de 2 milliards de francs français, en deux tranches de 1 milliard. La première tranche, d'une durée de onze ans et cent cinquante-cinq jours, porte un intérêt variable égal au TME – 0,30 % payable le 9 février de chaque année (un premier coupon de 189 FF sera payé le 9-2-1988). Le prix d'émission est de 99,92 % majoré du coupon couru. La marge actuarielle brute ressort à – 0,55 % sur la base d'un TME à 9,81 %.

Cette tranche, dont le remboursement est prévu *in fine* au pair, sera assimilée dès sa cotation à l'emprunt TME avril-juin 1987.

La deuxième tranche, prise en totalité par la Banque Paribas, porte un taux égal à TAM – 0,10 % et a une durée de dix ans. Elle est émise au pair et le remboursement est prévu *in fine* au pair.

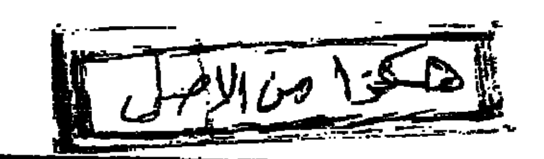
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	6,1230	6,1250	+ 40	+ 55	+ 85	+ 110	+ 330	+ 420
$ can.	4,6211	4,6261	– 74	– 49	– 124	– 88	– 322	– 222
Yen (100)	4,2462	4,2505	+ 143	+ 160	+ 281	+ 305	+ 899	+ 976
DM	3,3386	5,1762	+ 102	+ 262	+ 219	+ 530	+ 697	+ 1655
Florin	2,9630	2,9654	+ 58	+ 68	+ 123	+ 138	+ 430	+ 482
F.B. (100)	15,9661	15,9922	+ 136	+ 217	+ 305	+ 434	+ 1028	+ 1455
F.S.	4,0323	4,0362	+ 144	+ 162	+ 283	+ 311	+ 890	+ 969
L (1 000)	4,6072	4,6157	– 297	– 253	– 544	– 485	– 1072	– 961
£	9,9162	9,9256	– 205	– 162	– 384	– 325	– 918	– 750

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 9/16	6 11/16	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 5/16	6 5/8	6 7/16	6 3/4	6 13/16	7 1/8
F.S.	1	1 1/2	3 1/4	3 3/8	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	13	15	14 7/8	15 5/8	14 3/8	14 7/8	13	13 1/2
£	9 5/8	9 7/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4	10 3/8
F. franç.	7 7/16	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

19 AOUT

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1906	1930	1930 20	+ 1 27
4250	C.N.E. 3%	4245	4245	4245	....
1232	B.N.P. T.P.	1186	1186	1186	....
1124	C.C.F. T.P.	1127	1126	1126	− 0 08
1257	Créd. Lyon. T.P.	1260	1253	1253	− 0 56
3000	C.G.E. T.P.	3115	3118	3110	− 0 15
1900	Renault T.P.	1915	1920	1920	+ 0 26
2200	Rhône-Poul. T.P.	2190	2185	2185	− 0 22
1210	St-Gobain T.P.	1255	1241	1240	− 1 19
1322	Thomson T.P.	1230	1222	1222	− 0 64
485	Accor	462 50	455 50	455 50	− 1 51
625	Agence Havas	537	533	537	....
670	Air Liquide	688	682	685	− 0 44
2460	Alcatel	2376	2340	2326	− 2 15
1950	Als. Superm.	2065	2050	2050	− 0 24
480	A.L.S.P.I.	470	465	465	− 1 06
405	Alsthom ★	400	395	391	− 2 25
2340	Arjom. Prioux	2400	2448	2450	+ 2 08
500	Aussedat-Rey	548	540	545	− 0 55
1230	Aux. Entrepr. ★	1250	1250	1265	+ 1 20
1130	Avions Dassault	1105	1101	1101	− 0 36
580	BAFP	500	510	517	+ 3 40
370	Bail-Equipem. ★	370	375	374 90	+ 1 32
820	Bail Investiss.	810	811	801	− 1 11
525	B.N.P. C.I.	535	530	530	− 0 93
650	Cie Bancaire	688	670	671	− 2 47
480	Bazar H.-V.	495	493	480	− 3 03
520	Béghin-Say ★	493	493	490	− 0 61
900	Berger (Ma)	885	885	885	....
705	Bic ★	710	715	720	+ 1 41
1380	B.I.S.	1391	1400	1350	− 2 95
2750	Bongrain S.A.	2850	2850	2850	....
1150	Bouygues	1200	1194	1194	− 0 50
98	B.P. France	101	97 50	98	− 2 97
4840	B.S.N.	4905	4872	4875	− 0 61
2290	Cap Gem. S. ★	2410	2440	2420	+ 0 41
1280	Carnaud	1250	1250	1250	....
3180	Carrefour ★	3300	3272	3290	− 0 30
179	Casino	171	171 50	168	− 1 75
145	Casino A.D.P.	138 90	136	135	− 2 81
1250	C.C.M.C.	1325	1325	1325	....
880	Cetelem	830	890	823	− 0 84
810	Cerus	763	760	764	+ 0 13
2010	C.F.A.O.	2045	2005	2010	− 1 71
325	C.G.E.	343	340	340 80	− 0 64
1350	C.G.I.P. ★	1310	1299	1300	− 0 76
1320	Chargeurs S.A.	1351	1315	1320	− 2 29
79 50	Chiers-Châtil.	73 50	72 70	72 70	− 1 09
1050	Ciments franç. ★	1031	1020	1010	− 2 04
630	Club Méditerr.	648	648	649	+ 0 15
174	Codetel ★	162	162	162	....
335	Cofimeg	320	320	320 50	+ 0 16
2250	Colas	2130	2124	2124	− 0 28
260	Compt. Entrepr.	259	255	255	− 1 54
675	Compt. Mod.	725	728	728	+ 0 41
1180	Créd. Foncier	1255	1239	1239	− 1 27
520	Crédit F. Imm.	534	520	520	− 2 62
145	C.C.F.	136 80	136	135 20	− 1 17
790	Créd. Lyon. (CI)	784	765	765	− 2 42
1110	Crédit Nat. ★	1080	1055	1092	+ 3 02
240	Crouzet ★	227	230	233	+ 2 64
2700	Damart S.A.	2890	2830	2830	− 2 08
420	Darty ★	435	422	430	− 1 15
355	Darty (DP)	357	365	360	+ 0 84
2130	De Dietrich	2070	2070	2070	....
340	Dév. R.d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	523	520	526	+ 0 57
465	Drouot Assur.	455	463	463	+ 1 76
2340	Docks France ★	2345	2330	2348	+ 0 13
2200	Dumez ★	1100	1075	1097	− 0 27
1210	Eaux (Gén.)	1256	1225	1260	+ 0 32
1210	Ecco ★	1235	1210	1222	− 1 05
1050	Electro-Finan.	1056	1030	1040	− 1 52
380	Elf-Aquitaine	375	373	369 50	− 1 46
345	— (certific.)	318	315	315	− 0 94
815	Epeda-B-Faure	900	900	898	− 0 22
3890	Essilor	4060	4015	4000	− 1 48
2880	Essilor Int. (DP)	2920	2802	2810	− 3 77
500	Esso S.A.F. ★	485	470	470	− 3 09
2290	Eurafrance	2200	2180	2180	− 0 91
1430	Eurocom ★	1422	1421	1435	+ 0 91
3800	Euromarché	4110	4075	4075	− 0 85
660	Europe n° 1 ★	625	626	634	+ 1 44
1240	Exor	1165	1165	1166	+ 0 09
740	Facom	710	720	710	....
1060	Fichet-bauche	1121	....	....	....
200	Finextel ★	198 40	200	202 80	+ 2 22
178	Fives-Lille	150 50	152 50	152	+ 1
1260	Fromageries Bel	1245	1266	1268	+ 1 69
1220	Gal. Lafayette ★	1210	1206	1230	+ 1 65
400	Gascogne	439	438 90	438 90	− 0 02
2020	Gaz et Eaux	1930	1900	1900	− 1 55
690	Géophysique ★	670	666	669	− 0 15
2300	Gerland	2340	2360	2360	+ 0 85
695	GTM-Entrepose	683	679	675	− 1 17
695	Guyenne-Gas. ★	744	745	743	− 0 13
2800	Hachette ★	2760	2730	2739	− 0 40
745	Hénin (La)	739	739	738	− 0 14
1310	Hutchinson	1446	1420	1420	− 1 80
165	Imétal	172 70	169 70	170	− 1 56
390	Imm. Plaine-M.	384	380	380	− 1 04
4750	Inst. Mérieux	5200	5180	5180	− 0 38
520	Interbail ★	500	510	505	+ 1
1370	Intertechnique	1411	1411	1411	....
850	J. Lefebvre	841	835	850	+ 1 07
1710	Lab. Bellon	1710	1745	1745	+ 2 05
1620	Lafarge-Coppée	1648	1620	1639	− 0 54
1680	Lebon ★	1537	1537	1500	− 2 41
5400	Legrand	2730	2705	2720	− 0 37
5000	Legrand (DP)	2390	2300	2330	− 2 51
760	Leroy-Somer ★	761	740	771	+ 1 31
2000	Lesieur	1960	1960	1965	+ 0 26
825	Locabail Immob.	780	760	762	− 2 31
595	Locafrance ★	598	585	598	....
880	Locindus	862	860	861	− 0 12
1160	L. Vuitton S.A ★	1198	1178	1181	− 1 42
520	Luchaire	441	441	440	− 0 23
1450	Lyonn. Eaux ★	1461	1456	1480	+ 1 30
80	Mais. Phénix	65 30	64 20	64 25	− 1 61
670	Majorette (Ly)	692	695	695	+ 0 43
480	Mar. Wendel ★	433 90	439	435	+ 0 48
1780	Martell	1945	1916	1917	− 1 44
2180	Matra	2149	2105	2110	− 1 81
2150	Merlin-Gerin ★	2453	2469	2440	− 0 53
3200	Michelin	329 20	320 90	321 90	− 2 22
1310	Midi (Cie)	1242	1224	1212	− 2 41
325	Midland Bk SA ★	312	312	310	− 0 64
1040	Min. Salsig. (Ma)	1210	1235	1235	+ 2 07
61	M.M. Penarroya	56 50	57 90	57 50	+ 1 77
2800	Moët-Hennessy	2900	2890	2890	− 0 34
68	Moulinex	70 30	72 80	72 50	+ 3 13
895	Navig. Mixtes	969	958	959	− 1 03
172	Nord-Est	157	152 50	155 50	− 0 96
400	Nordon (Ny)	454	439	439	− 3 30
580	Nouvelles Gal.	530	532	535	+ 0 94
1170	Occident. (Gén.)	1085	1075	1075	− 0 92
1680	Omn.F.Paris	1615	1525	1525	− 5 57
200	Olida-Caby	205	203 50	202 50	− 1 22
440	Opti-Paribas	393 90	389 90	391 50	− 0 61
3730	Oréal (L')	3805	3839	3850	+ 1 18
465	Paribas	431	430	426	− 1 15
640	Paris-Réesc. ★	605	601	607	+ 0 33
1390	Pechelbronn ★	1257	1246	1230	− 2 15
1390	Penhoet	1350	1360	1355	+ 0 37
975	Pernod-Ricard	966	953	960	− 0 62
1370	Peugeot S.A.	1526	1505	1533	+ 0 46
13 50	Poclain	14 20	14 05	14 05	− 1 06
2280	Poliet	2260	2240	2245	− 0 66
740	P.M. Labinal	744	750	755	+ 1 48
3450	Presses Cité	3490	3489	3500	+ 0 29
1130	Prétabail Sic.	1121	1126	1132	+ 0 98
875	Primagaz	832	830	830	− 0 24
666	Printemps ★	674	671	678	+ 0 59
1870	Promodès	1951	1958	1980	+ 1 49
265	Prouvost S.A ★	420	409 10	446 50	+ 6 31
1490	Radiotechn.	1563	1562	1562	− 0 06
100	Raff. Dist. Total	100 50	100	100 50	....
2990	Redoute (La) ★	2960	2970	2958	− 0 07
450	Rober financière	421	421	421	....
1420	Roussel-Uclaf	1450	1488	1445	− 0 34
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5450	5440	5440	− 0 18
235	Sade	230 10	221	221	− 3 95
1940	Sagem	1930	1929	1926	− 0 21
450	Saint-Gobain	486	483	484	− 0 41
1290	St-Louis B.	1261	1262	1268	+ 0 56
1950	Salomon	1945	1935	1930	− 0 77
1720	Salvepar	1600	1610	1610	+ 0 63
710	Sanofi	736	733	739	+ 0 41
790	S.A.T.	750	740	737	− 1 73
1290	Saupiquet (Na)	1361	1372	1372	+ 0 81
405	Schneider ★	398	396	391	− 1 76
115	S.C.O.A.	113 50	113 50	113 50	....
675	S.C.R.E.G.	717	700	706	− 1 53
880	Seb ★	920	899	929	+ 0 98
450	Sefimeg	450	443 50	443 50	− 1 44
1370	S.F.I.M.	1411	1429	1430	+ 1 35
55	S.G.E.	63 20	62 80	61 65	− 2 45
530	Sign. Ent. El. ★	516	516	510	− 1 16
970	Silic	935	933	938	+ 0 11
590	Simco-U.P.H. ★	571	569	570	− 0 18
425	Simnor (Li)	415	412	412	− 0 72
1200	Skis Rossignol	1175	1200	1171	− 0 34
640	Siminco	595	600	597	+ 0 34
430	Société Générale	427	426	426	− 0 23
230	Sodecco	214 50	215 50	215 50	+ 0 47
245	Sodero (Na)	242	244 50	244 50	+ 1 03
2740	Sodexho	2830	2829	2825	− 0 18
150	Sogenal (Ny)	133 50	132 50	132 50	− 0 75
455	Sogerap	425 80	425	439	+ 3 10
2520	Somm-Allib. ★	2549	2500	2530	− 0 75
815	Source Perrier	840	835	831	− 1 07
960	Sovac ★	909	906	900	− 0 99
570	Spie-Batignol.	522	515	518	− 0 77
595	Strafor	569	594	594	+ 4 39
300	Synthelabo ★	315	305	304 10	− 3 46
590	Talcs Luzenac	624	615	615	− 1 44
3060	Tél. Elect.	3300	3280	3295	− 0 15
1330	Thomson-C.S.F.	1210	1192	1212	+ 0 17
490	Total (CFP) ★	419	419	445	+ 6 21
104	— (certific.)	96 20	96	96 05	− 0 16
2030	T.R.T.	1980	1900	1930	− 2 53
630	U.F.B.	641	630	635	− 0 94
1120	U.I.C.	1150	1115	1121	− 2 52
600	U.I.F.	605	606	602	− 0 50
800	U.I.S.	801	800	808	+ 0 87
290	U.C.B. ★	305	301	307	+ 0 66
670	Unibail	681	670	680	− 0 15
690	Valéo	610	612	613	+ 0 49
58	Vallourec	59	57	58 60	− 0 85
490	Via Banque	452	455	455	+ 0 66
1030	Elf-Gabon	1000	960	965	− 3 50
151	Amax Inc.	170	168 50	168	− 1 18
215	Amer. Express	233 50	230 50	230 50	− 1 28
190	Amer. Teleph.	211	206 80	206 80	− 1 99
188	Anglo Amer. C.	156 50	153 70	153 70	− 1 79
720	Amgold	740	737	737	− 0 41
1040	BASF (Akt)	1119	1103	1103	− 1 43
1140	Bayer	1183	1169	1165	− 1 52
142	Buffelsfont.	136	134 50	134 50	− 1 10
255	Chase Manh.	279 50	267	266	− 4 83
90	De Beers	99	94 90	95	− 4 04
2100	Deutsche Bank	2360	2321	2321	− 1 65
87	Dome Mines	101 90	101 80	101 80	....
1090	Dresdner Bank	1212	1200	1209	− 0 25
173	Driefontein Cal	160	160 80	160	....
770	Du Pont-Nem.	785	785	785	....
565	Eastman Kodak	599	607	606	+ 1 17
74	East Rand	85	82 85	82	− 3 53
290	Electrolux	291 60	290	290 10	− 0 51
240	Ericsson	244	244	244	....
575	Exxon Corp.	607	601	600	− 1 15
655	Ford Motors	684	669	673	− 1 61
110	Freegold	103 50	103 10	102	− 1 45
110	Gencor	123	119 60	119	− 3 25
350	Gen. Electr.	381	388	384	+ 0 79
665	Gén. Belgique	630	626	629	− 0 16
515	Gen. Motors	584	569	569	− 2 57
128	Goldfields	138	138	138	....
56	GdMetropolitan	54 20	53 50	53 50	− 1 29
94	Harmony	96 10	92 20	92 30	− 3 95
43	Hitachi	50 50	51 35	50 40	− 0 20
1050	Hoechst Akt.	1120	1106	1105	− 1 25
150	Imp. Chemical	152 50	151 20	151 20	− 0 85
1000	IBM	1074	1061	1062	− 1 12
380	ITT	407	390 20	390 20	− 4 13
162	Ito-Yokado	172	172 60	172 60	+ 0 35
92	Matsushita	104	102 50	103	− 0 96
1130	Merck	1267	1244	1244	− 1 82
440	Minnesota M.	502	487 80	487 80	− 2 83
320	Mobil Corp.	320	318	318	− 0 63
300	Morgan J.P.	321	318	311	− 3 12
42700	Nestlé	42450	42100	42200	− 0 59
215	Norsk Hydro	222	222	221	− 0 45
280	Ofsil	255	248	248	− 2 75
2030	Petrofina	2155	2206	2205	+ 2 32
590	Philip Morris	636	632	630	− 0 94
160	Philips	160 50	159 50	159 50	− 0 62
550	Quilmès	564	544	554	− 1 77
845	Randfontein	819	812	814	− 0 61
845	Royal Dutch	825	817	817	− 0 97
128	Rio Tinto Zinc	129 60	130	129 10	− 0 31
117	St Helena Co	109 50	105 30	106	− 3 20
295	Schlumberger	284 50	284	287	+ 0 88
144	Shell transp.	136 80	134	134	− 2 05
2200	Siemens A.G.	2272	2250	2251	− 0 92
164	Sony	216	213 80	213 80	− 1 02
190	T.D.K.	216 50	214	214	− 1 15
24	Toshiba Corp.	27 90	28 95	28 20	+ 1 08
415	Unilever	440	426 10	426 10	− 3 16
335	Unit. Techn.	361	350	350 50	− 2 91
890	Vaal Reefs	844	845	845	+ 0 12
330	Volvo	351	344	344	− 1 99
410	West Deep	382	386	385	+ 0 79
450	Xerox Corp.	500	488 30	488 30	− 2 34
1 38	Zambia Corp.	2 73	2 55	2 59	− 5 13

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9178	..
Emp. 8,80 % 77	126 80	2 140
9,80 % 78/93	100 80	1 044
10,80 % 79/94	101 80	10 356
13,25 % 80/90	105 90	2 824
13,80 % 80/87	100 85	11 645
13,80 % 81/89	106 85	8 204
16,75 % 81/87	100 50	15 786
16,20 % 82/90	115	9 720
16 % juin 82	117 50	3 148
14,60 % fév. 83	115 25	7 200
13,40 % déc. 83	115	8 884
12,20 % oct. 84	109 35	10 562
11 % fév. 85	104 90	5 425
10,26 % mars 86	101	4 513
Métrologie I. 6 % 6/7	....	..
ORT 12,75 % 83	1767	..
OAT 10 % 2000	98	2 322
OAT 8,90 % 1997	101 25	6 781
OAT 9,80 % 1996	98 80	5 424
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 80	1 194
CNB Paribas	102 10	1 194
CNB Suez	102 10	1 194
CNI janv. 82	101 80	1 194
PTT 11,20% 85	102	7 401
CFF 10,30% 88	....	..
CNE 11,50% 85	104 75	2 208
CNT 9% 88	90 60	2 988
CRH 10,90% déc. 85	100 20	6 262

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1150	1200
Agache (Sté Fin.)	2439	2425
A.G.F. (St Cent.)	826	800
Applic. Hydraul.	815	....
Arbel	281 40	304 20
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2669	2550
Bain C. Monaco	360	345
Banque Hypoth. Eur.	458	455
Béghin-Say (C.I.)	348	348
B.G.L.	622	615
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	650	655
B.N.P. Intercontin.	322	322
Bénédictine	5400	5300
Bon-Marché	925	945
B.T.P.	142	141
Caff	776	776
Cambodge	840	840
C.A.M.E.	411	409
Campenon Bern.	490	411
Carbone-Lorraine	698	715
C.E.G.Frig.	665	660
Centen. Blanzy	2550	2475
Centrest (Ny)	241	240
Cerabati	98	....
Chambourcy (M.)	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	148	154 d
C.I.C. (Financ. de)	320	318
C.I. Maritime	600	576 o
Cimsa-Sintra	475	....
Citram (B)	650	610 o
Clause	600	603
Cofradel (Ly)	1840	....
Cogifi	415	435
Comiphos	580	600
Cie Industrielle	3850	....
Comp. Lyon-Alem.	749	748
Concorde (La)	875	875
C.M.P.	37 10	36 50
Créd. Gén. Ind.	750	760
Cr. Universel (Cie)	700	709
Créditel	138	138
Darblay S.A.	589	589
Delalande S.A.	1000	1060
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1381	1380
Didot-Bottin	945	958
Eaux Bass. Vichy	1385	1440
Eaux Vittel	2750	2770
Economats Centre	610	610
Electro-Banque	380	380
Eli-Antargaz	635	....
E.L.M. Leblanc	936	925
Enelli-Bretagne	275	277
Entrepôts Paris	573	573
Epargne (B)	3215	3250
Europ. Accumul.	70 10	70
Eternit	2608	2589
Finalens	266	276 60
FIPP	436	413
Fnac	960	920
Foncière (Cie)	568	561
Fonc. Lyonnaise	5700	5700
Foncina	560	550
Forinter	1145	1145
Fougerolle	355	351
France I.A.R.D.	347	347
France (La)	6980	6980
From. Paul Renard	510	500
GAN	1335	1300
Gaumont	560	511 o
Gévelot	914	877
Gr. Fin. Constr.	485	470
Gds Moul. Paris	369	361
Groupe Victoire	3330	3350
G. Transp. Ind.	650	611
H.E.F.	138	137
Immindo S.A.	494	....
Immoinvest	310	305
Immobail	406	402
Immobanque	670	665
Immob. Marseille	9990	9550 o
Immofice	512	512
Invest. (Sté Cent.)	3240	3250
Jaeger	223 90	220
Lafitte-Bail	473	473
Lambert Frères	257	257
Lille-Bonnières	1350	1300
Loca-Expansion	289	288
Locafinancière	375	....
Locatel	830	820
Louvre (Sté)	1779	1686
Machines Bull	47	46 95

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	250	250
Magnant S.A.	113	116
Maritimes Part.	395	386
Métal Déployé	414	416
Mors	148	151
Naval Worms	86	85
Navig. (Nat. de)	....	....
OPB Paribas	310 50	314
Optorg	230	238
Oréal (L') C.I.	2600	2600
Origny-Desvroise	1200	1155
Palais Nouveauté	996	984
Paribas-CIP	409	409
Paris France	300	....
Paris-Orléans	360	360
Partenfina	784	760
Patern. Risq. Div.	1315	1315
Pathé-Cinéma	664	655
Pechiney (cert. inv.)	340	339
Piles Wonder	925	962 d
Piper-Heidsieck	925	900
P.L.M.	160	162
Porcher	480	499
Promodès	1375	1428
Providence S.A.	1650	1700
Publicis	2600	2580
Raff. Souf. R.	150	141 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	451	452
Ricqlès-Zan	300	....
Rochefortaise S.A.	540	560
Rochette-Cenpa	68 60	70
Rosario (Fin.)	870	900
Roudière	235	248
Rougier et Fils	102 50	96 40
Sacer	358	....
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	896	....
SAFT	2105	2085
Saga	276 50	275 50
St-Gobain C.I.	450	445
Salins du Midi	560	541
Sanofi	....	....
Santa-Fé	183	181
Satam	157	157
Saulnes	67 10	66 10
Savoisienne (M)	263	....
SCAC	750	750
Senelle Maubeuge	515	510
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	95	95
Sial	275	276
Sicosel	315	320
Siovim	251	251
Siph (Plant. Hévéas)	409	392 o
Sté Générale-CIP	419	418
Sofal financière	2000	1842
Soffo	450	....
Soficomi	782	782
S.O.F.I.P. (M)	146	148
Sofragi	1235	1220
Soudure Autog.	485	475
Souvabail	615	618
Speichim	37	10 55 o
S.P.I.	610	607
Suez (Fin. de)-CIP	1579	1570
Stemi	842	889

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1999	2000
Testut-Aequitas	535	625
Tour Eiffel	550	547
Ufiner S.M.D.	729	729
U.A.P.	2650	2615
U.T.A.	1730	....
Veuve Clicquot	3999	4000
Vicat	1433	1420
Viniprix	1825	1835
Virax	185	187
Waterman S.A.	699	650
Brass. du Maroc	146 60	130

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1100	....
Akzo	500	....
Alcan Alum	220	220
Algemeine Bank	1507	....
American Brands	312	302
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	440	430 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2130	2340
B. Régl. Internat.	60600	61500
Br. Lambert	684	683
Canadian-Pacific	131 80	130
CIR	30	30
Commerzbank	964	952
Dart. and Kraft	387	383 80
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	600	603
Gén. Belgique	630	629
Gevaert	1255	....
Glaxo	178	171
Goodyear	455	....
Grace and Co	445	440
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	554	540
I. C. Industries	216	215
Johannesburg	1550	....
Kubota	24	24 50
Latonia	276	275
Midland Bank Plc	44	45
Minerol-Ressourc.	95	....
Nixdorf	2895	2870
Noranda	171	170 90
Olivetti	34 90	34 80
Pakhoed Holding	259	260
Pfizer Inc.	475	461
Procter Gamble	612	595
Ricoh Cy Ltd	49	49
Rolinco	319	319
Robeco	344	338 80
Rodamco	431	429
Saipem	19 20	20 80
Shell fr. (port.)	140	142
S.K.F. Aktiebolag	333	....
Steel Cy of Can.	131	124
Tenneco	358	....
Thorn EMI	65	....
Toray indust. inc	32	32 50
Vieille Montagne	950	950
Wagons-Lits	920	920
West Rand	26 60	28

SICAV (sélection) 19/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	832 44	812 14
Actions France	483 83	466 34
Action Invest.	394 08	376 21
Actions sélectives	624 25	601 69
Audificandi	638 38	615 31
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1274 19	1243 11
A.G.F. 5000	611 62	596 70
A.G.F. ECU	1077 61	1066 94
A.G.F. Interfonds	454 32	443 24
A.G.F. Invest.	105 38	102 81
A.G.F. OBLIG.	1068 28	1062 97
A.G.F. Sécurité	10185 02	10185 02
Agfimo	672 78	656 37
Altafi	212 94	205 24
A.L.T.O.	184 30	177 84
Ameri-Gan	6013 32	5740 84
America-Valor	800 86	784 54
Amplitude	574 23	557 50
Arbitrages court terme	5451 98	5441 09
Argonautes	432 24	418 63
Associc Première	24687 15	24687 15
Associc	1152 74	1152 74
Aurecic	1412 37	1371 23
Axa Europe	115 68	110 43
Axa Investissements	126 40	120 67
Bourse-Investiss.	473 17	451 71
Bred Associations	2646 46	2638 54
Bred International	101 94	98 94
Capital Plus	1656 73	1656 73
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	404 23	398 68
Cortal court terme	1255 29	1255 29
Cortal Intérêt trim.	1042 42	1022 48
Cortexa	954 66	911 37
Credinter	532 64	517 13
Drouot-France	713 33	680 98
Drouot-Investiss.	1185 84	1132 07
Drouot-Sécurité	260 53	248 72
Drouot-Sélection	135 30	129 16
Ecucic	1176 34	1158 96
Elicoop Sicav	11179 36	11179 36
Eli-Valeurs	9348 17	9120 17
Energie	296 69	283 24
Epacic	2777 07	2771 52
Epacourt Sicav	4044 38	4034 29
Epargne Associations	24248 68	24212 36
Epargne-Capital	7811 06	7733 72
Epargne-Croiss.	1684	1638 93
Epargne-Industr.	804 86	768 36
Epargne-Inter	729 89	710 38
Epargne J	52851 85	52851 85
Epargne-Long-Terme	1751 62	1704 74
Epargne-Oblig.	186 82	181 82
Epargne-Ouest	1003	1003
Epargne-Unie	1350 22	1288 99
Epargne-Valeur	446 13	434 19
Eparoblig	1259 97	1257 46
Epsilon	1010	1000
Eurocic	9792 23	9647 52
Euro-Croissance	592 45	575 19
Eurodyn	1135 43	1098 09
Euro-Gan	5221 64	4984 96
Extrême Orient Sicav	589 24	572 08
Fixord Placement	60133 58	59853 72
Fixord Valorisation	13281 81	13021 38
Foncicav (div. par 10)	10741 42	10741 42
Foncival	273 64	261 23
France-Gan	6471 96	6178 48
France-Garantie	273 63	272 98
France-Investiss.	525 33	501 51
France-Net	120 04	118 85
France-Obligations	432 41	428 13
Francic	416 56	404 43
Francic Pierre	100 54	97 61
Francic Régions	1125 13	1092 36
Fruco-Associations	1330 28	1330 28
Fructicapi	303 30	298 82
Fructicourt	105024 74	105024 74
Fructidor	247 84	244 18
Fructifrance	834 53	814 18
Fructimmo	248 82	249 82
Fructivalor	559 36	545 72
Fructuar	81943 03	81738 68
Fructi ECU	568 44	560 04
Fructi-Première	11017 43	10854 61
Futuroblig	1044 17	1043 13
Gestilion	56836 19	56694 45
Gestion Amérique	389 33	371 68
Gestion Orient	193 69	184 91
Gestion Sécuricourt	10556 40	10451 88
Gestion Sicavimmo	763 58	728 95
Gestion Uni-Japon	1555 82	1485 27
Gestion Associations	164 03	160 42
Gestion Mobilière	776 83	741 60
Gest. Rendement	470 28	448 95
Gest. Sél. France	741 53	707 90
Haussmann Associat.	1182 38	1182 38
Haussmann court terme	1192 99	1192 99
Haussmann Epargne	1356 56	1356 56
Haussmann Europe	2283 01	2200 49
Haussmann France	1059 59	1021 29
Haussmann Oblicroiss.	1276 84	1276 84
Haussmann Obligation	1481 28	1427 74
Horizon	1176 66	1142 39
I.M.S.I.	607 54	579 99
Indo-Suez Valeurs	796 32	760 21
Interoblig.	11836 14	11380 90
Intersélect France	478 89	457 17
Intervaleurs Indust.	680 08	649 24
Invest. net	14262 79	14234 32
Invest. Obligataire	17691 14	17655 83
Japacic	188 18	182 68
Jeune épargne	238 81	235 28
Laffitte-Amérique	292 06	278 82
Laffitte-crt-terme	58245 78	58245 78
Laffitte-Expansion	893 71	853 18
Laffitte-France	344 86	329 22
Laffitte-Immobilier	258 88	247 12
Laffitte-Japon	367 05	350 41
Laffitte-Oblig.	144 70	138 14
Laffitte-Placements	63531 42	63531 42
Laffitte—Rend.	217 35	207 49
Laffitte-Tokyo	1398 38	1334 97
Lion-Associations	11299 73	11299 73
Lion court terme	114118 66	114118 66
Lion-Institutionnels	22684 11	22527 79
Lionplus	70219 38	69524 14
Livret portefeuille	688 41	668 36
Méditerranée	188 61	180 06
Minimax	25499 69	25499 69 ◆
Mondiale Investissem.	479 49	457 75
Monecic	5504 66	5504 66
Monedan	50924 87	50924 87
Moné J.	54574 07	54574 07
Monelaffitte	266005 45	266005 45
Monevalor	62185 15	62185 15
Multi-Obligations	428 83	409 38
Mutuelle Unie Sél.	163 89	156 46
Natio.-Assoc.	6543 32	6530 26
Natio.-Epargne	13422 65	13289 75
Natio.-Immobilier	1024 71	997 28
Natio.-Inter.	1146	1115 33
Natio.-Obligations	541 12	526 64
Natio.-Patrimoine	1532 79	1491 77
Natio.-Placements	63984 28	63984 28
Natio.-Revenu	1016 33	1006 27
Natio.-Sécurité	56088 79	56088 79
Natio.-Valeurs	746 74	726 75
Nippon-Gan	5641 37	5385 56
Nord-Sud Développ.	1179 23	1176 88 ◆
Normet IF	13428 79	13165 49
Oblicic Régions	1015 60	1000 59
Oblicoop Sicav	1370 49	1343 62
Obligations Convert.	455 54	434 88
Oblilion	1075 81	1065 16
Optimavalor	661 16	631 18
Paramérique	560 38	534 97
Parieurope	864 88	825 86
Paribas Epargne	15423 03	15392 25
Paribas France	108 82	105 65
Paribas Opportunités	110 81	107 58
Paribas Patrimoine	578 86	555 26
Paribas Revenu	93 48	92 56
Parnasse-Valor	1078 97	1077 89
Patrimoine-Retraite	1621 11	1589 32
Phenix Placements	246 85	245 62
Pierre Investiss.	770 73	735 78
Placement A	1069 73	1069 73
Placement crt-terme	70248 35	70248 35
Placement J	54891 22	54891 22
Placement Premier	51971 64	51971 64
Placements Rendement	11595 21	11595 21
Placements Sécurité	104625 14	104625 14
Planinter	1038	1012 68
Première Obligations	10445 66	10424 81
Priv'Association	21517 19	21517 19
Province Investiss.	564 31	538 72
Quartz	116 22	113 36
Rentacic	162 70	160 30
Revenus Trimestriels	5459 88	5405 82
Revenu Vert	1127 02	1125 89
Rivoli Plus	1059 87	1011 81
St-Honoré Assoc.	14022 35	13952 59
St-Honoré Bio-aliment.	905 87	864 79
St-Honoré Pacifique	608 29	580 71
St-Honoré P.M.E.	493 79	471 40
St-Honoré Real	11329 31	11284 17
St-Honoré Rendement	11336 57	11280 17
St-Honoré Services	530 42	510 02
St-Honoré Technol.	821 88	784 61
St-Honoré Valor	12136 96	12040 63
Sécuricic	10909 59	10898 69
Sécur. Mobilière	402 37	384 12
Sécuri Taux	10459 57	10459 57
Sélection Croissance	562 06	545 69
Sicaden (Caeden BP)	732 87	722 04
Sicav-Associations	1398 11	1396 02
S.F.I. fr. et étr.	671 29	651 74
Sicav 5000	364 47	354 72
Sivalence	598 61	572 86
Sivam	454 46	442 30
Siverente	208 24	206 18
Sivinter	460 92	448 58
S.N.I.	1377 86	1337 73
Sogepargne	381 54	367 75
Sogeprimière	63476 73	61627 89
Sogerac	49619 09	48173 87
Sogevalor	77372 80	76530 13
Soginer	1193 01	1138 91
Soginter	1418 25	1353 94
Soleil Investiss.	506 41	483 45
Technocic	1204 80	1169 71
Techno-Gan	6604 15	6304 68
Tellica	5052 76	5002 73
U.A.P. Investiss.	448 33	432 13
Uni-Associations	111 09	111 09
Unifrance	494 37	471 95
Unifoncier	1282 62	1224 46
Uni-Garantie	1287 21	1261 96
Unigestion	949 53	906 47
Uni-Régions	3177 12	3033 05
Unirente	2132 22	2062 11
Univar	179 44	179 44
Univers-Actions	1064 90	1029 88
Univers-Obligations	1659 01	1507 75
Valorem	583 43	549 69
Valoblig	60273 77	59677
Valorg	1518 08	1516 56
Valrem	79609 63	79569 85

c : coupon détaché — d : demandé
o : offert — ◆ : prix précédent
* : droit détaché — ★ : marché continu

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1010	1010
Alain Manoukian	590	590
Asystel	598	600
B.A.C.	445	445
B. Demachy & Assoc.	780	780
B.I.C.M.	975	976
B.I.P.	660	645
Bolloré Technologies	1198	1188
Buitoni	764	765
Cables de Lyon	1185	1190
Calberson	880	905
Cardif	2300	2280
C.D.M.E.	980	970
C. Equip. Elect.	325	325
C.E.G.I.D.	1530	1525
C.E.G.E.P.	226	226 50
C.E.P.-Communication	1350	1350
C.G.I. Informatique	878	870
Ciments d'Origny	820	819
C.N.I.M.	415	418
Daisa	310	291
Dauphin O.T.A.	3200	3090
Devanlay	2065	2070
Deville	900	915
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	276	280
Elect. S. Dassault	705	701
Elysées Investiss.	40	40 10
Expand	790	790
Filipacchi	815	800
Guintoli	999	999
Guy Degrenne	1000	990
I.C.C.	264 50	264 40
IDIA	230	220
I.G.F.	215	207
IN Informatique	300	300
Int. Métal Serv. (IMS)	215	215
La Commande Electro.	578	580 d
Le gd livre du mois	370	370
Loca-Investissement	290	288
Locamic	370	370
Manutan	424	450
Marlin Immobilier	380	380
Métallurg. Minière	158	159
Métrologie Internat.	498	498
Metroservice	228	240
M.M.B.	680	675
Molex	311	308 10
Navale-Delmas	690	685
Olivetti-Logabax	420	420
Om. Gest. Fin.	482	489
Petit Bateau	215	211
Petroligaz	505	520
Pier Import	353	350
Razel	1530	1528
St-Gobain Emballage	1370	1440
St-Honoré Matignon	215	215
S.C.G.P.M.	209	217 d
Sema-Metra	637	647
S.E.P.	1550	1580
S.E.P.R.	1700	1699
Sligos	1479	1480
Sodinforg	1100	1100
Sofibus	380	389
Sopra	1115	1080
TF 1	189	186
Valeurs de France	363	362

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	4 40 o
Calciphos	326	325
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
Cogenhor	120	110 40 o
C. Occid. Forestière	181	....
Copirex	415	420
Dubois Inv. (Casto.)	995	995
Gachot	229	225
Hydro-Energie	320	..
Hoogovens	250	. .
Metroservice	....	....
Nicolas	1070	1120
Patemolle-R.D.	3400	....
Révillon	385	386
Rorento N.V.	153	152 50
S.M.T. Goupil	340	335
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	558	554
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135 50	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 193	6 177	5 920	6 420
ECU	6 926	6 928	....	....
Allemagne (100 DM)	333 960	334 200	324	342
Belgique (100 F)	16 074	16 080	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 380	296 590	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	86 970	86 860	83	90
Norvège (100 k)	91 390	91 500	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 934	9 928	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 400	4 405	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 614	4 618	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 870	403 100	391	411
Suède (100 krs)	95 680	95 770	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 495	47 540	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 916	4 919	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 257	4 282	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 648	4 639	4 470	4 920
Japon (100 yens)	4 200	4 228	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/8
Or fin (kilo en barre)	91000	90900
Or fin (en lingot)	91450	90750
Pièce française (20 fr)	531	529
Pièce française (10 fr)	355	.....
Pièce suisse (20 fr)	593	605
Pièce latine (20 fr)	522	524
Souverain	860	853
Pièce de 20 dollars	2970	3120
Pièce de 10 dollars	1510	1580
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3445	3470
Pièce de 10 florins	540	541
Or Londres	454 90	457 65
Or Zurich	457 50	465 50
Or Hongkong	455 55	458 95
Argent Londres	7 53	76 61

Le Monde

A la base aérienne d'Istres

M. Giraud crée un incident protocolaire et M. Mitterrand réaffirme son autorité

La visite de M. Mitterrand, le mercredi 19 août, à la base aérienne d'Istres (Bouches-du-Rhône) a été marquée par un incident protocolaire. M. André Giraud, ministre de la défense, n'a pas attendu la fin de la visite pour regagner Paris. Le ministre, semble-t-il, n'a pas apprécié que les avions Jaguar, composante offensive du dispositif Epervier au Tchad, n'aient pas été présentés au chef de l'Etat, qui ne s'est intéressé qu'aux matériels défensifs. L'incident a été aussitôt minimisé au ministère de la défense et à l'Elysée.

Interrogé, M. Mitterrand en a parlé en quelques phrases ironiques. Pour M. Alain Juppé, ministre délégué, porte-parole du gouvernement, il s'agit d'une *« péripétie »* qui, selon l'hôtel Matignon, relève de *« la vaguelette dans un verre d'eau »*. A Istres, le chef de l'Etat a déclaré, à propos du Tchad, qu'il ne faut plus tenir le 16e parallèle *« comme une donnée militaire, mais comme une donnée géographique »*.

ISTRES
de notre envoyée spéciale

Le président de la République a passé la matinée du mercredi 19 août à la base aérienne d'Istres (Bouches-du-Rhône), où lui ont été présentés les unités et les matériels du dispositif que la France utilise surtout dans les opérations à longue distance (type Tchad). Après avoir effectué la visite au sol en présence, notamment, de M. André Giraud, ministre de la défense, et de MM. Jean-Claude Gaudin (UDF), Jacques Siffre (PS) et Michel Vauzelle (PS), tous trois députés des Bouches-du-Rhône, M. Mitterrand a participé pendant plus d'une heure à une opération de ravitaillement en vol d'un Mirage F-1. A ce moment, M. Giraud avait déjà quitté Istres pour regagner Paris. Descendu du C-135 où il avait pris place en blouson d'aviateur, le chef de l'Etat s'est ensuite prêté au jeu des questions-réponses avec les journalistes, se refusant toutefois à évoquer tout sujet de politique intérieure.

Pour les Français retenus à l'ambassade de France à Téhéran, le président de la République conteste que l'on puisse user du terme d'otages. Pour lui, quand il y a rupture des relations diplomatiques, comme c'est le cas, il n'en existe pas moins un droit international. *« Il convient d'appliquer ces conventions internationales »*, a-t-il précisé, ajoutant : *« J'espère que la situation n'est pas bloquée. »*

A propos du Tchad, le président de la République a noté que ce pays *« a retrouvé son unité, l'exercice entier de sa souveraineté, grâce d'abord au courage et à la stratégie des Tchadiens, et à la logistique et aux efforts considérables de tous ordres de la France »*. *« Le 16e parallèle*, a-t-il ajouté, *représentait un point limite, quand la Libye occupait le Tchad. Dès lors, que cela est du domaine du passé, il n'y a pas lieu de considérer le 16e parallèle comme une donnée militaire, mais comme une donnée géographique. »* Il a répété qu'à ses yeux la *« meilleure solution »* pour régler le problème de la bande d'Aozou consiste en un arbitrage international.

D'autre part, le chef de l'Etat a assuré qu'il n'a jamais *« aperçu la moindre divergence de vues »* sur la question tchadienne entre le premier ministre, le ministre de la défense et lui-même. *« Si elles existent, elles ne m'ont pas été communiquées »*, a-t-il précisé.

M. Mitterrand a ensuite insisté sur son *« rôle constitutionnel »* de chef de l'Etat et de chef des armées, *« premier responsable »* de la sécurité du pays, *« qui est de s'informer le plus précisément possible sur l'état des forces françaises »*. Puis il a observé : *« Si nous tenons à ce que notre armée soit en état, c'est pour que nul ne s'avise de vouloir nuire à nos intérêts. »*

M. André Giraud, qui a quitté la base aérienne juste après l'embarquement du chef de l'État à bord de l'avion ravitailleur, a indiqué qu'il n'était *« pour rien dans l'organisation de cette visite »*. Aussi s'est-il refusé à commenter l'absence, sur la piste d'Istres, d'avions Jaguar, éléments offensifs du dispositif Epervier mis en place au Tchad, absence qu'il aurait, selon son entourage, regrettée. Seules les composantes défensives d'Epervier étaient exposées. Interrogé sur son départ avant le retour du chef de l'Etat, le ministre de la défense a déclaré : *« Il veut faire son vol tout seul. Je ne sers à rien, je n'ai plus rien à faire. J'ai fait la visite jusqu'à ce qu'il n'ait plus besoin de moi, c'est simple. »* Quant à M. François Mitterrand, questionné sur cette absence à son retour, il a quelque peu ironisé : *« Je dispose d'une réelle autonomie de mouvement. »* Puis, en aparté, il a ajouté : *« Le président de la République fait ce qu'il veut, là où il veut, quand il veut. »*

ANNE CHAUSSEBOURG.

L'affaire tchadienne

Les spéculations sur les divergences de vues entre le président de la Républiqe et le ministre de la défense à propos du Tchad remontent à la reconquête de la localité d'Aozou par l'armée de M. Hissène Habré, le 8 août. Cette localité est située dans une bande de terre à la frontière entre la Libye et le Tchad, qui n'a jamais reconnu son annexion par l'armée du colonel Kadhafi en 1973.

En raison de la complexité du dossier, la France préconise le recours à un arbitrage international, et, aussi bien à l'Elysée qu'à Matignon, on avait accueilli l'initiative militaire de M. Hissène Habré avec réserve. Toutefois, certains propos n'ont pas toujours été très concordants quand il s'est agi de définir l'attitude de la France si la Libye ripostait.

Tout en affirmant que les opérations militaires dans la bande d'Aozou *« ne concernaient pas la France »,* M. Giraud avait affirmé, le 12 août, que : Paris *« maintient son appui à l'intégralité territoriale du Tchad et ne s'interdit aucun moyen, y compris militaire »*.

Ces paroles paraissaient aller au-delà de celles de M. Mitterrand, qui, le 10 août, avait évoqué le maintien, sans plus, du dispositif militaire « Epervier », déjà mis en place au sud du 16e parallèle. Au terme d'un entretien d'une heure et demie avec le chef de l'Etat, le 13 août, M. Giraud s'était déclaré *« tout à fait d'accord »* avec l'Elysée.

Un ministre pris en tenaille

POUR moins que cela, un deuxième classe aurait été mis « au trou » : M. André Giraud, ministre de la défense et, en cette qualité, symbole de la discipline appliquée aux armées, a fait le mur, mercredi, sur la base aérienne d'Istres, pendant que M. Mitterrand volait dans un avion ravitailleur. En quittant la base avant que la visite du chef de l'Etat ne soit terminée, le ministre de la défense a créé un incident protocolaire inhabituel, aussitôt minimisé de part et d'autre, mais qui ne peut tout de même pas être mis sur le seul compte d'un simple mouvement d'humeur.

L'explication donnée par M. Giraud est amusante et aussi quelque peu déplaisante pour M. Mitterrand, accusé d'égoïsme parce qu'il aurait gardé pour lui le meilleur morceau de la visite : *« Il paraît qu'il n'y a pas de place dans l'avion ravitailleur. Le président veut faire son vol tout seul. Je ne sers plus à rien. Je n'ai plus rien à faire. »* Le 3 février dernier, lorsque le chef de l'Etat, au plateau d'Albion, n'avait pas voulu de M. Giraud dans l'ascenseur qui descend dans les tréfonds de la dissuasion nucléaire, le ministre de la défense n'en avait pas pour autant pris ses cliques et ses claques.

Il convient donc de chercher ailleurs la clé du comportement énigmatique et fantasque du ministre de la défense. Son entourage risque cette explication : M. Giraud aurait fort mal pris que, dans le programme de la visite, élaboré par l'Elysée, ne figurent que des matériels défensifs et non pas les jolis avions Jaguar, perles offensives du dispositif français Epervier au Tchad. Interrogé sur cette explication de l'incident, M. Mitterrand a répondu, tout sourire : *« Je n'ai jamais aperçu* [sur le Tchad et l'utilisation des Jaguar] *la moindre divergence de vues entre le chef du gouvernement, le ministre de la défense et moi. Si ces divergences existent, elles ne m'ont pas été communiquées. »* Comme ces choses-là suavement sont dites !

Divergences, peut-être pas. Mais déclarations sinusoïdales certainement. M. Giraud s'est illustré, au milieu du mois d'août, par une série d'appréciations à géométrie variable sur la manière dont il convenait, pour la France, d'apprécier les développements du conflit tchadien, avant de s'en tenir, au terme d'un entretien, le 13 août, avec le président de la République, à une version définitive agréée par l'Elysée et Matignon.

M. Giraud n'en était pas à son coup d'essai. Il y a longtemps qu'il est passé maître dans l'art du coup d'éclat. Il avait, en plein conseil des ministres, alerté les plus hautes autorités de l'Etat sur les risques d'un « Munich » que courait le monde occidental face aux initiatives de désarmement nucléaire émanant de M. Gorbatchev. Plus, il s'en était allé répéter cette sombre appréciation devant ses amis de l'UDF, à l'heure du déjeuner. De surcroît, il avait eu à subir quelques échecs lors de la préparation de la loi de programmation militaire — M. Mitterrand avait alors rappelé qu'il est maître de la définition des grands objectifs stratégiques.

Le drame de M. Giraud, homme fort indépendant d'esprit et de comportement — quelque peu imbu de sa personne, — est sans doute qu'il manque, à cause de ses fonctions, d'espace pour exercer son autorité. Un ministre de la défense, singulièrement en cette période de cohabitation, ne peut qu'affronter des problèmes existentiels, entre un président de la République *« chef des armées »* (article 15 de la Constitution) et le premier ministre *« responsable de la défense nationale »* (article 21). Les fusées, si l'on ose dire, lui passent au-dessus de la tête, de l'Elysées à Matignon, et retour.

Choisi d'un commun accord par MM. Mitterrand et Chirac (le président de la République ne voulait pas à ce poste de M. Léotard, qui, disait-il à M. Chirac, *« serait capable de nous déclencher une guerre sans que nous nous en apercevions »*). M. Giraud irrite à Matignon, d'autant qu'il est barriste. Il n'a qu'une considération mitigée pour M. Mitterrand ce *« philosophe »,* étrange aux yeux d'un polytechnicien.

Le ministre de la défense a au moins réussi une chose, à Istres : l'incident protocolaire a « effacé » les déclarations du chef de l'État sur le Tchad et estompé sa prééminence en matière de défense.

JEAN-YVES LHOMEAU.

A B C D E F G

La mort de Jean Bloch-Michel

Reconstruire son passé

L'écrivain et journaliste Jean Bloch-Michel est mort à Paris le vendredi 14 août. Il était né le 29 août 1912.

Neveu de l'historien Marc Bloch, Jean Bloch-Michel, après des études de droit, avait entamé une carrière d'avocat. Il avait notamment été secrétaire de la Conférence du stage en 1936. Fait prisonnier en 1940, il s'évade et entre dans la Résistance dès 1941. Arrêté à Lyon en même temps que son oncle, il subit les tortures de la Gestapo.

A la Libération, on le retrouve administrateur du journal *Combat*, au côté d'Albert Camus. Il mène ensuite une carrière de journaliste, en particulier à *Demain*, dont il est le rédacteur en chef au moment de la guerre d'Algérie. Il y dénonce la torture et prend position pour la défense des droits de l'homme, comme il le fera toute sa vie. Au début des années 60, il devient rédacteur en chef de la revue de débats intellectuels *Preuves*.

Parallèlement, il entreprend une carrière littéraire de romancier et d'essayiste, à partir de 1948, avec *le Témoin* (Gallimard). En quelque quarante ans, il a publié une dizaine d'ouvrages (tous chez Gallimard), parmi lesquels on relève : un essai contre le nouveau roman, *le Présent de l'indicatif* (1963) ; *Frosinia*, (1966), un bref récit, sans dialogues, dans lequel un vieux Grec, veuf, attend, seul sur son île, le retour de sa fille ; *Journal du désordre* (1955) ; *Un homme estimable* (1956) ; *Daniel et Noémi* (1971), un roman écrit à la première personne dont Pierre-Henri Simon disait : *« Si l'on supposait que* Daniel et Noémi *est un épisode de la persécution juive et de la Résistance, on se tromperait : c'est un essai de psychologie individuelle assorti d'une tentative d'écrivain pour reconstituer authentiquement un passé. »*

Le dernier livre de Jean Bloch-Michel, *l'Evanouie*, a été publié en 1985. Ce récit à trois voix retrace, avec émotion, trois destinées anonymes. Un vieil homme abandonne sa mère à l'hôpital et se remet à ses travaux de latiniste. La mère, qui a fui l'hôpital, parle à son tour de la liberté avec laquelle elle veut terminer son existence. Elle rencontre un homme, vieux lui aussi. Des vies qui cherchent leur fin, tentent d'apprivoiser l'approche de la mort. La dernière réflexion de Jean Bloch-Michel, sa manière, peut-être, de maîtriser son propre destin.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 août

Légère reprise

Après deux séances de baisse, la Bourse de Paris s'est légèrement redressée jeudi matin. A la fin de la séance matinale, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,45 %.

Hausse du Printemps (+ 6,9 %), de DMC, Cetelem, Valéo, Bic, Galerie Lafayette, surtout de Prouvost (+ 1,9 %), dont 34 900 titres avaient déjà été échangés.

Repli de Europe no 1 (– 2,2 %), Opfi, Crouzet et Esso.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	456 50	456	459
Agence Havas	537	538	538
Air Liquide (L')	685	686	682
Bancaire (Cie)	671	675	675
Bongrain	2850	2855	2880
Bouygues	1194	1195	1200
B.S.N.	4875	4875	4890
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1320	1329	1336
Club Méditerranée	649	657	657
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	4000	4025	4050
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1480	1452	1483
Michelin	321 90	324 10	324 60
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2890	2900	2800
Navig. Mixtes	959	960	966
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	960	969	975
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	484	488	485
Sanofi	739	749	744
Source Perrier	831	835	841
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	1930	1940	1960
Valéo	613	618	631

Regroupant les activités audiovisuelles d'Hachette

Europe 1 se restructure

A la suite du regroupement de l'ensemble des activités audiovisuelles du groupe Hachette autour d'Europe 1 Communication, M. Jacques Lehn, directeur général, a procédé à la mise en place des nouvelles structures de fonctionnement de la société.

Elles s'articulent autour de trois branches d'activité :

● **La branche communication audiovisuelle légère** regroupe les activités centrées sur l'actualité, la distraction, la vie quotidienne. Dirigée par M. Jean-Pierre Elkabbach, elle réunit les sociétés de radio et de prodution TV non fiction (information, magazines, talk-shows, jeux, variétés, etc.) ;

● **La branche fiction audiovisuelle** correspond à un métier de fabrication de fiction et de spectacles. Dirigée par M. René Cleitman, elle rassemble les sociétés de production et de distribution cinéma et TV du groupe ;

● **La branche affichage**, métier de vente d'espace, est dirigée par M. Jacques Abergel et articulée autour de Giraudy.

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1987 a été tiré à 444 614 exemplaires

